

Université de Montréal

FORMATION DES PASTEURS EN EDUCATION THEOLOGIQUE RELATIVE A
L'ENVIRONNEMENT: CONTRIBUTION DES ÉGLISES PROTESTANTES A LA
SAUVEGARDE DE LA CREATION AU CAMEROUN

par NGIRINSHUTI Marcel

Institut des sciences religieuses

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Rapport de recherche final
présenté dans le cadre d'un stage postdoctoral

Mai 2018

© NGIRINSHUTI Marcel, 2018

RÉSUMÉ

Depuis le sommet de la terre de 1972 à Stockholm, les questions environnementales font partie des préoccupations de la communauté internationale. Dans la perspective de faire face à la crise écologique, le Conseil Œcuménique des Églises, les encycliques des papes et les déclarations interconfessionnelles inscrivent la formation des pasteurs parmi les axes prioritaires d'une pastorale écologique. Dans le contexte camerounais, les centres pastoraux de formation protestants n'ont élaboré aucune stratégie pédagogique en vue de la formation initiale et continue s'adressant spécifiquement aux pasteurs. Le présent travail est élaboré dans le cadre d'une formation pastorale en éducation théologique relative à l'environnement à l'Université protestante d'Afrique centrale, institution qui inspire les autres centres de formation pastorale protestantes en termes de programmes et d'approches en Afrique francophone. Il se veut un outil de référence pour planifier et mettre en œuvre une formation théologique adaptée à l'heure de la crise écologique. Il témoigne en somme d'une volonté concertée de rehausser les compétences des pasteurs et, par conséquent, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations humaines et non humaines tout en restant fidèle à l'Évangile de Jésus le Christ.

Dans le premier chapitre il est question de présenter les problèmes écologiques qui se posent au Cameroun et les mesures environnementales pris par le gouvernement camerounais. Le deuxième chapitre consiste à présenter la situation des Églises protestantes face aux problèmes écologiques au Cameroun. Le troisième chapitre présente une piste d'intégrer l'éducation théologique relative à l'environnement dans la formation pastorale. Au quatrième chapitre, il est question d'évaluer la formation reçue par les pasteurs protestants sur l'éducation théologique relative à l'environnement, alors que le cinquième chapitre est une prospection d'un curriculum de formation initiale en éducation théologique relative à l'environnement en faculté de théologie.

Mots-clés : Éducation – environnement - pastorale de la Création- formation

ABSTRACT

Since the 1972 Earth Summit in Stockholm, environmental issues have been a concern for the international community. In the perspective of contributing to the reduction of the ecological crisis, the Ecumenical Council of churches, encyclicals of popes and interfaith declarations place the pastors' formation among the priority. In the Cameroonian context, Protestant pastoral training centers have not developed any educational strategy for initial and continuing training specifically for pastoralists. The present work is elaborated within the framework of a pastoral training in eco-theology at the Protestant University of Central Africa, institution that inspire the other Protestant pastoral training centers in terms of program and approach in Francophone Africa. It is a reference tool for planning and implementing theological training adapted to the time of the ecological crisis. In short, it demonstrates a concerted desire to enhance the skills of pastoralists and, consequently, to contribute to improving the living conditions of human and non-human populations while remaining faithful to the Gospel of Jesus Christ.

Keywords: Education, environment, pastoral of creation, training

TABLE DES MATIÈRES

<i>Résumé</i>	<i>i</i>
<i>Abstract</i>	<i>ii</i>
<i>Table des matières</i>	<i>iii</i>
<i>Liste des tableaux</i>	<i>vi</i>
<i>Liste des abréviations</i>	<i>vii</i>
<i>Remerciements</i>	<i>ix</i>
<i>Introduction</i>	<i>1</i>
1. Contexte et motivation.....	1
2. En contexte africain et camerounais.....	4
3. Délimitation spatiale.....	7
4. État de la réflexion ecclésiale et des pratiques pastorales.....	7
5. Cadre conceptuel et fondements théoriques de l'étude.....	8
5.1. Cadre conceptuel.....	8
5.1.1. Écologie, Théologie, écothéologie.....	8
5.2.2. Éducation relative à l'environnement.....	9
5.2.3 Église protestante.....	10
6. Le modèle théorique.....	12
6.1. Éducation relative à l'environnement.....	12
6.2. Le réel pouvoir des pasteurs camerounais en matière écologique.....	16
7. Cadre méthodologique et plan.....	17
CHAPITRE 1 : LES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES AU CAMEROUN : PROBLÈMES ET RÉPONSES	
GOUVERNEMENTALES.....	19
1. Brève présentation des problèmes écologiques au Cameroun.....	19
2. La pollution de l'air au Cameroun.....	20
2.1. Pollution de l'air à l'intérieur des habitations.....	20

2.2.	Pollution de l'air dans des lieux de travail au Cameroun	21
2.3.	Pollution de l'air ambiant au Cameroun	21
3.	La pollution hydrographique au Cameroun.....	23
3.1.	Pollution par les eaux résiduaires.....	23
3.2.	Pollution par les latrines et lavage des véhicules	24
3.3.	Pollution sonore au Cameroun.....	25
3.4.	Menaces de la biodiversité au Cameroun.....	26
3.5.	L'humain menacé	28
3.6.	Les causes des problèmes environnementaux au Cameroun	29
4.	Initiatives gouvernementales pour l'environnement au Cameroun.....	35
4.1.	Initiatives juridiques	35
4.2.	Initiatives administratives pour la protection de l'environnement au Cameroun	39

CHAPITRE 2 : LES ÉGLISES PROTESTANTES DU CAMEROUN ET LES QUESTIONS ECOLOGIQUES

45

1.	Bref historique des Églises protestantes du Cameroun.....	45
2.	L'histoire du Cameroun depuis la colonisation	45
2.1.	De la période coloniale	45
2.2.	La période postcoloniale.....	47
3.	Le Conseil des Églises protestante du Cameroun	49
4.	L'écologie dans les programmes de formation pastorale.....	51
4.1.	Les programmes des centres de formation théologique	52

CHAPITRE 3 : VERS L'INTEGRATION DE L'ÉDUCATION THEOLOGIQUE RELATIVE A

L'ENVIRONNEMENTDANS LA FORMATION PASTORALE..... 55

1.	Contexte de travail.....	56
2.	Objectifs du programme de formation pastorale en éducation théologique relative à l'environnement.....	56
3.	Approche méthodologique et pédagogique.....	57
4.	Enseignements et objectifs spécifiques.....	62
4.1.	Première journée : Education théologique relative à l'environnement	62

4.2.	Deuxième journée : la crise écologique : entre le social et l'environnemental.....	64
4.3.	Troisième journée : La pastorale de la Création.....	66
5.	Évaluation de la formation.....	69
5.1.	Approches, outils et méthodes d'évaluation	69
6.	Déroulement de la formation	70
6.1.	Questionnaire préformation	70
6.2.	Présentation de la situation préformation.....	70
CHAPITRE 4 : L'ÉVALUATION DE LA FORMATION RECUE.....		71
1.	Evaluation globale à la fin de la formation.....	72
	Discussion des résultats rubrique par rubrique	76
2.	Évaluation six mois plus tard.....	80
	Description méthodologique	80
3.	Contraintes et limites de l'évaluation	90
CHAPITRE 5: Prospectives : VERS UN CURRICULUM DE FORMATION INITIALE EN ÉDUCATION THEOLOGIQUE RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT A LA FACULTE DE THEOLOGIE.....		91
1.	Plan de cours-cadre du cours « Introduction à l'éducation théologique relative à l'environnement » /Cours de licence 1.....	93
1.1.	Brève description du cours	93
	Plan-cadre du cours « Crise écologique: entre le social et l'environnemental » (Licence 2)	94
	Description du cours	94
	Plan-cadre du cours « La pastorale de la Création » (Licence 3)	95
Conclusion	98	
Bibliographie	101	
EVALUATION JOURNALIERE	i

LISTE DES TABLEAUX

Table 1- Les pasteurs à former selon les Églises de provenance	61
Table 2- Répartition géographique des pasteurs à former	61
Table 3- Connaissance et estimation des participants avant la formation	70
Table 4- Enrichissement personnel et valorisation de la formation	73
Table 5- Comparaison de la situation préformation et situation après la formation	74
Table 6- Pensez-vous comprendre le concept d'écologie	76
Table 7- vous-estimez-vous capables d'expliquer le concept d'éducation théologique relative à l'environnement?.....	77
Table 8- Vous estimez-vous capables de détecter un problème écologique en paroisse ?.....	77
Table 9- Vous estimez-vous capable d'aborder un problème écologique en paroisse?.....	78
Table 10- Avez-vous des réalisations concrètes qui témoignent de votre implication dans la résolution des problèmes écologiques?.....	79
Table 11- Avez-vous des réalisations qui témoignent de l'implication paroissiale dans la résolution des problèmes écologiques?.....	79
Table 12- Les pasteurs formés participant à l'évaluation après six mois Erreur ! Signet non défini.	
Table 13- Répartition géographique des pasteurs à évaluer	81
Table 14- Résultats en lien avec le transfert des acquis	82
Table 15- Vous estimez-vous capables de détecter un problème écologique en paroisse?.....	84
Table 16- Vous estimez-vous capables d'aborder un problème écologique en paroisse ?.....	84
Table 17- Avez-vous des réalisations concrètes témoignant l'implication personnelle dans les problèmes écologiques?	85
Table 18- Avez-vous des réalisations paroissiales témoignant l'engagement paroissial dans les problèmes écologiques?	86
Table 19- Identifiez trois difficultés rencontrées dans l'application de la formation en commençant par la plus importante.....	88

LISTE DES ABRÉVIATIONS

COE : Conseil œcuménique des Églises

CETA : Conférence des Églises de toute l'Afrique

CEPCA : Conseil des Églises protestantes du Cameroun

PNUE : Programme de Nations Unies pour l'environnement

ERE : Education relative à l'environnement

DCE : Dogmatique pour la catholicité évangélique

BUCREP : Bureau central des recensements et des études de la population

OMS : Organisation mondiale de la santé

UPAC : Université protestante d'Afrique centrale

DEDICACE

Ce travail est dédié à tous ceux qui œuvrent pour la promotion de l'écologie intégrale.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont encouragé et soutenu pendant mon stage postdoctoral à l'Université de Montréal.

Tout d'abord, j'aimerais remercier le Professeur Jean François Roussel, mon encadreur de stage, pour son soutien, son expertise, sa patience et surtout pour avoir supporté mes tâtonnements méthodologiques pendant la rédaction de ce rapport.

Ensuite, je souhaite remercier la Congrégation des Frères de Saint Gabriel du Canada pour avoir financé mon premier séjour à Montréal.

Enfin, je remercie la Sœur Pierrette Daviau, le groupe des marginaux et la famille Nsabimana Gervais pour leur soutien et encouragements et hospitalité à mon endroit.

INTRODUCTION

1. Contexte et motivation

Depuis le Sommet de la Terre de Stockholm en 1972 jusqu'à la grande Conférence sur le climat à Marrakech en 2016, les questions environnementales se sont de plus en plus imposées, comme préoccupations et données fondamentales à considérer tant dans la vie des individus que dans celle des institutions. Les religions ne restent pas en marge de cette problématique. Elles manifestent leur contribution à travers des rencontres et des déclarations y relatives. Sur le plan mondial, l'engagement a été marqué lors de la sixième Assemblée du Conseil Œcuménique des Églises (COE) qui a eu lieu à Vancouver en 1983. Sous le thème de : « Jésus Christ, vie du monde », ladite Assemblée a traité beaucoup de sous-thèmes ; la menace nucléaire ainsi que le néocolonialisme en faisaient partie, comme défis pesant sur la paix et la survie. Dès lors, le COE a résolu d'entrer « dans un processus d'engagement en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création »¹.

Depuis cette Assemblée jusqu'à la dixième qui a eu lieu à Busan en 2013 avec une orientation sociale sur le thème « la justice et la paix » en passant par la 7^{ème} qui a eu lieu à Canberra en Australie 1991 sous le thème : « Viens, Esprit Saint, renouvelle toute la création » et surtout la neuvième qui s'est tenue à Porto Alegre en 2006, sous le thème: « Transforme le monde, Dieu, dans ta grâce », l'engagement des Églises dans la protection de la nature s'est considérablement accru, au point de générer des rassemblements régionaux et des mouvements parmi les fidèles contre les menaces pesant sur l'harmonie au sein de la création.

Dans ses assemblées, à tout moment, le COE a invité ses Églises membres à s'engager publiquement et à agir ensemble pour faire face aux défis de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création. La visée a été toujours portée sur l'élaboration et la pratique d'une « théologie de la vie » dont les Églises doivent s'efforcer de comprendre les implications dans

¹ COE, *L'Assemblée de Bâle*, Paris, Bayard, 2002, p.16.

le contexte qui est le leur, et sur la manière dont les données locales s'insèrent dans une analyse mondiale. Ainsi se justifient les différentes assemblées qui ont eu lieu sur le continent africain. En effet, à la suite de l'Assemblée de Vancouver, les Églises se sont engagées dans la protection de l'environnement à travers la création des structures appelées « justice et paix » en leur sein.² C'est dans ce cadre qu'en 1989, le Rassemblement Œcuménique Européen a eu lieu à Bâle sous le thème « Paix et Justice pour la création entière. » De cette rencontre est issue une publication à l'usage des paroisses. Ladite publication propose des prières de confession des péchés, d'annonce de pardon et d'engagement à la conversion sur douze thèmes tels que le style de vie, la division des Églises, la torture, l'économie d'énergie, la réduction de la violence quotidienne et l'éducation à la paix.

Lors de cette assemblée, comme le précise René Coste, les conférences ont mis en cause le concept de « croissance économique constante »³. Ainsi, les conférenciers se sont particulièrement intéressés d'abord à l'utilisation des ressources naturelles et aux politiques énergétiques ; ensuite, à l'élimination des déchets, en soulignant la dimension internationale. Enfin, l'accent a été mis sur des questions relatives à la génétique.

Le rassemblement de Bâle a consacré une partie de sa déclaration finale à la gestion de la création, après des réflexions théologiques sur le « Dieu de la création ». Les délégués s'y déclarent conscients qu'il faut établir une nouvelle relation de partenaire entre les êtres humains et la nature. Ils qualifient de « vital et urgent » de comprendre que les ressources de la terre doivent être partagées avec les générations futures. En conséquence, ils s'engagent à adopter un nouveau style de vie dans leurs Églises, leurs sociétés, leurs communautés et leurs familles.

A la suite du rassemblement de Bâle, celui de Graz (1997) portait sur la « Réconciliation, don de Dieu et source de vie nouvelle. » De ce rassemblement, sont issues des recommandations qui intègrent le fruit des travaux et les propositions apparues depuis Bâle, des propositions qui concernent tant les laïcs que les ecclésiastiques. Ainsi, par exemple, il est recommandé aux Églises de considérer et de promouvoir la sauvegarde de la création comme une partie intégrante

² Cf. F. TINLAND, (1977), *La différence anthropologique. Essai sur les rapports de la nature et de l'artifice*, Paris, Aubier- Montaigne, 1977.

³ Cf. R. COSTE, (1989), *paix, justice gérance de la création*, Paris, Nouvelle cité, 1989.

de la vie ecclésiale, de promouvoir un style de vie conforme aux critères de durabilité et à la justice sociale. Il est suggéré que, comme l'a institué le patriarcat œcuménique orthodoxe, les Églises organisent une fête commune de la création et établissent un réseau de responsables de l'environnement. Les recommandations parlent aussi d'une journée de prière pour la sauvegarde de la création dans les Églises européennes. Les participants formulent enfin des engagements à promouvoir le développement d'un style de vie contre des pressions économiques pour une qualité de vie responsable et durable, à soutenir les organisations ecclésiales agissant pour l'environnement et les réseaux œcuméniques dans leur responsabilité pour la sauvegarde de la création. Ce rassemblement décida aussi de créer une Charte œcuménique européenne.

Loin de présenter tous les détails de ce rassemblement, il reste à constater que certaines de ses recommandations n'ont pas tardé à se réaliser : le Réseau chrétien européen pour l'environnement (ECEN) fut constitué en 1998. Celui-ci travaille et produit une importante documentation sur des questions environnementales dans une perspective ecclésiale. Quant à la Charte œcuménique européenne, elle fut adoptée officiellement à l'occasion d'un troisième rassemblement œcuménique à Strasbourg du 19 au 22 avril 2001⁴.

Au vu des résultats de l'Assemblée de Graz, en 2007, les Églises d'Europe se retrouvèrent à Sibiu avec le thème « La lumière du Christ illumine tous les humains ». De cette assemblée, il émane un message qui montre que la Charte et les préoccupations écologiques sont encore très présentes. De nouveau, les recommandations tiennent compte des problématiques devenues centrales depuis les précédents rassemblements. On souligne aussi la « globalisation radicale du marché ». Celle-ci a des effets écologiques catastrophiques et, vue sous l'angle du changement climatique, elle est incompatible avec la sauvegarde de l'avenir de notre planète.

Lors de cette assemblée, on a prié pour une plus grande sensibilité et un meilleur respect de la merveilleuse diversité de la création de Dieu. On a recommandé de réserver la période du 1^{er}

⁴M. HOEGGER, (2011) *Les dix ans de la charte œcuménique européenne*, www.dialogueoecumenique.eerv.ch, consulté le 10/04/2018

septembre au 4 octobre à la prière pour la protection de la création et à la promotion de styles de vie durables (*sustainable*).

2. En contexte africain et camerounais

Dans le contexte africain, et en se référant à la vision du COE, la Conférence des Églises de toute l'Afrique (CETA), à travers ses assemblées, a abordé les thèmes relatifs à certains problèmes qui se posent sur le continent de la manière suivante:

- Lomé (Togo) 1987 *Vous serez mes témoins* ;
- Harare (Zimbabwe) 1992 *Vie abondante en Jésus Christ* ;
- Addis-Abeba (Éthiopie) 1997 *Abattus mais pas détruits* ;
- Yaoundé (Cameroun) 2003 *Venez, rebâtissons*.

Tous ces thèmes reflètent le témoignage prophétique réel de l'Église en Afrique au moment où le peuple de ce continent se débat avec les problèmes auxquels il est confronté dans sa vie quotidienne. Par exemple, le thème de la huitième assemblée, « Venez, rebâtissons », part du fait que le continent connaît des conflits et des guerres en raison des regrettables problèmes de mauvaise gouvernance, de corruption et d'injustice économique. Les pays africains sont marqués par la pauvreté sans cesse grandissante, aggravée par la pandémie du VIH/SIDA qui continue de dévaster les populations. C'est donc un appel aux Églises à participer ardemment à la reconstruction de l'Afrique. Lors de cette assemblée, le CETA s'est déclaré disponible pour apporter son soutien aux Églises qui se penchent sur les problèmes auxquels est confronté le continent et pour servir de plateforme permettant de s'exprimer et d'agir collectivement. Dès lors, les problématiques auxquelles elle s'intéresse particulièrement sont la justice sociale et économique (vaincre la pauvreté), la santé et le bien-être (VIH/SIDA) et les relations internationales (gouvernance, éthique et moralité). Cet engagement est intimement lié à sa vision globale : « Les Églises en Afrique, ensemble pour la vie, la vérité, la justice et la paix ».

Finalement, à partir des rassemblements œcuméniques et de leurs décisions relatives à la paix, la justice et la sauvegarde de la création, les Églises ont été attentives à l'évolution des problèmes écologiques qui se posent sur les plans mondial, continental et national. Dans certains contextes, les efforts ont été fournis pour tenter des solutions appropriées à des problèmes précis.

Certaines Églises ont bien compris cet enjeu et, en plus de quelques pratiques, les médias occupent une place de choix dans la communication de leur engagement écologique. Avec les défis environnementaux, on constate l'émergence, sur le terrain, d'associations chrétiennes qui font des efforts pour contribuer à l'harmonie écologique. C'est ici qu'il faut se poser des questions sur la contribution des Églises protestantes à la résolution des problèmes écologiques au Cameroun puisque lesdites Églises font partie de celles qui ont signé les déclarations œcuméniques relatives à la sauvegarde de la création.

En effet, le Cameroun n'est pas en marge des problèmes qui minent le continent africain : exploitation des ressources naturelles au profit de certains gestionnaires du pays, manque d'infrastructures, famines perpétuelles, corruption, pillages des biens publics, tels sont les quelques maux de la société camerounaise. Ces maux ont pour conséquences des taux élevés de mortalité, de malnutrition et d'analphabétisme, pour n'en citer que quelques-uns⁵. Cette situation fait croître la misère, le désespoir et l'incivisme des populations. On aurait raison de dire que le bien-être de la population camerounaise est hypothétique.

Devant cette situation, il est à constater que les Églises regroupées au Conseil des Églises Protestantes du Cameroun (CEPCA), membres du COE et de la CETA, malgré leurs signatures apposées à des déclarations œcuméniques, font comme si elles n'avaient pas de rôle à jouer pour changer la donne. A en croire les différentes déclarations de ces derniers citées ci-haut, les Églises protestantes devraient intégrer les questions environnementales dans leur pastorale, adhérer à des réseaux écologiques à caractère religieux, interpeller le pouvoir politique sur la bonne gouvernance des biens publics, créer des lieux favorisant la promotion de la paix, de la justice et de la sauvegarde de la création. Malgré leur présence au Cameroun, plus de trente ans après l'Assemblée de Vancouver, il est à constater qu'aucune structure protestante ne traite des questions écologiques au Cameroun. Cela fait que les initiatives locales telles que les prières pour la création, le jeûne pour le climat, les séminaires sur le comportement chrétien envers l'environnement, l'organisation des activités pratiques visant l'harmonie écologique ne fait pas partie des préoccupations de ces Églises. Qu'est ce qui justifie l'inertie des Églises protestantes face à des problèmes écologiques qui se posent au Cameroun ? Sont-elles au courant qu'il y a

⁵ *Rapport de la Banque Mondiale 2016*, <http://www.banquemondiale.org>. Consulté le 10 janvier 2017

des problèmes écologiques qui nécessitent leur intervention ? Comment comprendre leur retard dans la mise en pratique des décisions prises lors des assemblées du COE et de la CETA dont elles sont membres ? Un tel questionnement met en cause la capacité des pasteurs de ces Églises à détecter les problèmes écologiques qui se posent et leurs impacts sur la vie des populations. C'est, en principe, cette capacité qui devrait susciter des discours et des pratiques qui contribueraient à la diminution de la crise généralisée telle qu'elle se pose au Cameroun.

Or, lors de nos recherches doctorales sur la *catéchèse écologique au sein des Églises protestantes dans la ville de Yaoundé en 2014*, nous avons relevé trois types de difficultés des pasteurs: difficultés scientifiques, difficultés didactiques et difficultés pédagogiques en matière d'écologie⁶. En effet, des 60 pasteurs enquêtés, 100% estimaient qu'il fallait une maîtrise des contenus scientifiques des grands enjeux écologiques pour pouvoir se lancer dans les questions y relatives. 95% exprimaient le besoin d'approfondir leur formation en écologie. De cette réalité, il ressort que les pasteurs des Églises protestantes au Cameroun ne sont pas outillés pour détecter et s'engager dans les questions écologiques. C'est ici que se justifie la pertinence de ce projet postdoctoral intitulé : *La formation des pasteurs en écothéologie : une contribution des Églises protestantes à la sauvegarde de la création au Cameroun*.

Notre question de recherche est la suivante: les Églises protestantes peuvent-elles contribuer à la résolution des problèmes écologiques qui se posent au Cameroun ? Cette question implique deux questions secondaires : comment définir la contribution possible des Églises protestantes à la réduction des problèmes écologiques au Cameroun ? Quelle est la part des centres de formation théologiques dans ce combat si complexe ? De par ces questions, notre hypothèse principale est la suivante : la formation des pasteurs des Églises protestantes en éducation théologique relative à l'environnement contribuerait à la sauvegarde de la création au Cameroun. Cette hypothèse principale implique deux hypothèses secondaires à savoir :

- La contribution des Églises protestantes à la réduction des problèmes écologiques au Cameroun passerait par des discours et des pratiques qui suscitent un engagement

⁶ M. NGIRINSHUTI, (2014) *Catéchèse écologique au sein des Églises protestantes dans la ville de Yaoundé*, (inédit) FTPSR, UPAC.

politique, économique, social et spirituel de leurs membres pour la sauvegarde de la création.

- Les centres de formation théologique sont des lieux privilégiés pour outiller les pasteurs de façon à les rendre capables de détecter des problèmes écologiques et de promouvoir des pratiques y relatives sur le plan local au Cameroun.

Dans ce travail, notre objectif général est de développer un curriculum de formation en éducation théologique relative à l'environnement destiné aux pasteurs. Ce travail comporte les objectifs spécifiques ci-dessous:

- Outiller les pasteurs de façon à identifier les questions écologiques qui se posent au Cameroun;
- Rendre les pasteurs capables de s'impliquer personnellement dans la résolution des problèmes écologiques qui se posent dans leurs paroisses ;
- Aider les pasteurs des Églises protestantes du Cameroun à impliquer leurs communautés dans la réduction des problèmes écologiques en milieu paroissial et familial;

3. Délimitation spatiale

Notre étude porte sur la formation des pasteurs protestants en éducation théologique relative à l'environnement au Cameroun. Dans le souci de toucher toutes les régions aux différentes réalités environnementales, la formation est projetée pour les régions du centre, du nord, de l'ouest et de l'Est. Quant aux centres de formation théologique, notre choix va à l'endroit d'un centre pilote qu'est la Faculté de théologie protestante et des sciences religieuses de l'université protestante d'Afrique centrale.

4. État de la réflexion ecclésiale et des pratiques pastorales

Depuis les années 1970, différents chercheurs s'investissent dans les questions écologiques et les théologiens ne font pas exception. Toutefois, il est à constater que la production reste abondante dans les pays européens et américains. Notre thèse de doctorat (soutenue en 2014) centrée sur la « catéchèse écologique au sein des Églises protestantes dans la ville de Yaoundé » fut le premier travail théologique traitant des questions écologiques au Cameroun. Là, nous

mettons en exergue les difficultés des pasteurs protestants à mener une pastorale écologique au sein de leurs paroisses respectives.

Il est donc à constater que malgré les problèmes écologiques qui se posent au Cameroun, les chercheurs théologiens du pays n'ont pas encore manifesté leur intérêt à s'y engager. Cela s'explique, peut-être, par l'absence des questions écologiques dans leur programme de formation.

5. Cadre conceptuel et fondements théoriques de l'étude

5.1. Cadre conceptuel

Sous ce point, nous mettons en exergue le sens des concepts de notre thème et nous essayons de dégager les relations entre les uns et les autres.

5.1.1. Écologie, Théologie, écothéologie

D'origine grecque *oikos* qui signifie « maison », « habitat », et *logos* qui signifie « science », « discours », l'écologie est « une science qui étudie les relations des êtres vivants avec leur environnement »⁷. Pour Claude Njomgang, « l'écologie est l'étude des relations qu'entretiennent entre elles, les différentes espèces vivantes au sein d'un lieu ou d'un habitat naturel »⁸. En ce qu'il est, le vocable « écologie » est inséparable de l'« environnement. » Selon Jacques Hardy, le terme environnement peut être défini comme suit: « L'eau, l'atmosphère et le sol ou toute combinaison de l'un ou l'autre ou, d'une manière générale, le milieu ambiant avec lequel les espèces vivantes entretiennent des relations dynamiques »⁹. Partant du fait que la « vie » au centre de l'écologie, nous restons dans la même position que le professeur Olivier

⁷ *Dictionnaire Larousse illustré*, Paris, Larousse, 2007, p. 392.

⁸ C. Njomgang, *Economie des ressources naturelles de l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 10

⁹ J. HARDY, (1999), *Municipalité et qualité de l'aire intérieure*, Paris, Municipalité, 1999, pp.20-21

Landron, pour qui, les vocables « écologie », « création », « nature » et « environnement » sont commutables en théologie chrétienne¹⁰.

Du grec *Theos* (Dieu) et *logos* (discours, parole) la théologie est le discours sur Dieu. Dans la tradition chrétienne, elle cherche à rendre audible et compréhensible la foi et à l'exprimer dans le langage de la raison. De ces trois vocables (*oikos*, *theos* et *logos*) l'écothéologie est un discours, une étude des relations qu'entretiennent entre eux tous les éléments de la biosphère ainsi qu'entre ces derniers et Dieu. Il s'agit d'une vision selon laquelle le salut de Dieu va dans deux directions : d'une part, il est vertical parce qu'il permet d'entretenir les relations des humains avec le Créateur, et de l'autre, il est l'horizontal dans ce sens qu'il vise à harmoniser les rapports des humains avec le reste de la création.

5.2.2. Éducation relative à l'environnement

Après la première Conférence internationale des Nations unies sur l'environnement humain à Stockholm en 1972, les États membres de l'UNESCO ont établi une définition de l'Éducation relative à l'Environnement (ErE): « *un processus dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement* »¹¹.

Pour Cécile Fortin-Debart¹², l'éducation relative à l'environnement renferme toute une série d'expressions : Il s'agit d'abord de *l'éducation au sujet de l'environnement*. Celle-ci est axée sur le contenu, l'environnement étant objet d'apprentissage. Ensuite, il est question de *l'éducation pour l'environnement*, qui met l'accent sur l'apprentissage à prévenir et à résoudre les problèmes environnementaux. Enfin, il s'agit de *l'éducation par et dans*

¹⁰ O. LANDRON, (2008) *Le catholicisme vert. Histoire des relations entre l'Eglise et la nature au XXème siècle*, Cerf, Paris, 2008, p. 28.

¹¹ L.SAUVÉ (1997), *Pour une éducation relative à l'environnement*, Montréal, Guérin.

¹² C-F. DEBART, « Analyse des actions d'EDD mises en œuvre dans l'enseignement scolaire », in F. GRUMEAUX et P. MATAGNE (dir.), (2009), *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire*, vol.1, Paris, L'Harmattan, p. 40.

l'environnement, qui s'intéresse à l'éco-formation : apprendre au contact de l'environnement biophysique ou social, créer un lien, des valeurs, une empathie, une envie de s'engager.

Les objectifs fondamentaux de l'éducation relative à l'environnement ont été mentionnés dans la charte de Belgrade en 1975¹³ et confirmés à Moscou en 1987¹⁴. De ces chartes, nous pouvons résumer les points abordés en trois objectifs globaux, qui restent au centre de l'éducation relative à l'environnement : il s'agit d'abord de sensibiliser et d'aider les individus à prendre conscience des interactions des problèmes économiques, sociaux, politiques et écologiques dans les zones urbaines et rurales. Ensuite, il est question d'aider les individus à acquérir les connaissances, les valeurs, les attitudes, la motivation et les compétences requises pour la protection et l'amélioration de l'environnement. Enfin, l'accent est mis sur la provocation des nouveaux modes de comportement chez les individus et les groupes sociaux en ce qui concerne l'environnement. De ces trois objectifs, on comprend la multidimensionnalité de l'éducation relative à l'environnement. En ce qu'elle est, elle implique une variété d'actions: sensibilisation, animation, formation, accompagnement de projets collectifs. Avec une grande richesse d'approches et de méthodologies, elle traite de nombreux enjeux : agriculture, aménagement du territoire, biodiversité, consommation, eau, énergie, climat, mobilité, nature, politique socio-économique, santé, solidarité.

5.2.3 Église protestante

Le mot « Église » vient du mot grec *ekklesia*. Il est composé de *klesia*, dérivé du substantif *klêsis* (appel, vocation) ou du verbe *kaleô*, (appeler, convoquer, faire venir). Quant au préfixe *ek*, il exprime l'idée de « hors de », à « partir de », « vers l'extérieur ». On en déduit souvent que le mot *ek-klesia* veut dire: ceux qui sont appelés hors de, ou même ceux qui sont appelés à sortir (sous-entendu : du monde). Dans le mot *Église*, l'élément principal est bien sûr *Klesia*, qui rattache la notion d'Église non seulement à celle d'appel, de vocation mais aussi de réponse,

¹³ UNESCO-PNUE, (1976) « La Charte de Belgrade, Colloque international sur l'éducation relative à l'environnement, Belgrade du 13-22 octobre 1975 », in *Connexion, Bulletin de l'éducation relative à l'environnement*, vol.1, pp. 1-3.

¹⁴ Cf. UNESCO-PNUE, (1977), *Conférence internationale intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement*, Tbilissi du 14-26 octobre 1977, Paris.

d'engagement dans cette vocation. L'Église, est « l'appelée », « vocationnée » d'entre les humains, pour écouter la Parole de Dieu, et remplir la mission que cette Parole définit. L'expression « Églises protestantes » renvoie à l'ensemble des communautés chrétiennes issues de la Réforme du XVI^{ème} siècle, soit que ces communautés aient été formées à cette époque par ceux qui se séparèrent de l'Église romaine, soit qu'elles aient pris naissance par la suite au sein des communautés protestantes, ou qu'elles se soient développées en pays de mission. On distingue plusieurs courants dans le protestantisme : un courant luthérien (luthéranisme) un courant réformé (avec le zwinglianisme et le calvinisme), un courant anglican et un courant évangélique¹⁵.

Dans ce travail, les Églises protestantes sont des communautés chrétiennes reconnues comme telles par le Conseil des Églises protestantes du Cameroun (CEPCA). Il s'agit de : la *Cameroon Baptist Convention* (C.B.C), l'Église anglicane (E.A), l'Église évangélique du Cameroun (E. E. C), l'Église évangélique luthérienne du Cameroun (E.E.L.C), l'Église fraternelle luthérienne du Cameroun (E.F.L.C), l'Église presbytérienne camerounaise (E.P.C), l'Église protestante africaine (E.P.A), la *Native Baptist Church* (NBC), la *Presbyterian Church in Cameroon* (P.C.C), l'Union des Églises baptistes du Cameroun (U.E.B.C) et l'Union des Églises évangéliques au Cameroun (U.E.E.C).

En ce qu'elles sont, les Églises protestantes du Cameroun constituent des lieux auxquels on ne peut renoncer pour la sauvegarde de la création. Leur mission est d'outiller les chrétiens, membres de la société, pour connaître les défis à relever et la nécessité d'agir selon l'Évangile ainsi que la conscience du rôle qui leur est dévolu en matière de promotion de la vie. En ce sens, elles font actuellement face à l'urgence d'intégrer la sauvegarde de la création dans leurs discours et pratiques et cela passe par la formation théologique de leurs pasteurs. En effet, comme le rapporte Jean Paul Messina, le protestantisme s'est développé au Cameroun à partir du milieu du XIX^{ème} siècle, et aujourd'hui ils comptent 26% de la population camerounaise¹⁶. Les Églises protestantes marquent l'histoire du Cameroun à travers la création et la gestion d'un

¹⁵ M. YARDENI, (1985), *Le refuge protestant*, Paris, PUF, p.10

¹⁶ J.-P. MESSINA et J. SLAGEREN, (2005), *Histoire du christianisme au Cameroun dès origines à nos jours*, Karthala, 2005, p.13

important patrimoine social et diaconal. Ce patrimoine comprend des centres de littérature, des hôpitaux, des centres nutritionnels, des écoles primaires et maternelles, des collèges d'enseignement général, technique, commercial et industriel, des universités avec des Facultés de Théologie Protestante. Ce sont ces dernières qui s'occupent de la formation des personnes destinées à exercer différents ministères ecclésiaux.

6. Le modèle théorique

6.1. Éducation relative à l'environnement

Pour Lucie Sauvé, ce qui fait la richesse de l'éducation relative à l'environnement, c'est la diversité des pratiques et des théories, qui témoignent elles-mêmes d'une grande diversité des visions éducatives¹⁷. Dans ses analyses, elle préfère la combinaison de trois théories intimement liées : la théorie humaniste, la théorie progressiste et la théorie libérale.

En effet, dans un système éducatif qui promeut l'environnement, la théorie humaniste centrée sur la personne dans son environnement est mise au premier plan. Il est question de l'éducation par l'environnement, où la personne développe sa sensibilité relativement aux éléments de son cadre de vie. Ici, deux éléments essentiels entrent en jeu : l'expression personnelle et le développement de la créativité à partir des éléments de la nature. Ainsi, sur le plan psychologique, certaines activités de l'humain, lui font prendre conscience de sa dépendance et de son interconnexion avec son cadre de vie. Par cette théorie, en observant le fonctionnement de certains éléments de la nature, l'être humain peut organiser sa vie personnelle, sociale et environnementale. C'est à ce niveau que Lucie Sauvé parle de « la sphère d'interactions avec soi-même (lieu de construction de l'identité); la sphère d'interactions avec les autres (lieu de construction des relations d'altérité humaine); la sphère d'interactions avec le milieu de vie

¹⁷ Cf. L. SAUVE et al, (2001), *L'éducation relative à l'environnement – École et communauté: une dynamique constructive*, Montréal, Hurtubise.

partagé, Oïkos, lieu de l'éducation éco-logique et de l'éducation éco-nomique, où s'enrichit la signification de l'être-au-monde à travers les relations avec l'autre qu'humain »¹⁸.

Dans le monde protestant, Gérard Siegwalt manifeste de l'intérêt pour la question des rapports entre les humains, la nature et Dieu à travers sa théorie de la *crise des fondements*¹⁹. Pour Siegwalt, la crise actuelle a des fondements historique, philosophique, culturel et religieux. Elle est tout un ensemble de crises liées les unes aux autres : écologique et climatique, économique et financière, sociale et humaine, culturelle et spirituelle, et aussi ecclésiale et théologique. On comprend finalement que la crise écologique n'est pas seulement une crise de la relation de l'humain avec la nature, une simple question d'ajustement technique du rapport de l'humain avec son environnement. Elle est une crise multidimensionnelle et, plus profondément, de l'humain lui-même. Cette crise de civilisation est caractérisée par ce que Siegwalt appelle la « crise des fondements ».

Liant la crise écologique à la civilisation occidentale qui, à travers la techno-science et les principes du développement matérialiste, a oublié l'importance de la spiritualité et de la morale, G. Siegwalt considère ladite crise comme étant un jugement de Dieu qui fait appel à la repentance et à la conversion. Ainsi, il propose une intimité profonde entre l'humain (qui agit dans la nature) et Dieu qui l'a créé et, pourtant, qu'il a abandonné en rendant un culte illégitime à une « idole »²⁰ qu'est l'économie moderne.

Finalement comme le souligne Vaillancourt Louis, pour Gérard Siegwalt, « la reconnaissance des limites et des interdépendances dans la nature, le refus d'idolâtrer et d'absolutiser l'économie moderne, sont des tâches qui incombent à tous, chrétiens et non-chrétiens. La puissance régénératrice du Christ est à l'œuvre partout dans le monde, dans tous ceux et celles qui pratiquent une manière de vivre respectueuse de la vie. »²¹

¹⁸ L. Sauv , (2002), « L' ducation relative   l'environnement : possibilit s et contraintes », in *Connexion*, Vol. XXV11, no 1/2, p. 1-4.

¹⁹ G. SIEGWALT, (1965), *Nature et histoire. Leur r alit  et leur v rit *, Leiden, Brill, Voir en particulier la section « V rit  et nature », p. 127-145.

²⁰ G. SIEGWALT, *Dogmatique pour la catholicit   vang lique (DCE)*, I/1, p. 164

²¹ Vaillancourt, Louis « La th ologie  cologique de G rard Siegwalt ». *Laval th ologique et philosophique* 66, n  2 (2010) : 311–329.

En ce qu'elle est, la théologie de Gérard Siegwalt porte en elle à la fois l'expression et la promesse d'un engagement théologique et humain. Quelle serait alors la spécificité des chrétiens ? C'est à cette question que vient répondre Jürgen Moltmann à travers sa *théologie de l'espérance*.

D'après Jürgen Moltmann, « les gens qui espèrent en Christ ne supportent plus la réalité telle qu'elle est, mais ils commencent à en souffrir, à la contester puisqu'ils sont toujours piqués par l'aiguillon de l'avenir promis. C'est ainsi que la théologie de l'espérance fait de l'Église la source des nouveaux élans vers la réalisation de la justice, de la liberté et de l'humanité ici-bas, à la lumière de l'avenir promis par le Christ »²². Nous sommes donc en face d'une théorie qui soutient un humanisme christocentrique. Mais alors, un problème se pose, pour la compréhension d'une telle théologie dans le contexte africain. Quelle sera l'attitude du théologien protestant au vu des réalités africaines ?

C'est à cette question que la *théologie ubuntu de la réconciliation*²³ de Desmond Tutu vient donner les éclaircissements. En effet, le concept philosophico-religieux d'*ubuntu* est utilisé dans la plus grande partie de l'Afrique où, pour désigner l'être humain, les peuples utilisent le vocable « muntu » au singulier ou « bantu » au pluriel. Ici, ces peuples reconnaissent que nul ne peut prétendre exister hors des autres et que l'idée de l'individu découle de celle de la communauté. Cachée en l'être humain, *ubuntu* s'extériorise par le service à l'autre, l'hospitalité, la protection des êtres vulnérables, la générosité, bref, la promotion de l'épanouissement de tout et de tous dans un vivre ensemble convivial et permanent²⁴.

Pour l'archevêque anglican Monseigneur Desmond Tutu, « quelqu'un d'ubuntu est ouvert et disponible pour les autres « car il a conscience « d'appartenir à quelque chose de plus grand »²⁵. Cette personne ne se sent pas menacée par le fait que d'autres sont meilleures ou plus capables qu'elle. Sur la base d'une bonne confiance en soi qui provient du fait qu'elle appartient à un

²² J. MOLTMANN (1983), *Théologie de l'espérance - études sur les fondements et les conséquences d'une eschatologie chrétienne*, Cerf, 1983 (4e éd). P. 203

²³ M. NICOL, (2007), *Croire ubuntu : inspirations et paroles de Desmond Tutu*, Acropole, 2007

²⁴ Ibid.

²⁵ D. TUTU, (2000) *Il n'y a pas d'avenir sans pardon. Comment se réconcilier après l'Apartheid ?* Albin Michel,

ensemble plus vaste, elle se sent diminuée lorsque d'autres sont humiliés ou diminués, torturés ou opprimés. L'*ubuntu* rappelle notre interdépendance et se résume dans le dicton : « Je suis parce que nous sommes, et puisque nous sommes, je suis ». Cette conviction implique la reconnaissance que nous sommes tous liés ensemble, qu'un fil vital nous unit et s'entretient lorsque nous nous réalisons en prenant soin de ceux qui nous entourent, humains et non humains. C'est ladite reconnaissance qui oriente l'agir d'un *untu* digne de ce nom. Toutefois, une *théologie ubuntu* purement africaine risque de tomber dans une théologie naturelle dépourvue du Christ. Cette théologie se limite à la promotion de la vie, de l'existence sur terre. C'est ici qu'il faut penser à une *théologie ubuntu* christocentrée qui va au-delà des réalités du monde à travers Jésus Christ.

Quand il faut aborder les questions écologiques, même si en pratique on peut arriver à de semblables résultats, il faut toutefois se rendre compte que dans la théologie de l'*ubuntu* purement africaine, on agit en signe de reconnaissance des avantages qu'on tire de son environnement et inversement. Par contre, dans la théologie *ubuntu* christocentrée, la recherche de l'harmonie écologique est pour l'humain une manière de rendre un culte au Créateur tout en reconnaissant que cela reste au centre de sa mission dans le monde des vivants. De plus, Jésus promet à ses disciples, et par là à tous ceux qui croient en lui, d'aller leur préparer des places dans la maison de son Père. Là, nous sommes en face d'une écologie divine qui appelle les humains à dépasser les réalités naturelles (*ubuntu* de réconciliation) pour s'engager dans les réalités surnaturelles où leur agir dans la Création leur permet de rencontrer le Créateur. Ainsi, rechercher toujours l'harmonie écologique devient un commandement qui doit être bien gardé, comme une source qui alimente en permanence l'intelligence et la volonté de l'humain. Jésus l'enseigne ainsi: « *Celui qui a reçu mes commandements et y reste fidèle, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; moi aussi je l'aimerai, et je me manifesterai à lui* » (Jn 14, 21). Garder l'harmonie est une condition pour espérer rencontrer Dieu. « *Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu* ». Ce cœur pur, c'est celui qui contemple toute la Création, l'humain compris, comme ce lieu saint de la présence de Dieu. Dès lors, dans l'*ubuntu* christocentrée, l'humain n'est plus mû par un appétit insatiable d'exploitation de la Création et il n'a plus peur de l'autre. Le cœur réconcilié avec le Christ entre dans la confiance, et agit pour manifester cette confiance de rencontrer Dieu dans la joie d'avoir assumé sa mission première

sur la terre (cultiver et garder la terre). Finalement, dans la théologie *ubuntu* christocentrée, l'écologie humaine reste intimement liée à l'écologie naturelle et à l'écologie divine: la destinée de l'humain est de partager la même demeure que Dieu. Dans cette théologie, par l'exercice d'une praxis, l'Église se voit appelée à concrétiser ses mots tels que la « vie », le « salut », la « foi », dans le quotidien des humains et des non humains. La théologie *ubuntu* christocentrée est une source d'espérance, de paix, de justice et de sauvegarde de la création dans un Cameroun en crise généralisée. Voilà un dossier théologique qu'il faut bien examiner dans la formation des pasteurs au Cameroun

6.2. Le réel pouvoir des pasteurs camerounais en matière écologique

Le rapport aux questions environnementales et à la formation théologique est clair: on forme des individus qui, de par leur âge et leur considération sociale, ont un réel pouvoir de transformation sociale, économique, comportementale et spirituelle. Le champ des actions des pasteurs protestants est relativement large et, en contexte camerounais, la population accorde plus de crédibilité au discours des pasteurs qu'à ceux des politiciens. Il suffit de consulter les registres des Églises pour constater que, sur le plan statistique, certaines paroisses célèbrent des cultes de 1000 à 2000 participants à raison de 3 ou de 4 cultes par jour, un chiffre qu'on ne peut pas atteindre facilement lors d'une visite d'un Ministre ou d'un député dans une localité donnée.

En dehors de ces rencontres dominicales, au cours de la semaine, les différents groupes paroissiaux (groupe des femmes, des jeunes, des hommes, des enfants) organisent les activités relatives à leurs objectifs. Ces activités sont dans certains cas, organisées en présence du pasteur. On comprend, par-là, que le pasteur en contexte camerounais, a plus d'opportunité de sensibiliser la population à certains problèmes écologiques. La crédibilité accordée au message, la confiance qu'ont les destinataires (y compris les décideurs économiques et politiques) en la personne du pasteur, devraient être pour ce dernier, des opportunités pour contribuer au changement de la situation.

Cette contribution passerait par les prédications, les séminaires, les travaux pratiques qui mettent les compétences des uns au service des autres selon les besoins. Toutefois, de telles initiatives demandent que le pasteur soit compétent en écothéologie, c'est-à-dire qu'il ait appris à identifier un problème écologique qui se pose dans son milieu et qu'il puisse aider à sa résolution de façon

appropriée sans tomber dans le charlatanisme et dans le tâtonnement. Cela signifie qu'il doit avoir un savoir d'agir complexe, en lien avec le contexte d'exercice, qui intègre plusieurs connaissances et qui permet non seulement l'identification de problèmes écologiques, mais également leur résolution par une action adaptée à un moment et un lieu donnés. De plus, les initiatives du pasteur seront liées à sa capacité d'autoformation pour l'organisation des connaissances vers les finalités visées à travers un répertoire de stratégies cognitives, réflexives et motivationnelles efficaces.

De la compétence pastorale qu'exigent les initiatives en matière d'écothéologie, il est à remarquer l'importance des conditions de formation qui favorisent le transfert des apprentissages. Par lesdites conditions, l'apprenant développe la capacité de mobiliser ses compétences en dehors d'un contexte d'apprentissage initial spécifique pour pouvoir les réutiliser dans un contexte différent. Cela lui permet de réaliser des interventions planifiées et des évaluations authentiques²⁶.

7. Cadre méthodologique et plan

Sur le plan méthodologique, en plus d'un travail de recherche bibliographique, les résultats de nos recherches antérieures relatives à la catéchèse écologique au sein des Églises protestantes dans la ville de Yaoundé au Cameroun nous ont permis de formuler notre problématique et nos hypothèses de recherche.

La méthode analytique a permis de faire une analyse de la situation écologique au Cameroun et le niveau d'engagement des Églises protestantes dans la résolution des problèmes y relatifs. Elle a incité une clarification du contenu et des méthodes à mettre en marche pour outiller les pasteurs afin qu'ils soient capables d'identifier les questions écologiques qui se posent au Cameroun et d'agir en conséquence. Sur le plan pratique, il a été question d'organiser la formation des pasteurs en éducation théologique relative à l'environnement dans le but de leur permettre d'actualiser leurs savoirs et d'intégrer de nouvelles connaissances en lien avec la responsabilité

37. J. TARDIF, (1992), *Pour un enseignement stratégique. L'apport de la psychologie cognitive*. Montréal (QC) : Editions Logiques ; J.TARDIF, (1998), « Une évaluation authentique ». In : J. Tardif *Intégrer les nouvelles technologies de l'information. Quel cadre pédagogique ?* Paris : ESF Editeur, pp. 80-106.

de l'humain envers la Création. Cette formation n'était pas une activité ayant un dessein en soi, elle devait s'apprécier par la satisfaction des participants, les acquisitions qu'elle a permises et les résultats par l'effet du transfert. Ainsi, son efficacité et ses aboutissements, c'est-à-dire sa rentabilité, devait être qualifiable, quantifiable et mesurable. C'est pour cela qu'une évaluation de ladite formation a été effectuée en nous appuyant sur les quatre niveaux d'évaluation de l'apprentissage de Donald Kirkpatrick, à trois niveaux essentiels : au premier niveau, nous avons convenu d'évaluer les connaissances d'avant la formation. Le deuxième niveau d'évaluation concernait la situation immédiate après la formation, alors que le troisième niveau devait intervenir six mois plus tard. C'est surtout cette dernière étape qui allait nous permettre d'apprécier le degré de transfert des acquis sur le terrain. Dans le but d'évaluer la formation, une enquête par questionnaire a été réalisée. Également, des observations sur le terrain ont été effectuées pour recueillir des réalisations post-formations en milieu paroissial. Cette évaluation portait sur les principales composantes du programme de formation. En vue de répondre aux questions de recherche, les données recueillies sont analysées et interprétées à partir des indicateurs et selon des critères définis. La démarche d'analyse des résultats s'est effectuée en deux étapes. Les données des questionnaires sont fournies par les pasteurs formés. Les avis de tous les répondants sur les améliorations à apporter au programme sont analysés pour rendre compte de leurs recommandations à ce sujet. Pour arriver au bout de ce travail, nous présentons d'abord les problèmes écologiques rencontrés au Cameroun ainsi que les initiatives gouvernementales y relatives (Chapitre I). Ensuite, il est question de présenter les Églises protestantes et les questions écologiques au Cameroun (Chapitre 2), puis, vers l'intégration de l'éducation théologique relative à l'environnement dans la formation pastorale (Chapitre 3). Enfin, le chapitre 4 présente l'évaluation de la formation reçue, alors que le chapitre 5 dégage les perspectives d'un curriculum de formation initiale en faculté de théologie.

CHAPITRE 1 : LES PROBLÈMES ÉCOLOGIQUES AU CAMEROUN : PROBLÈMES ET RÉPONSES GOUVERNEMENTALES

Les questions environnementales se posent avec acuité dans le monde entier et chaque continent, chaque pays, à ses propres problèmes. Dans ce chapitre, nous présentons, d'une manière générale, quelques problèmes environnementaux rencontrés au Cameroun ainsi que leurs causes.

1. Brève présentation des problèmes écologiques au Cameroun

Le Cameroun est un État d'Afrique Centrale ayant une superficie de 475 442 km². Selon le Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Population (BUCREP)²⁷, le Cameroun comptait en 2010, 19 406 100 Camerounais dont plus de la moitié ont moins de 18 ans et le poids démographique des enfants âgés de moins de 15 ans se situait à 43,6 %. Les personnes âgées (60 ans et plus) représentent 5,5 % de la population totale du pays. Le nombre de villes de plus de 100 000 habitants est passé de 6 à 9 entre 1987 et 2010, avec 2 villes, Douala et Yaoundé, qui frôlent chacune 3 millions d'habitants. De cette situation, le taux d'urbanisation est passé de 37,9 % à 48,8 % de 1987 à 2010. Le taux annuel moyen de croissance démographique est évalué à 2,6 %. Il s'agit donc d'un pays marqué par une population jeune avec une urbanisation galopante, ce qui ne va pas sans impacts environnementaux croissants. La démographie du Cameroun, à 64,7% chrétien (catholiques : 38,4 % et 26,3 % protestants), constitue, d'une manière ou d'une autre, un problème de développement en termes de demandes sociales à satisfaire (santé, éducation, emploi, protection sociale). De plus, nous pouvons comprendre quelques problèmes environnementaux rencontrés dans ce pays : pénuries d'eau potable, déchets liquides et solides, menace sur la flore et la faune.

²⁷ Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (Rapport 2010)

Les problèmes environnementaux au Cameroun varient d'une localité à une autre, selon que l'on se retrouve en milieu urbain ou rural, en zone désertique ou forestière, maritime ou terrienne. Dans les lignes qui suivent, nous présentons les différentes pollutions ainsi que les menaces environnementales que nous rencontrons au Cameroun.

2. La pollution de l'air au Cameroun

La Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance du 16 mars 1979 à Genève définit la pollution atmosphérique comme suit :

« L'introduction par l'humain, directement ou indirectement, dans l'atmosphère et les espaces clos, de substances ou d'énergie ayant une action nocive de nature à mettre en danger la santé humaine, à endommager des ressources biologiques et les écosystèmes, à influencer sur les changements climatiques, à détériorer les biens matériel »²⁸.

En effet, aborder la question de pollution atmosphérique qui implique, d'une manière ou d'une autre, la qualité de l'air, s'avère plus ou moins complexe selon l'optique dans laquelle est abordée la question : nuisances, diffusion, impacts ou risques. Sous ce point, nous nous intéressons à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations et à celle de l'air ambiant au Cameroun, tout en mettant un accent particulier sur les causes essentiellement d'origine humaine : domestique, industrielles, agricoles et reliées aux transports.

2.1. Pollution de l'air à l'intérieur des habitations

Le Cameroun a été pointé du doigt dans le rapport de l'OMS/UNICEF comme étant l'un des pays du monde où le bilan de la contamination de l'air de l'intérieur des habitations est très déficitaire²⁹. Cela se comprend puisque le même rapport mentionne que 78.9% de la population n'ont pas accès à une source d'énergie moderne pour cuire leurs aliments ou se chauffer. Ils

²⁸M. PRIEUR et S. DOUMBE-BILLE (dir.), (1998), *Recueil francophone des traités et textes internationaux en droit de l'environnement*, Bruxelles, Brylant/AUPELF-UREF, p.380.

²⁹ Cf. OMS/UNICEF, (2011), *Rapport 2010 sur la pollution de l'air intérieur en Afrique*, Genève.

utilisent alors les combustibles solides tels le bois, les déjections animales, le débris végétaux et le charbon dans leurs habitations parfois non aérées.

2.2. Pollution de l'air dans des lieux de travail au Cameroun

Dans certains lieux de travail au Cameroun, les travailleurs sont confrontés aux problèmes de la mauvaise qualité de l'air. L'on remarque par exemple la mauvaise gestion ou l'ignorance de l'importance des masques et casques au travail. Malgré les services municipaux d'inspection sanitaire, l'on constate que, globalement, l'air de l'intérieur des lieux de services au Cameroun n'est pas propre. Dans certains lieux de travail, l'aspect financier prime sur le contrôle de l'hygiène et de la salubrité, et, souvent, la quittance d'inspection est établie sans que l'inspection proprement dite soit faite. Les mesures de prévention de la pollution sont sacrifiées pour arriver à supporter le terrible chômage: « celui qui ne veut pas travailler dans ces conditions, qu'il s'en aille, il y a plein de demandes d'emploi » disent les patrons.

2.3. Pollution de l'air ambiant au Cameroun

Il existe diverses sources de pollution de l'air ambiant au Cameroun et ces sources sont essentiellement d'origine humaine : domestique, industriel, agricole, transport. Pour ne prendre que le cas des transports, en plus des aéroports dont les plus importants sont ceux de Yaoundé et de Douala, la pollution atmosphérique au Cameroun est due aux trains diesel, aux véhicules d'occasion et aux taxis-motos. Il n'est pas rare de rencontrer les vendeurs du carburant nommé « Zoa Zoa », ou encore ceux qui mélangent de l'essence ordinaire à du pétrole. Ces carburants frelatés font comprendre pourquoi on y rencontre des véhicules ou motos fumants comme des locomotives du XIXe siècle.

En plus de la pollution due à des moyens de transport et à l'industrialisation non contrôlée, la pollution atmosphérique au Cameroun est accentuée par l'incinération des ordures ménagères et industrielles. En effet, la politique de lutte contre l'insalubrité des déchets solides ménagers est menée par la Société d'Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM) dans les grandes villes, et, par les municipalités locales dans les petites villes. Les déchets industriels sont gérés par leurs producteurs. Concernant les ordures ménagères, les décharges accueillent des centaines de tonnes de déchets solides chaque jour déversés, étalés au fur et à mesure et

recouverts de terre. Pour la sécurité des décharges, il est procédé périodiquement à la dératissage et à la désinsectisation. Cette méthode est peu coûteuse mais comporte d'énormes risques pour les animaux et pour les humains.

Malgré les efforts observés dans le travail des institutions de collecte et de gestion des déchets, beaucoup d'autres déchets solides ménagers sont déversés par dizaines de tonnes chaque jour dans la nature. Par exemple, 56 décharges non planifiées ont été dénombrées sur une surface de 8,5 Km² pour un volume total de 12 278,93m³ dans Yaoundé I, soit 60% du volume produit. Chaque jour, débordées par les déchets qu'elles ont eux-mêmes produits, des populations et des industries choisissent la solution facile de les incinérer non seulement dans les décharges informelles, mais parfois aussi dans les bacs à ordures d'HYSACAM. Comme toute pratique de brûlis, cette technique traditionnelle cause énormément de pollution de l'air et ipso facto de graves préjudices à la santé humaine et à l'environnement en général.

Une autre catégorie de pollution de l'air ambiant concerne des odeurs nauséabondes et/ou nocives rencontrées surtout en milieu urbain. Le Cameroun est en outre confronté à des problèmes d'urbanisme. A heure actuelle, on peut citer les cas d'évacuation des eaux usées, les urinoirs de trottoirs qui résultent du manque de toilettes publiques, les vidanges de fosses septiques sur les voies publiques qui sont autant de sources d'odeurs nauséabondes. Par rapport aux odeurs émanant des établissements classés, il est à constater que beaucoup de ces derniers restent dangereux, insalubres ou incommodes. Pour illustrer les conséquences y relatives, lors de nos recherches doctorales, un de nos enquêtés médecin nous a précisé que 200 cancers se développent chaque année dans la ville de Yaoundé et que les composants organiques volatils causent environ 13 000 décès prématurés dus à la pollution de l'air. On déplore déjà l'augmentation des bronchites, rhinites, sinusites, pharyngites et rhumes de tous genres. Célestin HOUNKPE, professeur agrégé d'otorhinolaryngologie au CHU de Yaoundé, alerte : « On rencontre de plus en plus des handicapés du nez, c'est-à-dire des gens qui souffrent de rhume 365 jours sur 365 avec des crises chroniques d'éternuement »³⁰. Loin de prétendre épuiser les

³⁰Notre entretien avec Célestin HOUNKPE le 23 Mars 2012 à 14h00'.

données qui justifient la pollution atmosphérique au Cameroun, il est à constater que dans la plupart des cas, cette pollution reste liée à la pollution hydrographique.

3. La pollution hydrographique au Cameroun

La Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution, du 12 février 1978 à Barcelone, définit la pollution hydrographique comme suit :

« L'introduction directe ou indirecte, par l'homme, de substances ou d'énergies dans les milieux aquatiques, lorsqu'elle a des effets nuisibles tels que dommages aux ressources biologiques, risque pour la santé de l'homme, entraves aux activités aquatiques y compris la pêche, altération de la qualité de l'eau du point de vue de son utilisation et dégradation des valeurs d'agrément. »³¹

Le territoire du Cameroun se divise en cinq bassins hydrographiques : Tchad, Niger, Congo, Sanaga et côte Atlantique. La rivière Sanaga, qui s'écoule du centre vers l'océan, constitue l'axe hydrographique du pays. Plusieurs rivières plus courtes se déversent directement dans l'océan : Nyong, Wouri, Mungo et Ntem. Dans le nord du pays, les rivières ont un débit extrêmement variable, mais généralement faible ; les plus importantes sont la Bénoué et le Logone.

3.1. Pollution par les eaux résiduaires

Au Cameroun, comme dans la plupart des pays africains, il existe un certain nombre d'industries, telles que brasseries, sucreries, usines de transformation et de traitement des produits alimentaires, tanneries, qui évacuent de grandes quantités de déchets organiques. A Mbandjok et Nkoteng, des sucreries évacuent leurs déchets directement dans la Sanaga, sans traitement aucun. La tannerie de Ngaounderé et les brasseries de Bafoussam, de Yaoundé et de Douala, les abattoirs, les usines de blanchiment et d'impression des étoffes, les usines de peintures et de vernis, déversent également leurs déchets directement dans les rivières. A l'heure actuelle, il n'existe pratiquement pas de réseaux de tout-à-l'égout, sauf de rares exceptions dans les zones nouvellement construites de Yaoundé et de Douala. Ces deux villes produisent des eaux

³¹ PRIEUR, M. et DOUMBE BILLE, S. (dir), Op.Cit. p.349.

résiduaire dont la charge est de 11 700 et 14 000 tonnes par an respectivement. A Limbé, une papeterie et une usine d'huile de palme évacuent leurs effluents directement dans la mer.

3.2. Pollution par les latrines et lavage des véhicules

Selon les recherches d'Emmanuel Ngnikam sur les villes de Yaoundé et de Douala³², 72% des ménages utilisent les latrines à fond perdu comme système d'assainissement. Plusieurs latrines à fond perdu sont construites dans les quartiers d'habitat spontané et côtoient les puits ou les sources dont les eaux sont prélevées pour divers usages dont l'alimentation humaine. Dans la plupart des cas, l'assainissement quasi individuel est marqué par une forte présence de latrines qui communiquent directement avec les puits d'eau (70% à 80% des ouvrages) ou avec des cours d'eau. En tout état de cause, l'utilisation des cours d'eau ou des torrents comme dépotoir de déchets ou encore comme lieux de vidange des fosses septiques engendre une pollution par les excréments. A ceux-là s'ajoutent ceux qui lavent les véhicules et les garages qu'on trouve à côté des cours d'eau. Or, il n'est pas rare de rencontrer des enfants qui nagent dans ces cours d'eau.

Bref, il existe au Cameroun plusieurs sources de pollution hydrographique. Ce pays est abondamment irrigué par un vaste réseau hydrographique qui, néanmoins, démontre l'intensité de la pollution visible, si bien qu'on peut parler de « rivières-poubelles ». Comme conséquence, la pollution de l'eau au Cameroun se manifeste surtout par la présence des maladies hydriques telles que le choléra, la typhoïde, les dysenteries, la poliomyélite, les innombrables gastro-entérites et diarrhées. De même, comme l'affirme Georges WHETE³³, le développement anormal des cancers, des leucémies ou des ataxies à Yaoundé permet de soupçonner une pollution par certaines substances toxiques telles que le plomb et le mercure puisque ces métaux lourds sont aussi de parfaits témoins de la pollution de l'eau. Nous ne pouvons pas oublier que

³² Cf. E.NGNIKAM, (2002), *Evaluation environnementale et économique de système de gestion des déchets solides municipaux : analyse du cas de Yaoundé au Cameroun*, thèse de Doctorat/ INSA de Lyon, Lyon, (inédit).

³³ Cf. G. WHETE, (2000), *Problématique générale de l'assainissement des eaux usées urbaines à Yaoundé*, Luxembourg, Fondation Universitaire Luxembourgeoise.

la pollution des marécages et des rivières dans certains cas, ont des effets néfastes sur la faune et la flore aquatique.

3.3. Pollution sonore au Cameroun

Le terme de « pollution sonore » s'applique aux effets provoqués par des phénomènes acoustiques (ou bruits) ayant des conséquences sur la santé des personnes, de la gêne momentanée à des troubles plus graves.

Au Cameroun, la pollution sonore se manifeste par les bruits de voisinage tels que disputes, travaux de bricolage, bruits d'animaux, bruits de chantiers, les bruits provenant d'entreprises tels que des restaurants et des bars. S'il est possible de parler de la pollution sonore à plusieurs niveaux au Cameroun, deux lieux restent les plus remarquables. Il s'agit des entreprises commerciales et des Églises.

3.3.1. Pollution sonore par les entreprises commerciales

Lors de nos recherches doctorales, nous avons rencontré cette plainte des habitants de Douala:

« Nous, habitants de Bonapriso Koumassi, avons l'honneur de venir auprès de votre haute bienveillance, solliciter votre intervention afin que soit mis fin aux très fortes nuisances sonores et nocturnes dont nous sommes victimes depuis deux mois par la Riviera qui s'est transformée en cabaret dancing non insonorisé de 20h à l'aube. Nous avons perdu le sommeil. Les décibels sont extrêmement puissants et font vibrer les portes et fenêtres de nos maisons toute la nuit, les week-ends et jours fériés. Nous n'en pouvons plus. Il y va même de notre santé »⁵⁹

La plainte de ces habitants traduit le quotidien des villes camerounaises caractérisées par de graves nuisances sonores. La musique publicitaire dans les centres commerciaux, la musique de détente dans les bars, restaurants, dancing, les machines industrielles (menuiseries, garages, forgerie, etc.), sont autant de domaines nécessitant des mesures restrictives d'urgence. La pollution sonore au Cameroun atteint son point culminant en période de fin d'année où l'on dirait qu'il s'agit de la compétition du plus grand émetteur de bruit.

3.3.2. Pollution sonore par les Églises

A côté des nuisances sonores occasionnées par les entreprises commerciales, un nouveau phénomène mérite une attention particulière. Il s'agit des bruits de certaines Églises dites

« réveillées »³⁴. En effet, de par le décret présidentiel N°90/53 du 19 décembre 1990, modifié par la loi N°99-011 du 20 juillet 1999 libéralisant les associations au Cameroun, les villes de ce pays connaissent une prolifération des Églises dites « de réveil ». Ces dernières sont en fait, à l'origine de multiples tourments chez les populations riveraines où elles s'installent, de par leurs nuisances sonores.

Toutefois, si les Églises dites « de réveil » sont accusées de pollution sonore dans les villes du Cameroun, les Églises dites « établies » ne sont pas à l'abri de ladite accusation surtout à travers les cloches qui sonnent à tout moment.

Finalement, constatons qu'il y a une réelle nuisance sonore dans les villes du Cameroun. Si elles sont parfois sous-estimées, les conséquences de la pollution sonore sur la santé ne se limitent pas à une simple fatigue ou à une gêne momentanée. En Europe Occidentale, selon une étude publiée par l'OMS en 2011, les nuisances sonores sont à l'origine de maladies cardiovasculaires, de troubles cognitifs (détérioration de la mémoire, des facultés mentales, etc.). On comprend donc, que faute d'une étude approfondie relative à ce type de pollution au Cameroun, sa négligence entraîne des risques sanitaires pour la population camerounaise.

3.4. Menaces de la biodiversité au Cameroun

La biodiversité au Cameroun connaît beaucoup de menaces aujourd'hui. Bien que certaines de ces dernières affectent à la fois la faune, la flore et même la santé humaine, nous dégageons quelques cas de menaces propres à chaque catégorie.

3.4.1. Les menaces à la faune

Le Cameroun possède 13 parc nationaux et réserves analogues couvrant une superficie de près de 2 millions d'hectares. La plupart ne sont ni aménagés ni accessibles. Seuls les trois parcs situés au nord reçoivent la visite de milliers de touristes. Ils sont chacun équipés d'un

³⁴ Officiellement, le tableau confessionnel du ministère de l'Administration territoriale compte 43 confessions religieuses au Cameroun, mais des sources à la préfecture du Mfoundi parlent de plus de 500 Églises dans la seule ville de Yaoundé : Y-F-O. NDONGO, A-J. EBENE et J. TEGNEROWICZ, (2010) *Religion, Capital social et réduction de la pauvreté au Cameroun: Le cas de la ville de Yaoundé*, Yaoundé, Presse UCAC, 2010, p. 12.

campement-hôtel confortable. Les espèces animales varient avec la latitude, le climat et la végétation. Les gorilles se cachent dans la forêt entre Yokadouma et Kribi ; c'est l'un de leurs derniers refuges. Les autres singes, plus petits, surtout les cynocéphales et les patras, se rencontrent un peu partout à travers le pays, particulièrement au centre, dans la région de Tibati-Ngaoundéré. Les éléphants vivent au sud (à la frontière guinéenne), dans la plaine des Mbos (aux alentours de Dschang) et au-delà du plateau de l'Adamaoua, jusqu'au lac Tchad. Les panthères sont en voie de disparition ; on en rencontre encore quelques-unes dans les monts Mandara. Les autres animaux vivent surtout dans les parcs ou réserves analogues dans le nord du pays. Le Cameroun abrite des espèces de serpents parmi les plus venimeux au monde : le cobra, la vipère du Gabon et le mamba vert, les scorpions et les mygales. Les rivières du Cameroun sont spécifiques pour les grenouilles (8 genres sont quasiment limités à ce pays). Le Cameroun compte entre 250 et 300 espèces de mammifères et 848 espèces d'oiseaux³⁵.

Actuellement, cette faune diversifiée est menacée par les pratiques telles que la chasse illégale, les feux de brousse, la déforestation non contrôlée. Par exemple, l'année 2012 a été marquée par le massacre d'éléphants dans la zone septentrionale du Cameroun où, d'après les sources officielles, 300 dépouilles d'éléphants ont été trouvées dépourvues de leurs défenses dans le Parc National Camerounais de *Bouba N'Djida*. Malgré l'embargo qui frappe la chasse anarchique des espèces protégées, les amateurs de la viande fraîche venue tout droit de la forêt ne font pas l'économie de leur gourmandise.

3.4.2. Menaces de la flore

Sur le plan de la diversité végétale, les formations forestières comportent plusieurs sous-types écologiques, reflet de diversité géographique qui a ainsi doté le Cameroun d'un patrimoine unique en son genre en Afrique. Dans le bassin du Congo, le Cameroun a le taux de déforestation annuel le plus élevé après la République Démocratique du Congo. Comme valeur économique, le Cameroun est le septième exportateur mondial de bois tropical. Dans ce domaine, il est le

35 MONZA Jean-Pierre (1996), *L'Atlas pour la conservation des forêts tropicales d'Afrique*, Paris, p.138.

troisième en Afrique après la Côte-d'Ivoire et le Gabon. Le bois occupe la quatrième place dans l'ordre d'importance des exportations camerounaises, après le pétrole, le café et le cacao³⁶. Suite à l'exploitation de la forêt, près de 815 espèces végétales, sur les 7850 qui font la richesse végétale du Cameroun, sont menacées de disparition. C'est ce qu'a révélé une étude baptisée « *Red Data Plan Cameroon* » conduite par l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD) et le jardin botanique royal de Londres.

Selon le Fonds des Nations Unies pour l'alimentation (FAO), la mangrove qui couvrait une superficie de 472 000 hectares, il y a trente ans, n'en occupe que 250 000 de nos jours.

De toutes ces études, les causes identifiées par les chercheurs sont entre autres l'urbanisation anarchique, les catastrophes naturelles, le changement climatique, la coupe abusive du bois, les feux de brousse. Plus grave, presque toutes les aires protégées, les réserves et les parcs sont en train d'être réduits dans la région du Nord. Si rien n'est fait pour protéger la biodiversité, le Cameroun pourrait être victime d'une catastrophe écologique à l'avenir.

3.5. L'humain menacé

Sur le plan planétaire, Eric Bischoff souligne que plus de 40% de la population mondiale, soit plus de 3,3 milliards, vit dans des régions à risque des maladies dues à un environnement malsain³⁷. Pire encore, comme le prouvent Gérard Lopez et Gina Filizzola, ces maladies sont annuellement à l'origine de 400 à 900 millions de cas de fièvres, provoquant entre un et trois millions de morts, soit, en moyenne, un mort toutes les 30 secondes³⁸.

Au Cameroun, pour ne prendre que la ville de Yaoundé, au mois de janvier 2011, en prenant les cas du paludisme et de la typhoïde (deux des maladies liées à un environnement malsain) à travers les registres de consultation³⁹, les données chiffrées ont prouvé que le paludisme se

36 BUTTOUD.G , (1989), *Les produits forestiers dans l'économie africaine* .p. 254.

37 Cf. E. BISCHOFF, Qu'est-ce que le paludisme ?, Free.fr.<http://www.ebischoff.free.fr/Palu/Palu2html>, 6 Mars 2011 à 21h30.

38 Cf. G. LOPEZ et G. FILIZZOLA, (1995), *Victimes et victimologie*, 1^{er} éd., Paris, PUF, 1995.

39 Nous avons constaté dans ces registres les cas des maladies à transmission fécale-orale comme le choléra, celles liées à des morsures des chiens ou, liées à un vecteur (filariose, dengue). Toutefois, nous n'avons pas pu relever les données statistiques de toutes ces maladies dans tous les hôpitaux, encore moins dans tous les centres de santé de

présentait comme suit : 82%, 67%, 58%, 51%, 43% de consultation respectivement à l'hôpital Jamot, l'hôpital Djoungolo de l'Église presbytérienne camerounaise, l'hôpital de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, et à l'hôpital général de Yaoundé. Quant à la typhoïde, les données étaient de 63%, 52%, 49%, 38%, 34%. En plus de ces maladies, en juillet 2013, nous avons mené une étude transversale sur l'état nutritionnel des enfants, de 0 à 59 mois, dans la province du Littoral, qui concernait 2011 enfants dans le département du Nkam (43 200 habitants), dans la Sanaga Maritime (73 659 habitants) et dans la ville d'Edea (53 139 habitants), chef-lieu de ce dernier département.

Nos résultats ont confirmé que la malnutrition est bien un problème de santé publique au Cameroun (du moins dans cette région étudiée), particulièrement chez les enfants d'âge préscolaire. Les facteurs qui contribuent aux risques potentiels que présentent les aliments au Cameroun sont intimement liés aux comportements des populations : les pratiques agricoles inadéquates ; l'hygiène insuffisante à tous les stades de la chaîne alimentaire ; l'utilisation à mauvais escient de produits chimiques ; la contamination des matières premières, des ingrédients et de l'eau ; les conditions inadéquates ou impropres de transport et d'entreposage.

Loin de présenter tous les problèmes environnementaux du Cameroun, il est à constater qu'ils sont multiples et complexes. Quelles en sont les causes ?

3.6. Les causes des problèmes environnementaux au Cameroun

Le Cameroun n'est pas un pays isolé. Sa vie politique et économique, son atmosphère et son hydrographie font qu'il est lié au reste du monde. Ainsi, sur le plan environnemental, l'analyse de ses problèmes se fait sur les plans externe et interne tout en reconnaissant l'imbrication des uns dans les autres. Cela reste évident puisque la technisation de la nature, le commerce international, les innovations technologiques et la course au développement à l'occidentale n'épargnent aucun pays en voie de développement. Ainsi, on peut comprendre pourquoi le

Yaoundé. Aussi, nous n'avons pas pu avoir les données qui concernent les cas de maladies traitées à l'automédication. Pour approfondir ces données, lire : C. PETTANG, (1998) *Diagnostic de l'habitat urbain au Cameroun*. Québec, PUL ; X. DURANG, (1999) *Etude sur les modes de vie et l'habitat à Yaoundé*, Yaoundé, Librairie Le GRIOT.

Cameroun se trouve envahi par les déchets venant de l'Occident, souvent comme aide au développement (les vieilles machines et véhicules qui se gâtent après quelques mois et sans réparateur, les roues usées qui se retrouvent éparpillées dans la nature). Sur ce point, nous nous intéressons surtout à des causes internes.

3.6.1. Les causes liées à la gestion du pouvoir politique au Cameroun

Un regard rétrospectif sur la gestion des ressources naturelles montre qu'elles jouent un rôle important dans la vie des États. Or, contrairement aux pays de l'Organisation des pays exportateurs du pétrole (OPEP), par exemple, qui ont nationalisé l'industrie pétrolière, le Cameroun a confié à des compagnies privées étrangères les grands domaines de l'exploitation environnementale tels que le pétrole, le bois et le gaz. Ainsi, une complicité s'est installée entre les détenteurs du pouvoir politique et les exploitants. Les rentes tirées des ressources naturelles renforcent le pouvoir qui s'exerce au détriment des populations. Cela fait que la quête du pouvoir politique au Cameroun est moins motivée par une idéologie et un programme social à réaliser que par la volonté de devenir gestionnaire tout puisant dans l'ensemble des ressources du pays. L'épanouissement social et économique du peuple est évoqué simplement comme un élément de campagne, sinon, comment ce peuple devrait-il continuer à croupir dans la misère là où coulent le pétrole, l'or et le diamant ?

En effet, le Cameroun est connu pour la richesse de sa faune, de sa flore et de son sous-sol et en même temps, pour la misère dans laquelle croupit la grande majorité de sa population. Avec une économie fondamentalement extravertie, faute des industries de transformation, malgré la production abondante dans certains secteurs, la population camerounaise consomme davantage les produits manufacturés venant d'ailleurs et cela à des prix élevés comparativement au pouvoir d'achat. La population camerounaise produit, pour finalement subir la loi du marché international et le peu de dividendes qui découlent de sa production ne contribue pas à la réduction de la misère. C'est pour cela que le Cameroun se caractérise par des taux élevés de mortalité, d'analphabétisme, de malnutrition. Les infrastructures routières, sanitaires et scolaires, surtout en milieu rural, laissent totalement à désirer. Les revenus des ressources naturelles qui devaient transformer cette situation et poser les bases d'un véritable

développement économique sont détournés. Les ressources naturelles sont quelquefois mises en gage pour payer des dettes qui ont servi les intérêts particuliers de certains.

L'exploitation des ressources naturelles, surtout des mines, a souvent fait rêver le peuple camerounais, en pensant à plus d'emplois, à l'augmentation du pouvoir d'achat, à l'affranchissement vis-à-vis des travaux durs de la terre ou à des emplois peu rémunérés. Conséquemment, l'engagement des travaux d'exploitation minière s'accompagne bien souvent d'une baisse d'activité agricole et de l'abandon de postes dans certains secteurs d'activités, notamment l'enseignement. Ainsi, l'harmonie est perturbée dans certaines communautés du fait de la flambée des prix des denrées de première nécessité, des réclamations d'augmentation des salaires, de la recrudescence de la prostitution, de la perturbation des mœurs et de la destruction de la nature.

Un regard sur l'actualité autour de l'exploitation minière au Cameroun indique que les populations riveraines font face à une multitude de problèmes. Le constat est fait du déséquilibre entre les préjudices subis, du fait des expropriations d'une part et les mesures compensatoires d'autre part. Certains exploitants violent les engagements pris dans les domaines de la protection de l'environnement, de l'octroi des emplois et des marchés. Les critères transparents, en matière salariale et de droits sociaux, ne sont pas spécifiés. L'autorité administrative locale abuse de son pouvoir pour faire pression sur les populations afin qu'elles se soumettent à des décisions injustes des exploitants. Pour cela, l'exploitation des ressources naturelles au Cameroun est un élément perturbateur de l'environnement et est d'ailleurs susceptible d'exacerber les conflits violents. La situation devient plus dangereuse quand le cadre juridique reste problématique en matière environnementale.

3.6.2. Le cadre juridique en matière d'environnement au Cameroun

L'analyse du cadre juridique en matière de la gestion environnementale au Cameroun permet de constater le degré d'harmonie entre les instruments juridiques nationaux et internationaux ratifiés. Par exemple, pour ne prendre que le cas de l'environnement marin, malgré la prolifération des institutions d'appui intervenant dans la zone marine et côtière, pour le moment, aucune structure en place ne serait capable de fournir rapidement aux autorités et institutions compétentes des informations permettant d'intervenir efficacement en cas d'urgence. Une

lacune de ce genre fait ressortir l'inadéquation des stratégies mises en place pour surveiller le milieu marin et, par ricochet, l'inefficacité du système juridique et institutionnel national en la matière.

Dans certains cas, plusieurs facteurs sont à l'origine d'un dysfonctionnement remarquable : par exemple, l'ignorance de certains agents en matière environnementale, ou l'existence de conflit de compétence entre les institutions⁴⁰ ainsi qu'entre les agents d'un même service. Dans ce dernier cas, la recherche exagérée des privilèges et des bonnes grâces pousse certains agents de l'administration publique à entraver délibérément le travail de leurs collègues mandatés pour surveiller l'application des politiques environnementales. A cause de la décentralisation inachevée des compétences en matière environnementale au Cameroun, il est évident qu'une difficulté relative au partage de compétence naît entre les institutions publiques nationales.

En plus des instruments juridiques non conformes à la volonté internationale, le Cameroun est marqué par une souplesse juridique en matière environnementale. En effet, la loi-cadre du 05 Août 1996 a doté le Ministère de l'Environnement et de la Protection de Nature (MINEP) d'un pouvoir de contrôle et de sanction sans précédent. C'est pour cette raison qu'elle a mis à sa disposition une « police de l'environnement » chargée de traquer les pollueurs et les autres contrevenants à la réglementation nationale relative à l'environnement.

D'après les dispositions de l'article 91 alinéa 1 de cette loi, le MINEP a le plein pouvoir de transiger en cas de litige né d'une infraction à l'environnement. Mais la procédure de transaction mise en place ne milite pas en faveur d'une véritable protection de l'environnement, dans la mesure où les parties à un différend relatif à l'environnement peuvent le régler d'un commun accord par voie d'arbitrage⁴¹. Cela suppose que l'administration et l'auteur de l'infraction s'arrangent pour négocier une solution de compromis qui satisfait les intérêts des deux parties. Cette mesure vient hypothéquer le but et l'efficacité des sanctions prises à l'encontre des contrevenants car ces derniers participent à un « pseudo jugement ». Une telle mesure mérite d'être corrigée. Elle doit laisser place à une situation juridique dans laquelle l'administration

⁴⁰Ce cas de dysfonctionnement est fréquent au Cameroun car les compétences en matière environnementale sont encore mal définies par le pouvoir politique.

⁴¹ Voir article 92 de la loi-cadre.

agira avec autorité sur les auteurs des infractions environnementales. Il est donc à remarquer l'inconsistance du droit positif camerounais en matière de protection de l'environnement.

Les difficultés d'ordre technique, scientifique et financier

L'absence des compétences techniques et scientifiques, tout autant que des ressources humaines et financières, occupe une place primordiale dans les difficultés de l'État camerounais en matière de protection de l'environnement. Les raisons en sont complexes : insuffisante formation technique et scientifique du personnel, corruption généralisée au Cameroun, font que certains occupent des postes sans tenir compte de leurs compétences. Cela fait que lorsqu'un projet portant sur un environnement spécifique est en cours, les procédures d'évaluation des impacts sur l'environnement ne sont pas forcément spécifiques au milieu concerné. Elles sont souvent d'ordre général, alors que les problèmes écologiques ne se posent pas dans les mêmes termes dans tous les milieux. Il serait donc impropre de parler de l'efficacité des règles environnementales au Cameroun car dans les institutions chargées de veiller à l'application desdites règles, certains membres du personnel sont moins qualifiés, donc incompétents. Ce problème imputable à l'État, qui recrute une main d'œuvre incompétente, explique d'une manière ou d'une autre l'absence ou l'insuffisance des données scientifiques sur l'environnement au Cameroun. En effet, en dehors des centres de recherche⁴² placés sous la tutelle du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), il n'est pas aisé de trouver un centre spécialisé de recherche dans le domaine de l'environnement. Même quand ils existent, ils sont arrêtés par des difficultés d'ordre financier puisque ne bénéficiant d'aucun appui du Ministère compétent.

Pourtant, il suffirait de motiver et d'accompagner les institutions de formation supérieure qui créent des centres de recherche ayant des bases de données pour l'évaluation et la gestion de l'environnement⁴³. Cela faciliterait la multiplication des actions de terrain qui seraient, dans la

⁴² Il s'agit du CERECOMA entendu Centre spécialisé de Recherche sur les Ecosystèmes marin ; et de la station spécialisée de Recherches Halieutiques ; situés respectivement à Kribi et à Limbé.

⁴³ Voir agenda 21 chapitre 17 point 7 et 8.

plupart des cas, effectuées dans le cadre de la mise en application des règles juridiques et techniques relatives à l'environnement. Ce serait même un des moyens d'appliquer le Principe 10 de la Déclaration de Rio qui met un accent particulier sur les principes de l'information et de la participation populaire à la protection de l'environnement. Au Cameroun, la loi-cadre de 1996 concède à chaque citoyen le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement⁴⁴. Elle reconnaît donc que la participation du public est un moyen de prévention des dégradations et des nuisances environnementales dans la mesure où elle permet au public de les anticiper surtout lorsqu'il est informé des dangers encourus⁴⁵.

Malgré cette clarification législative, le droit à l'information environnementale est encore défaillant au Cameroun, car fragilisé au quotidien dans sa mise en œuvre. Les pouvoirs publics jouissent d'une marge de discrétion, qui les dispense de communiquer au public certaines informations jugées capitales pour leur bien-être ou pour la protection de l'environnement, exception faite des projets d'utilité publique où on prévoit des communiqués officiels. Cette situation est aggravée dans la mesure où aucune sanction n'est prévue à l'encontre de l'administration en cas de refus de communiquer des informations sur demande. La conséquence de cette insuffisance juridique est sans aucun doute la mauvaise interprétation de la traditionnelle règle de secret administratif, du secret professionnel ou du pouvoir discrétionnaire des autorités publiques. Il est à constater néanmoins que malgré les difficultés, le gouvernement camerounais, en sa qualité d'institution, continue à manifester la volonté de promouvoir l'harmonie écologique au Cameroun. Son rôle reste capital puisque c'est lui qui détient la vision globale (les objectifs, le chemin et la destination) de la nation. Quels sont les efforts du gouvernement camerounais en matière de protection de l'environnement ?

⁴⁴ Cf. article 9 alinéa e) Point 1 de cette loi.

⁴⁵ Voir Idem.

4. Initiatives gouvernementales pour l'environnement au Cameroun

Depuis le sommet de Stockholm en 1972, le gouvernement camerounais a ratifié des textes à caractère universel, régional, sous-régional et national. Sous ce chapitre, nous mettons un accent particulier sur les initiatives juridiques et politiques sur le plan national.

4.1. Initiatives juridiques

Le gouvernement camerounais a montré son engagement écologique en mettant en place des textes juridiques y relatifs. Sous ce point, nous mettons en exergue deux textes qui marquent cette volonté politique. Il s'agit d'une part de la constitution camerounaise comme loi fondamentale qui fixe l'organisation et le fonctionnement de l'État camerounais et d'une autre part, de la loi cadre de 1996 relative à la gestion de l'environnement. Signalons que cette dernière est la première à être promulguée depuis les sommets de la terre de Stockholm en 1972, de Nairobi en 1982 et de Rio de Janeiro en 1992. Elle marque le départ d'une implication résolue du gouvernement camerounais dans la gestion de l'environnement.

4.1.1. La constitution, fondement de la protection de l'environnement au Cameroun

La constitution camerounaise de 1972, révisée le 18 janvier 1996, prouve que son évolution n'a pas seulement été marquée par le souci de codifier le changement de régime politique, mais aussi par le souci de réduire ou, tout au moins, de mettre fin à la débâcle écologique. Derrière cette volonté constitutionnelle se dessine un mouvement de constitutionnalisation du droit de l'environnement et, comme l'affirme Michel PRIEUR, « *Comme instrument nouveau de protection (...) le développement du droit de l'environnement est naturellement lié à la reconnaissance des valeurs fondamentales généralement consacrées dans des Déclarations des droits et libertés publiques*⁴⁶. » À l'article 24 de la Déclaration des Droits de l'Homme et des

⁴⁶ PRIEUR (M.), *op. cit.*, p. 59, cité par DOUME MBILLE (S.), (1999) « *Constitution et Droit de l'environnement* », AIDC, vol 9, p. 244

Peuples, qui est constitutive de la Constitution du Cameroun la référence à l'environnement se trouve formulée dans en ces termes :

« Le peuple Camerounais [est] résolu à exploiter ses richesses naturelles afin d'assurer le bien-être de tous [...]. Toute personne a droit à un environnement sain. La protection de l'environnement est un devoir pour tous. L'État veille à la défense et la promotion de l'environnement. »⁴⁷

Cette formulation de la constitution camerounaise n'est pas sans effet direct. D'une part, elle implique un droit à l'environnement reconnu aux particuliers et aux groupes ; d'autre part, elle souligne l'obligation à tous les acteurs et surtout à l'État et ses composantes de défendre et de conserver le milieu naturel au profit des générations présentes et futures.

Toutefois, les dispositions constitutionnelles relatives à l'environnement n'étant que d'ordre général, il faut procéder à l'adoption de textes précisant les cas particuliers. C'est ce qui justifie par exemple, la loi N°98/015 du 14 juillet 1998 relative aux établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes et le décret N°2011/2582/PM du 23 Août 2011 fixant les modalités de protection de l'atmosphère. La nécessité des textes particuliers marque les enjeux de la constitutionnalisation du droit de l'environnement au Cameroun.

En effet, l'effectivité du droit de l'environnement constitue actuellement l'un des plus grands défis auxquels se trouve confronté le Cameroun en matière de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)⁴⁸, fixés lors du Sommet extraordinaire des chefs d'États et de gouvernements des Nations Unies en 2000. La reconnaissance du *droit à un environnement sain* érige le droit de l'environnement au niveau d'un droit et d'une liberté fondamentale, au même titre que la liberté d'aller et venir, ou le droit de propriété. Ainsi, la reconnaissance de ce droit a des effets sur le droit d'agir devant l'administration ou devant le juge civil, pénal ou administratif, pour se plaindre d'une atteinte à son environnement. L'intérêt pour agir des particuliers (formulation individuelle), des associations et groupements divers (formulation collective) est alors facilité. Cela veut dire que tout citoyen a un droit subjectif et

⁴⁷ V. MINKOA SHE (A.), (1999) *Droits de l'homme et droit pénal au Cameroun*, Paris, Economica, Coll. « La Vie du Droit en Afrique », p. 26.

⁴⁸ Il s'agit principalement de l'OMD n°7 qui concerne la préservation de l'environnement. D'ailleurs selon les termes liminaires de cette OMD, La protection et la promotion d'un environnement sain et durable reste un souci majeur pour le Gouvernement camerounais.

un intérêt à agir pour défendre l'environnement non seulement en cas d'atteinte personnelle, mais aussi en cas d'atteinte collective, c'est-à-dire, même quand l'intéressé n'est pas touché « directement » dans son bien-être. Il ne s'agit pas d'une garantie absolue, de respect du droit dans la pratique, mais, au moins, la norme fournit un instrument solide pour assurer l'effectivité du droit subjectif à l'environnement sain. La Constitution camerounaise est la clé de voûte de tout système normatif et ses dispositions relatives à la protection de l'environnement doivent être respectées par tout habitant du Cameroun. C'est dans le même ordre d'idées que dès sa révision, on constate un foisonnement normatif qui se traduit par la multiplication des textes législatifs et réglementaires relatifs à la préservation du milieu naturel au Cameroun. Notre préention, ici, n'étant pas d'analyser tout le dispositif législatif, nous mettons un accent particulier sur la loi-cadre environnementale adoptée en 1996, avant d'analyser les lois sectorielles dont la pertinence se révèle manifeste dans le cadre de la présente étude.

4.1.2. Loi N° 96/12 du 5 Août 1996 portant Loi-cadre relative à la gestion de l'environnement

A la lecture de la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement, le législateur a reconnu que cette loi fixe le cadre juridique général de la gestion de l'environnement au Cameroun⁴⁹. Elle est la base juridique de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles au Cameroun. Elle constitue l'unique cadre réglementaire général dans ce domaine. Elle avait été conçue pour couvrir l'ensemble des préoccupations environnementales, et devrait donc être complétée par des lois sectorielles, à l'instar de celle du 14 juillet 2006 relative aux établissements classés dangereux, ou encore à celle du 21 avril 2003 sur des règles régissant la biodiversité. Elle permet une bonne compréhension des normes et principes fondamentaux en matière environnementale. Cette loi est ainsi en phase avec les normes du droit international de l'environnement dont elle reprend les principes cardinaux. C'est le cas, par exemple, des normes édictées dans le Protocole de Kyoto. En ce qu'elle est, la loi-cadre régit un grand nombre de secteurs de l'environnement : l'atmosphère, les eaux continentales et les plaines d'inondation, le littoral et les eaux maritimes, les sols et sous-sol, les

⁴⁹ Article 1 de la loi-cadre relative à la gestion de l'environnement de 1996.

établissements humains, les installations classées dangereuses, insalubres ou incommodes et ayant des activités polluantes, les établissements classés, les substances chimiques nocives et/ou dangereuses, les nuisances sonores et olfactives et la gestion des ressources naturelles ainsi que la conservation de la diversité biologique.

En outre, cette loi relève un certain nombre d'obligations générales qui incombent à des institutions publiques ou privées, notamment dans le cadre de la sensibilisation des populations sur les problèmes liés à l'environnement. Un ensemble de principes fondamentaux sur l'environnement y sont présentés. Il s'agit des principes de précaution, de pollueur-payeur, de participation, de prévention, de responsabilité et de subsidiarité. Le titre 2 de ce texte fixe la question de l'élaboration, de la coordination et du financement des politiques de l'environnement. Le titre 3 présente le plan national de gestion de l'environnement (Chapitre 1), l'étude d'impact environnemental (Chapitre 2), la protection des milieux récepteurs (Chapitre 3) que sont : l'atmosphère, les eaux continentales et les plaines d'inondation, le littoral et les eaux marines, les sols et sous-sols, les établissements humains.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, cette loi a prévu soixante-sept décrets d'application et plusieurs compétences nécessaires. Il s'agit de la compétence exécutive exercée par le Président de la République, à qui revient la charge de définir la politique nationale de l'environnement ; et des Administrations ministérielles parmi lesquelles celle en charge de l'environnement a la prééminence. Quant à la participation des collectivités à la gestion de l'environnement, le texte prescrit que le Gouvernement met en œuvre la politique nationale en matière d'environnement de concert avec les collectivités territoriales décentralisées⁵⁰. Cette participation des collectivités est un impératif de la décentralisation qui vise à associer les populations locales à la gestion de l'environnement. Ce principe de participation implique non seulement le droit de chaque citoyen d'avoir accès aux informations relatives à l'environnement, mais aussi le devoir de chaque citoyen de veiller à la sauvegarde de l'environnement et de contribuer à sa protection. On comprend, par-là, que les membres des Églises protestantes du Cameroun ne font pas exception en matière d'engagement environnemental. Ils sont tous concernés par ce principe et les pasteurs

⁵⁰ Voir l'article 3 de la loi n°96/12 du 05 août 1996 portant loi cadre relative à l'environnement

de ces Églises doivent jouer leur rôle de guide. C'est là que doivent intervenir les centres de formation théologique et pastorale : l'article 6 de la même loi stipule que:

(1) Toutes les institutions publiques et privées sont tenues, dans le cadre de leur compétence, de sensibiliser l'ensemble des populations aux problèmes de l'environnement.

(2) Elles doivent par conséquent intégrer, dans leurs activités, des programmes permettant d'assurer une meilleure connaissance de l'environnement.

Ce principe souligne le « devoir » de « toutes les institutions publiques ou privées » sans exception. Il est à constater néanmoins, que loi camerounaise ne prévoit aucune sanction contre les institutions qui dérogent à ce devoir. En plus elle ne donne nullement de possibles recours de la part des citoyens contre lesdites institutions. Quoi qu'il en soit, cette formule fonde le devoir environnemental à la fois des Églises et de centres de formation théologique au Cameroun. Partant de leur objectif de former les cadres des Églises et de la société, ces centres de formation ne devraient aucunement s'exonérer de ce devoir de former et d'informer les populations relativement à des questions écologiques qui se posent au Cameroun. Les Églises quant à elles, devraient aider leurs fidèles à participer à la résolution des problèmes écologiques qui se posent dans leur milieu de vie. Face au manque de dispositions relatives à la sanction des institutions qui dérogent à ce devoir fondamental, en leur qualité de « lumière du monde » et « sel de la terre », les institutions chrétiennes devraient servir d'exemple dans ce domaine vital.

4.2. Initiatives administratives pour la protection de l'environnement au Cameroun

Dans le processus de protection de l'environnement, le passage de la théorie à la pratique nécessite la création et le fonctionnement d'institutions adéquates tant au niveau national qu'international. Si, depuis les années 1970, on constate que les institutions internationales en matière de protection de l'environnement ont commencé à se développer, il faut noter que ce n'est que dans les années 1990 que le Cameroun commence à se doter d'institutions spécifiques consacrées à la cause environnementale. De manière globale, ces institutions sont allées croissant pour répondre aux exigences découlant de l'Agenda 21, des Objectifs du Millénaire

pour le Développement (OMD), du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) au niveau national. Ce dernier est assuré par le gouvernement camerounais à travers le ministère en charge de l'environnement et les établissements et agences spécialisés.

4.2.1. Le ministère en charge de l'environnement

C'est avant tout le ministère de l'environnement qui est investi des compétences en matière d'environnement. Il s'agit d'une tendance somme toute naturelle, eu égard au caractère récent des préoccupations environnementales. La création d'un ministère chargé spécialement des questions environnementales constitue ainsi une tentative de concrétisation administrative de ces préoccupations toutes nouvelles. C'est là l'une des conséquences institutionnelles de la Conférence de Rio⁵¹. En effet, la période post 2000 a été marquée par de profondes mutations du paysage institutionnel. Ainsi, par décret n°2012/431 du 01 octobre 2012, le Président de la République du Cameroun organise le nouveau département ministériel créé par le décret du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Ce nouveau département ministériel est dénommé Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable ; il se substitue ainsi à l'ex-Ministère de l'environnement et de la protection de la nature (MINEP) ; ses missions ont été grandement élargies pour répondre aux enjeux majeurs tant de protection de la nature que du développement économique du Cameroun. L'objectif visé, ici, étant la recherche de plus d'efficacité afin d'apporter des réponses appropriées aux problèmes environnementaux⁵².

Soulignons que ce ministère résulte d'une évolution institutionnelle depuis la Conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972 en passant par le décret n°2004/320 du 8 décembre 2004, où le chef de l'État crée un Ministère spécifiquement chargé de l'Environnement,

⁵¹ M. KAMTO (2001) « *La mise en œuvre et le suivi du Droit International de l'Environnement* », Rapport introductif général, in PRIEUR (M.) (dir.) *La mise en œuvre nationale du droit international de l'environnement dans les pays francophones*, Acte des troisièmes journées scientifiques du Réseau « Droit de l'environnement », AUF, Yaoundé, p. 18

⁵² Marie Antoinette (T.F.), In *Atelier sur les statistiques de l'environnement*, « Rapport Final », Division statistique de l'ONU, Yaoundé, Décembre 2011. Maurice KAMTO affirmait déjà qu'*une solution adéquate au problème institutionnel semble conditionner largement l'efficacité de la gestion de l'environnement dans une perspective de développement durable*. KAMTO (M.) (1996), *Droit de l'environnement en Afrique*, Paris, Edicef/AUPELF, p.105

MINEPN. Ce dernier finira par changer son appellation en 2011, pour devenir le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), point focal en matière d'environnement de nos jours au Cameroun. Dans son fonctionnement, le MINEPDED est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'environnement et de protection de la nature dans une perspective de développement durable ; de la politique/stratégie de développement et du suivi de la biodiversité ; de la coordination et du suivi des interventions en matière de coopération régionale pour des questions relatives à la biodiversité et ce en collaboration avec le Ministère des Relations Extérieures et d'autres administrations concernées ; du suivi des grands projets afin de s'assurer qu'ils sont en conformité avec les normes environnementales⁵³. Ces missions visent à répondre aux enjeux majeurs, tant de protection de la nature que du développement économique du Cameroun.

Dans l'exercice de sa mission, le MINEPDED dispose d'un éventail d'institutions pour l'assister⁵⁴. On constate néanmoins que l'information et les incitations à l'écocitoyenneté pour une meilleure gestion de l'environnement par les populations se transmettent de l'administration centrale à la population. Or, la population reste indifférente face à des actions gouvernementales prises sans concertation locale. Ce point constituerait donc un motif, pour les Églises, d'interpeller l'administration centrale à la prise des décisions en concertation avec les populations.

4.2.2. Les structures interministérielles

Le MINEPDED n'est pas la seule institution à s'occuper des questions environnementales. Il bénéficie de la collaboration d'autres départements ministériels et s'appuie aussi sur différents organismes gouvernementaux spécialisés en gestion de l'environnement. Quelques ministères ont reconnu certaines attributions environnementales, particulièrement les suivants:

⁵³ Article 8 alinéa 19 du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement. Voir aussi l'article 01^{er} alinéa 2 du décret n°2012/431 du 01^{er} octobre 2012 portant organisation du MINEPDED

⁵⁴ Voir article 2 du décret de 2012 précité.

- le Ministère de l'agriculture et du développement rural, chargé, entre autres, de la protection de l'espèce végétale et de la participation à la planification et au suivi de la réalisation des programmes d'amélioration du cadre de vie en milieu rural⁵⁵.
- le Ministère de l'eau et de l'énergie, chargé de l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie ; de la régulation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles ; du suivi de la gestion des bassins d'eau⁵⁶.
- le Ministère des Forêts et de la Faune dont la principale responsabilité est l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de forêt et de faune⁵⁷
- le Ministère de l'habitat et du développement urbain, chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat, tant en milieu urbain qu'en milieu rural ; du suivi du respect des normes en matière d'hygiène et de salubrité, d'enlèvement et/ou de traitement des ordures ménagères⁵⁸.

Dans l'accomplissement de certaines de leurs missions, ces ministères ont mis sur pied la Commission Nationale Consultative pour l'environnement et le Développement Durable (CNCEDD), chargée d'assister le gouvernement dans ses missions d'élaboration de coordination, d'exécution et de contrôle des politiques de l'environnement.

4.2.3. Entités territoriales en matière d'environnement au Cameroun

La forte centralisation en matière environnementale du Cameroun s'est estompée peu à peu. En effet, les Collectivités locales camerounaises, en dépit des exigences issues de l'Agenda 21 du Cameroun⁵⁹ concernant la mise en place d'un cadre institutionnel de protection de l'environnement adéquat, trouvent le fondement de leurs compétences dans la loi n° 96/12 du 5 aout 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement. Si l'on admet, avec le Préambule de la Constitution, que la protection de l'environnement est un devoir pour tous et que l'État veille à sa défense et sa promotion, c'est la loi du 05 Août 1996 qui définit les rôles

⁵⁵ Article 8, alinéa 7 du décret du 09 décembre 2011 précité.

⁵⁶ Article 8, alinéa 12 du décret du 09 décembre 2011 précité.

⁵⁷ Article 8, alinéa 22 du décret du 09 décembre 2011 précité.

⁵⁸ Article 8, alinéa 23 du décret du 09 décembre 2011 précité

⁵⁹ <http://www.un.org/esa/agenda21/natlinfo/countr/cameroon/inst.html> (consulté le 18 Avril 2014)

en la matière en son article 4 en ces termes: « Le Président de la République définit la politique nationale de l'environnement. Sa mise en œuvre incombe au Gouvernement qui l'applique, de concert avec les collectivités territoriales décentralisées... ». S'agissant des déchets, cette loi précise en son article 46 (1) que: « les collectivités territoriales décentralisées assurent l'élimination des déchets produits par les ménages, éventuellement en liaison avec les services compétents de l'État, conformément à la réglementation en vigueur ». Voilà donc le fondement législatif de la compétence des collectivités territoriales en matière environnementale. Ainsi, au sens de l'article 110 de la loi du 22 juillet 2004 sur les communes, la Communauté urbaine est compétente, entre autres, pour :

- La création, l'entretien, la gestion des espaces verts, parcs et jardins communautaires;
- La gestion des lacs et rivières d'intérêt communautaire ;
- L'élaboration des plans communautaires d'action pour l'environnement, notamment en matière de lutte contre les nuisances et les pollutions, de protection des espaces verts ;
- La constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire ;
- La participation à l'organisation et à la gestion des transports urbains de voyageurs ;
- L'élaboration et l'exécution de plans communautaires d'investissement.

Parvenu à ce niveau d'analyse, il est indéniable que le Cameroun a, depuis les années 1990, opté pour une prise en compte des préoccupations environnementales. En témoigne le cadre légal et institutionnel dédié à l'environnement. La « prise en compte » des collectivités locales en matière de gestion de l'environnement au Cameroun est considérable eu égard à leurs attributions législatives. Toutefois, les compétences légales des collectivités locales ne nous renseignent pas sur leur réelle participation à la protection de l'environnement au Cameroun. Or, la protection de l'environnement ne saurait être efficace si elle se limitait au niveau des textes sur les plans national et international. L'action locale doit être grandement considérée pour permettre une implémentation efficace des stratégies prises au niveau national et international.

C'est dans ce sens que, sous l'autorisation du gouvernement camerounais, les associations et les ONGs se créent par ici et par là pour contribuer à la viabilisation de l'environnement et au

développement durable. C'est ici qu'il faut s'interroger sur l'apport des Églises protestantes dans ce combat si complexe. Quelle est leur contribution à la protection de l'environnement au Cameroun ? Peut-on dire qu'elles ont des difficultés pour contribuer à la sauvegarde de la Création ?

CHAPITRE 2 : LES ÉGLISES PROTESTANTES DU CAMEROUN ET LES QUESTIONS ECOLOGIQUES

La situation écologique telle que décrite dans les chapitres précédents interpelle toute personne morale ayant la volonté de contribuer à la promotion de la vie dans ce pays. Qu'en est-il des Églises protestantes du Cameroun ? Ont-elles pris conscience de cette interpellation ? Pour répondre à ces questions, nous présentons brièvement l'historique des Églises protestantes du Cameroun et la situation actuelle de leurs stratégies missionnaires.

1. Bref historique des Églises protestantes du Cameroun

L'existence des Église protestantes au Cameroun est liée à l'arrivée des premiers missionnaires au Cameroun dans les années 1880. En effet, les premiers missionnaires arrivent au Cameroun dès le XIX^e siècle. Trois sociétés vont marquer cette histoire : la Mission Baptiste de Londres (MBL), la Mission de Bâle (MB) et la Société des Missions Évangéliques de Paris (SMEP). Deux périodes majeurs méritent d'être signalées pour comprendre le degré d'implication des Églises protestantes dans les questions écologiques au Cameroun. Il s'agit de la période coloniale et de la période post coloniale.

2. L'histoire du Cameroun depuis la colonisation

2.1. De la période coloniale

Les mouvements de missions arrivés au Cameroun commencent leurs actions dans un contexte particulièrement difficile. Ces difficultés sont liées à plusieurs facteurs dont les principaux sont : la résistance des peuples camerounais à leur message et l'administration coloniale. Depuis la Conférence de Berlin en 1884-1885, l'Afrique s'est vue dépossédée de son propre territoire et a vu se mettre en place un système administratif, politique et culturel contraignant parce que, s'il est vrai que ce système avait quelques avantages socioéconomiques pour le continent africain, il ne tenait pas forcément compte des réalités africaines. C'est dans cette même ligne de pensée que Jean Faure affirme :

« Sous cette influence, les missions seront soumises à une triple tentation. D'abord celle de s'installer à leur tour, plutôt que de passer la main aux Africains. La formation des cadres ne sera plus une préoccupation majeure. Ensuite celle de devenir des missions coloniales travaillant avec leurs gouvernements respectifs et se plaçant parfois sous leur protection, (...). Enfin celle de se laisser prendre au piège de la culture philanthropique dont certains services coloniaux (la santé, l'enseignement, l'armée) vont parfois faire preuve, mais avec bien peu de respect des réalités locales. »⁶⁰

Au Cameroun par exemple, pour se conformer à cette règle de jeu, les missionnaires se sont choisis comme champ de mission toute la zone de l'Afrique Équatoriale Française, allant du Cameroun jusqu'au bassin du Lac Tchad, et jusqu'à la République Centrafricaine. Il est bien vrai que les missionnaires étaient quelque peu influencés par la colonisation, mais ceux-ci ont beaucoup été du côté des populations et étaient prêts à les aider dans plusieurs domaines de la vie socioéconomique et politique. À cet effet Jeannine OLSON déclare :

L'ère coloniale fut donc agitée. Les missionnaires y furent pourtant souvent l'occasion d'intervenir entre les Africains et l'administration. Ils purent intercéder auprès des administrateurs et résoudre des conflits en faveur des administrés. Ils eurent aussi le rôle d'aider les Africains à comprendre l'évolution rendue nécessaire par les contacts avec les Européens, et à s'adapter à cette nouvelle culture.⁶¹

Malgré les injustices et les dures réalités de la période coloniale, nous pouvons avec Jeannine OLSON dire qu'elle a grandement ouvert les portes aux missions, qui purent augmenter leurs activités, et se déplacer facilement lors de leur campagne de proximité pour atteindre les populations à évangéliser. Ce déplacement a été fort possible grâce aux routes tracées par les colons. L'administration coloniale marquée par la présence des colons dans ce pays créa un climat de peur et d'insécurité parmi les populations surtout à travers les travaux forcés. En plus, il faut ajouter le recours aux fouets, les brimades et de nombreux emprisonnements pour non paiement de l'impôt de capitation dont certains groupes culturels comme les Gbaya étaient victimes. Cela créa l'insurrection qui mobilisa bon nombre de groupes culturels contre le pouvoir colonial.⁶² D'une manière générale, le climat était marqué par la violence, la brutalité,

⁶⁰ J. FAURE, (1978), *Histoire des missions et Églises protestantes en Afrique Occidentale, des origines à 1884*, Clé, Yaoundé, p. 313.

⁶¹ J. OLSON, (1972) *Histoire de l'Église, Vingt siècles et six continents*, Clé, Yaoundé, p. 201.

⁶² T. MOUCTAR BAH, "L'insurrection Gbaya, 1928-1930" in *AFRIKA ZAMANI*, p. 106.

le pillage, le forçat et l'exploitation abusive des populations locales et particulièrement. À cause de la résistance des populations, Jean Koulagna note que :

L'administration coloniale comptait sur la présence missionnaire pour mener à bien son action. La mission devait aider à répandre de façon générale les idées de civilisations sous la dépendance et la protection de l'administrateur.⁶³

Elle devait donc être utile à l'œuvre de la colonisation. Cet état des choses a poussé les uns et les autres à rechercher la sécurité et la protection auprès des missionnaires qui venaient d'ouvrir leurs stations en vue de commencer une action évangélisatrice. Les missionnaires protestants sont venus de toutes les obédiences européennes : évangéliques, baptistes, presbytériennes, luthériennes. Certains missionnaires comme Alfred Saker et Joseph Merick se sont mis immédiatement au travail en étudiant des langues locales pour traduire la Bible et en créant des œuvres de témoignage : école bibliques, centres d'alphabétisation, ateliers de formation d'artisanat, imprimerie. Loin de présenter toutes les données historiques de la mission protestante, il est à signaler que, pendant la colonisation, malgré les erreurs commises par certains missionnaires comme la complicité avec le pouvoir politique dans la promotion des travaux forcés, les sociétés des missions se sont impliquées dans la vie politique, économique, sociale et spirituel des peuples camerounais. Les œuvres qu'elles ont laissés témoignent de ladite implication. Ce sont les écoles primaires, les collèges, les séminaires, les imprimeries, les maisons d'édition, les centres de santé, les hôpitaux, les fermes agricoles. Ces œuvres ont entraîné la création de l'emploi, l'amélioration de la santé, le développement agricole, bref, la liaison entre l'Évangile annoncée et la vie quotidienne des peuples. Que s'est-il passé après leur départ ?

2.2. La période postcoloniale

Cette période commence avec l'indépendance du Cameroun, le 1^{er} Janvier 1960. Cette date est un événement historique très important ayant apporté plusieurs mutations dans la vie politique,

⁶³ J. KOULAGNA, (2003) *Le christianisme dans l'histoire de l'Afrique*, Institut Luthérien de Théologie, Meiganga, p. 154.

sociale et même religieuse à l'échelle nationale. Dans la vie politique, c'est la période pendant laquelle le pays finit avec le système de tutelle et entre dans une nouvelle phase : celle de la décolonisation⁶⁴ qui selon Dieudonné Massi Gams, « *a pour corollaire l'indépendance des peuples colonisés et la prise en main de la gestion personnelle de leurs affaires.* »⁶⁵ Après vient le courant démocratique en 1990, source de conflits ethniques et régionaux. Sur le plan social, c'est surtout la mise en place de nombreuses structures publiques sanitaires, scolaires ainsi que la fin de la pratique d'une culture de rente au profit de l'administration coloniale.

Au niveau religieux, l'indépendance du Cameroun marque en même temps le début de l'autonomisation des Églises et le transfert des responsabilités aux chrétiens locaux. Comment les Églises protestantes ont alors continué l'œuvre commencée par les missionnaires ? Une lecture de certains travaux des chercheurs sur la continuité de l'œuvre missionnaire au Cameroun nous permet de constater que le départ des missionnaires et par là l'autonomie des Églises protestantes du Cameroun ont mis en difficulté le fonctionnement des œuvres de témoignage laissées par les missionnaires.

Les difficultés communément évoquées sont : mauvaise gouvernance financière, manque de transparence dans la gestion des ressources humaines, égoïsme dans la gestion des biens communs. Les missions ont légué un certain nombre d'œuvres de témoignage aux Églises protestantes du Cameroun. Ces œuvres sont toutes de motivation évangélique, issues de l'action d'évangélisation des missionnaires. Elles apparaissent comme une réponse à la volonté du Seigneur Jésus-Christ contenue dans sa prédication de l'amour et du salut de l'homme (Luc 10, 25-37). Elles présentent toutes un caractère social et traduisent la solidarité des Églises envers les souffrants. Elles ont connu dans le processus de l'action de leur évolution des succès éclatants grâce auxquels elles ont acquis une bonne réputation et une renommée à l'échelle nationale.

⁶⁴ La décolonisation consiste à mettre terme à la dure réalité coloniale en accordant aux peuples colonisés leur liberté en confiant également la responsabilité aux indigènes et leur accès à l'indépendance politique et même ecclésiastique.

⁶⁵ D. MASSI GAMS, (1994) « *L'évolution complexe de l'Évangile en rapport avec la culture dans l'histoire de l'Église en Afrique, cas du Cameroun au 20^{ème} siècle* », Pré-Thèse Diplôme d'Études Approfondies (D.E.T.A.), F.T.P., Yaoundé, p. 94.

Toutefois, aujourd'hui, ces œuvres connaissent peu d'éclat et moins de succès liés à des facteurs d'ordre économique, de gestion, de personnel et de rendement. Ces facteurs affectent et paralysent profondément l'évolution normale de ces œuvres qui deviennent de plus en plus inactives voire mortes. Les Églises protestantes du Cameroun dans leur vision d'évangélisation privilégient la construction des temples, la croissance numérique des communautés, la parole prêchée et des liturgies dans des temples. Elles ont du mal à aller vers les déshérités, les malades, les orphelins pour manifester des signes de la concrétisation de la célébration dans l'Église. Malgré le succès dans le passé, aujourd'hui les œuvres de témoignage connaissent peu d'éclat et moins de succès ; et dès lors, les Églises protestantes du Cameroun ont du mal à s'impliquer dans des questions écologiques qui pourtant, continuent à mettre en danger la vie de la population camerounaise. Cette situation interroge même sur la raison d'être du Conseil des Églises Protestantes du Cameroun, comme organe coordonnateur de l'agir desdites Églises. A-t-il inscrit les questions écologiques dans ses priorités ?

3. Le Conseil des Églises protestante du Cameroun

Le préambule de préambule du texte fondateur du Conseil des Églises Protestantes du Cameroun stipule que cette structure : « reconnaît les Saintes Écritures comme seule norme pour l'enseignement de l'Évangile et ayant autorité en matière de Foi; confesse le symbole dit « des Apôtres ». En effet, le principe de la *Sola Scriptura* (les Écritures seule) occupe une place importante dans la théologie protestante tant en matière de doctrine qu'en matière de vie quotidienne⁶⁶. Ceci a pour effet, une distinction nette entre la Parole de Dieu (le Christ) et les Écritures (le témoignage rendu à la Parole de Dieu)⁶⁷ car, si la Bible est un témoignage rendu au Christ, la servante du Christ, le croyant ne peut se passer de ce témoignage pour découvrir le Christ. C'est ici qu'il faut s'interroger sur la manière dont le Conseil des Églises Protestantes du Cameroun aide ses membres à amener leurs fidèles à découvrir le Christ dans leur vécu quotidien. En s'inspirant des théologiens d'Amérique du Sud, le théologien sociologue

⁶⁶ G. EBELING, (1970) *L'essence de la foi chrétienne*, Paris : Seuil, p. 35.

⁶⁷ Commentaire aux Galates, *Œuvres*, tome XV, Genève : Labor et Fides, 1969, p. 298-299.

camerounais Jean Marc Ela présente l'histoire du peuple de Dieu comme une histoire de libération. Pour ce théologien, Dieu est venu sauver l'homme tout entier. Il faut par conséquent mettre un terme à la théologie du salut des âmes qui « veut conduire les âmes au ciel comme si la terre n'existait pas » (expression qu'il reprend à maintes reprises dans ses ouvrages) ⁶⁸.

On comprend par-là que les plus importantes questions à se poser dans le contexte camerounais ne sont pas réellement celles qui concernent l'avenir des âmes mais celles qui impliquent la population dans la lutte pour sa libération de la pauvreté, de la misère des injustices politiques, sociales, économiques, culturelles et écologiques. Autrement dit, c'est à partir des problèmes camerounais qu'il faut prêcher le salut en Jésus-Christ et organiser des liturgies y relatives. Cette idée est soutenue par Engelbert Mveng, théologien et historien camerounais, pour qui la libération en Jésus Christ concerne « l'accomplissement de la libération totale de l'homme dans sa rencontre quotidienne avec Dieu. »⁶⁹ Ce théologien développe une « spiritualité de la rencontre » comme condition de transformation des structures politiques économiques et sociales. Il invite les Églises au combat spirituel et à une existence « éthique performative » qui permettent à un grand nombre d'avancer sur la voie de « l'humanisation ». Dans ses suggestions, il souligne l'importance d'une pratique rigoureuse des Béatitudes qui, selon lui est garante de la réconciliation et de la libération du cosmos tout entier. Autrement dit, la réconciliation née de la pratique des Béatitudes permettra aux chrétiens camerounais de se libérer de tout ce qui fait ombrage au développement humain pour mieux assumer la vocation humaine de sauvegarder la Création. Ces théologiens camerounais citent à maintes reprises les théologiens de la libération, surtout Leonardo Boff à travers son livre *Jésus Christ Libérateur*. À la suite de Boff, ils réfléchissent sur la place de Jésus Christ dans la libération humaine. Cependant, Boff élargit cette idée lorsqu'il s'intéresse à la crise écologique, en dénonçant l'impact de l'esprit capitaliste sur la nature et les populations humaines. Dans son livre *Dignitas Terrae. Ecologie: cri de la*

68 Pour un approfondissement des thèses de l'auteur, se référer à ses principaux ouvrages : *Le cri de l'homme africain*, Paris, Harmattan, 1980 ; *Ma foi d'Africain*, Paris, Karthala, 1985 ; *Repenser la théologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala, 2003

69 E. MVENG, (dir), (1987) *Spiritualité et libération en Afrique*, Paris, L'Harmattan, p.16.

Terre, cri des pauvres (1995), l'auteur souligne le rapport entre la théologie de la libération et l'écologie et par là, entre l'exploitation de l'humain et celle de la nature. Ainsi, insiste-t-il sur le fait que la théologie de la libération vise à « *libérer les pauvres, les opprimés et les exclus, victimes de la voracité de l'accumulation injustement distribuée; et libérer la Terre, cette grande victime sacrifiée par le pillage systématique de ses recours, qui met en risque l'équilibre physique-chimique-biologique de la planète comme un tout.* »⁷⁰

Sur cette base, considérant la situation globale du Cameroun, on ne peut guère douter de la responsabilité écologique du Conseil des Églises Protestantes du Cameroun. Toutefois, nous pouvons constater l'absence des œuvres de témoignage communes aux Églises protestantes et l'écroulement des structures laissées par les sociétés des missions européennes et américaines. Il est caractérisé par la recherche du pouvoir, les conflits de leadership, l'esprit de division, la mauvaise gestion des structures, des finances et des ressources humaines, comme l'a souligné Albert Lorent dans le résultat de ses recherches⁷¹. Cela explique l'absence des structures protestantes capables de promouvoir l'écologie intégrale au Cameroun. Il est à constater que le Conseil des Églises Protestantes du Cameroun n'a aucune instance chargée des questions écologiques. Comment comprendre ce silence, sinon l'effet d'un manque de sensibilisation ou de formation à ce sujet ? Cela demande une analyse du programme de formation pastorale en place puisque tous les chefs de service de cette structure sont des pasteurs.

4. L'écologie dans les programmes de formation pastorale

Quand le COE et les différents leaders religieux manifestent leur engagement dans les questions écologiques via des rencontres internationales, il devient urgent de réfléchir sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour l'application des décisions et propositions prises lors de ces rencontres. Les Églises protestantes du Cameroun, membres du COE ayant endossé

⁷⁰ I. DONEGANI, (1985) « Théologies de la libération. Documents et débats », Paris, Le Cerf. Dans *Echos de Saint-Maurice*, tome 81, p. 198-208

⁷¹ A. LORENT, (2013) *Le Management des structures de l'Eglise, vers un sens pastoral de la gestion*, Lumen Vitae, UCAC.

formellement les décisions relatives à l'engagement écologique sur le plan local ne peuvent aucunement s'exonérer de cette responsabilité. A côté de cette volonté œcuménique, dans le sixième chapitre de *Laudato si'*, consacré à l'éducation, le pape François exprime son espoir en ces mots : « J'espère aussi que dans nos séminaires et maisons religieuses de formation, on éduque à une austérité responsable, à la contemplation reconnaissante du monde, à la protection de la fragilité des pauvres et de l'environnement »⁷². Cette déclaration a éveillé la conscience des universités pontificales romaines qui, à partir de l'année académique 2017-2018, ont lancé une formation en écologie intégrale. Déjà, l'Université Catholique de Lyon, en juin 2016, a décidé la mise sur pied du Séminaire œcuménique et francophone de théologie.

A la suite de l'encyclique *Laudato si'*, reconnaissant l'importance de la formation théologique à l'heure de la crise écologique, le COE appelle les Églises à poursuivre l'action de sensibilisation et la réflexion théologique dans les paroisses et parmi les étudiants de séminaires concernant une nouvelle vision cosmologique de la vie, de l'éco-justice et de la dette écologique. Pour la réalisation de ce point sur le terrain, le COE dresse une liste des matières qui pourraient permettre à des centres de formation théologique d'intégrer les questions écologiques dans leurs programmes : éco-féminisme, éco-mission, éco-spiritualité, théologie traditionnelle, intégrité de la création, théologie publique, développement durable, théologie de la création, théologie de la vie, théologie de l'espérance, théologie de la libération.⁷³ Comparons cette liste avec les programmes de formation théologique protestante au Cameroun.

4.1. Les programmes des centres de formation théologique

Au Cameroun, chaque Église protestante, en plus des paroisses, possède un séminaire de formation pastorale et au moins une école biblique. Au-delà de ces centres de formation propres aux Églises, existe la Faculté de théologie protestante et des sciences religieuses de l'Université protestante d'Afrique centrale. Cette faculté, première institution d'enseignement supérieur au Cameroun fondée en 1962, forme la majorité des pasteurs et des théologiens d'Afrique

⁷² *Encyclique Laudato si'* chapitre 6,214

⁷³COE, (2016) *Ecotheology, Climate justice and food security. Theological education and Christian leadership development*, Globethics.net, WWW.Globethics.net publications, p 50

francophone. Ce sont ses ressortissants qui deviennent des pasteurs des paroisses, des enseignants dans les différents centres de formation théologique, des aumôniers dans les centres scolaires et hôpitaux. En plus, sur le plan académique, tous les centres de formation pastorale de la région se réfèrent à son programme pour élaborer les leurs. Dans les lignes qui suivent, nous présentons brièvement le programme en place de la licence en doctorat.

Les enseignements dispensés au cycle de licence (trois ans) portent sur les matières suivantes : les langues bibliques (hébreu et grec), l'Ancien Testament (introduction, exégèse et théologie), le Nouveau Testament (introduction, exégèse et théologie), les sciences des religions, la dogmatique, l'histoire ecclésiastique, la théologie pratique, la philosophie, l'éthique, la méthodologie, la sociologie, la missiologie, la psychologie, la communication, et l'anthropologie.

Le cycle de Master dure deux années et est sanctionné par l'obtention du diplôme de Master II en théologie. En cycle de Master, un programme de spécialisation est amorcé. Les matières enseignées sont regroupées en cinq catégories ou options suivantes :

- Option des sciences bibliques
- Option d'histoire ecclésiastique
- Option de missiologie
- Option d'histoire des religions
- Option de théologie pratique
- Option d'éthique
- Option de dogmatique

Au niveau de la formation doctorale (trois ans), en première année, les disciplines enseignées sont les mêmes que celles du cycle de licence et de master, mais dispensées sous forme de séminaires. Le programme varie selon l'option du candidat ou de la candidate, conformément au Règlement intérieur de l'école doctorale. La deuxième année et la troisième année sont réservées à la recherche, à la rédaction et à la défense de la thèse.

Cette brève présentation permet de constater que de toutes les matières proposées par le COE, aucune ne figure dans le programme des centres de formation pastorale au Cameroun. Cela se justifierait par le fait que la FTPSR de l'UPAC, comme « mère- nourricière » de la plupart des

institutions protestantes africaines, n'a pas inscrit les questions écologiques parmi ses priorités. En fait, on peut diagnostiquer le manque d'innovation et l'inertie des programmes : une analyse comparée permet de constater que, malgré l'évolution et le changement des contextes, les programmes n'ont jamais été sujets de débat pour la modification depuis 1962. Dans leurs systèmes de recrutement, les centres de formation pastorale recrutent les enseignants par discipline. L'écothéologie, à travers les matières proposées par le COE, ne faisant pas partie du répertoire dans ces institutions, se retrouve exclue d'office. Dès lors, si les ambitions de l'écothéologie trouvent leurs justifications dans la théorie, l'état des pratiques constitue un frein à leur réalisation. L'accompagnement et la formation des pasteurs restent un défi majeur pour les centres de formation qui, rappelons-le, devraient contribuer à la résolution des problèmes écologiques du Cameroun. Comment alors faire pour intégrer les questions écologiques à la formation des pasteurs ?

CHAPITRE 3 : VERS L'INTEGRATION DE L'ÉDUCATION THEOLOGIQUE RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT DANS LA FORMATION PASTORALE

Dans le premier chapitre il est question de présenter les problèmes écologiques qui se posent au Cameroun et les mesures environnementales pris par le gouvernement camerounais. Le deuxième chapitre consiste à présenter la situation des Églises protestantes face aux problèmes écologiques au Cameroun. Le troisième chapitre présente une piste d'intégrer l'éducation théologique relative à l'environnement dans la formation pastorale. Au quatrième chapitre, il est question d'évaluer la formation reçue par les pasteurs protestants sur l'éducation théologique relative à l'environnement, alors que le cinquième chapitre est une prospection d'un curriculum de formation initiale en éducation théologique relative à l'environnement en faculté de théologie. Premier vue considérée comme une nouvelle discipline dans la formation pastorale, l'éducation théologique relative à l'environnement a toutefois des indices historiques dans ladite formation depuis longtemps. C'est une histoire qui s'étale sur plusieurs siècles, marquée par différents moments, enrichie par de nouvelles pratiques et problématiques, de nouveaux acteurs et enjeux. De l'interprétation des textes bibliques relatifs à la Création au Moyen Age jusqu'à nous en passant par le siècle des Lumières et certains contemporains comme Jürgen Moltman, dans son livre *God in Creation, Descartes and the Mechanistic Body*, Fortress Press, 1993 ; François Euvé à travers son livre *Christianisme et Nature*, Ed. de l'Atelier, 2004 ; Fox, Matthew. *Original blessing*. Santa Fe, N.M.: Bear, 1983; McFague, Sally. *The body of God: An ecological theology*: Fortress Press, 1993; Ruether, R. R. (1993). *Gaia & God an Ecofeminist Theology of Earth Healing*. Coste, René (1994). *Dieu et l'écologie: environnement, théologie, spiritualité*. Ed. de l'Atelier, il n'est pas à douter de l'implication de certains chrétiens dans des questions écologiques de leurs différentes époques. Aujourd'hui encore, l'Église est dans un tournant de nouvelles orientations de ses discours et de ses pratiques écologiques et les centres de formation pastorale ne restent pas en marge de cette interpellation.

1. Contexte de travail

Ce programme de formation des pasteurs sur l'éducation théologique relative à l'environnement est élaboré dans un contexte chrétien africain où les pasteurs viennent des groupes culturels ayant de différentes visions du monde. Cela implique qu'ils aideront les individus, les groupes et les institutions à promouvoir le vivre ensemble dans *la maison commune*. Il importe, dès lors, d'entreprendre une réflexion et des actions pastorales favorisant le bien-être de la Création entière. Les pasteurs bénéficiaires de cette formation ont tous, des paroisses dans les différentes régions du Cameroun. Ils sont tous étudiants en la Faculté de théologie protestante et des sciences religieuses de l'Université protestante d'Afrique centrale. C'est avec le consentement de l'administration de cette institution que ses étudiants ont été pris pour une population d'expérimentation. La Faculté de théologie protestante de Yaoundé mère de l'université protestante d'Afrique centrale existe depuis 1962 et forme les pasteurs venant de plusieurs Églises de différents pays d'Afrique. En sa qualité de première institution d'enseignement supérieur au Cameroun, elle délivre environ 60 diplômes par an (25 licences, 25 masters, 10 doctorats) aux étudiants destinés à travailler dans des paroisses et dans les différentes structures des Églises, y compris les centres de formation pastorale au Cameroun et ailleurs.

C'est auprès de ceux-là qu'avec l'autorisation de l'administration de ladite institution, notre essai du programme a eu lieu en tenant compte de leurs dossiers académiques, leur responsabilité paroissiale et de la situation géographique de leurs paroisses. Nous avons alors procédé à un recensement des pasteurs responsables des paroisses protestantes au Cameroun en formation à la l'Université protestante d'Afrique centrale. Le recensement terminé, nous avons entrepris l'étape du recrutement qui a débuté par une rencontre d'information dans le but de demander ceux qui sont prêts à suivre notre formation.

2. Objectifs du programme de formation pastorale en éducation théologique relative à l'environnement

Les objectifs de ce programme de formation se déclinent en deux volets : le volet théorique et le volet pratique. Sur le plan théorique, le programme est élaboré pour :

- Sensibiliser les pasteurs à la responsabilité de l'Église dans la gestion de la Création

- Faire découvrir les pasteurs l'importance des buts et des objectifs de l'intégration des questions écologiques dans la pastorale et les principes directeurs
- Aider les pasteurs à saisir la Création dans sa totalité comme base fondamentale des relations interdisciplinaires
- Orienter les pasteurs vers les stratégies de planification, d'élaboration, de mise en œuvre, de gestion et d'évaluation des projets paroissiaux relatifs à la sauvegarde de la Création.
- Outiller les pasteurs de façon à détecter des problèmes écologiques, élaborer un discours lié à l'écologie chrétienne ; pratiquer la pastorale de la création.
- Amener les pasteurs à améliorer certaines pratiques de leur paroisse, concernant l'action et la sensibilisation environnementales, ainsi qu'une spiritualité chrétienne plus près de la Création.

Sur le plan pratique, à la fin de la formation, les pasteurs seront capables de :

- développer des liturgies et des catéchèses inspirant une spiritualité de la Création ;
- organiser des activités de sensibilisation environnementale ;
- passer à l'action afin de réduire l'empreinte écologique d'une paroisse ;
- élaborer et évaluer un projet écologique en milieu paroissial.

3. Approche méthodologique et pédagogique

La méthode de praxéologie pastorale, inspirée des sciences humaines, nous a permis de rendre cette étude efficace sur le terrain tout en restant fidèle à l'Évangile de Jésus le Christ. Elle a trois avantages. Elle permet à chacun de faire une relecture et un approfondissement du cheminement personnel dans son environnement ; de discerner, grâce à des enseignements spécifiques et concrets, les problèmes qui se posent ; d'acquérir un savoir-faire pour répondre aux besoins actuels. Cette démarche est un exercice qui donne la parole à tout le monde aux sujets des pratiques étudiées: il s'agit de partager ce que l'on pense à propos des problèmes aussi fondamentaux que le climat, la pauvreté, la consommation et la santé, qui n'épargnent personne.

La formation s'est déroulée sur les trois premiers samedis du mois de mai 2017 sur le campus de l'Université protestante d'Afrique centrale à Yaoundé. Elle était programmée en six enseignements et trois ateliers, soit deux enseignements et un atelier par jour. Les deux

enseignements du jour se suivaient de 9h00' à 13h 15', soit deux heures chacun et une pause de 15 minutes entre eux. Précédés d'un repas de 45 minutes et d'une promenade dans la nature de 30 minutes (avec consignes d'observer la nature et revenir rendre compte aux autres), les travaux en atelier commençaient à 14h30' pour se terminer à 15h 30'. Là, il était question pour les participants, de répondre aux questions posées à la fin des deux enseignements du jour. Les discussions terminées (pendant 45 minutes), la parole revenait aux rapporteurs qui présentaient à tous les participants le résultat des échanges. Après chaque rapporteur, la parole revenait aux participants pour poser des questions ou contribuer à l'enrichissement de la réflexion. Cette phase durait 5 minutes par groupe. Après tous les groupes, notre intervention devait aider les participants à faire une synthèse des comptes rendus et à noter l'essentiel des enseignements du jour ainsi que leur rapport avec le thème central de la journée.

A la fin de la journée, un questionnaire lié aux enseignements du jour était distribué aux participants pour permettre à chacun de s'évaluer par rapport aux enseignements reçus et de se prononcer sur le déroulement des activités de la journée. A la fin de chaque journée, après la synthèse, la distribution des documents à lire pour le thème suivant était nécessaire avant la prière de séparation. La dernière journée de formation a connu deux éléments de plus : la synthèse globale à travers les questions sur l'ensemble de la formation et les annonces sur l'évaluation qui allait avoir lieu six mois après.

L'organisation journalière se présentait comme suit :

Premier jour

9h00- 11h00' : Enseignement 1/ Le concept d'éducation théologique relative à l'environnement et les concepts connexes (écologie humaine et sociale, écologie de la terre et du sol, écologie

11h00'-11h15' : Pause –café

11h 15'-13h 15' : Enseignement 2 / Crise écologique : que se passe-t-il ici et ailleurs ?

13h15' - 14h00' : Repas

14h00'-14h30' : promenade individuelle dans la nature (avec consignes d'observation pour un compte-rendu verbal)

14h30'-15h30' : Travail en atelier (discussion en groupe sur les questions relatives aux enseignements du jour)

15h30'-16h00: Restitution des groupes et partage des observations individuelles

16h00'- 16h15' : Synthèse, distribution des documents pour la journée suivante et prière finale

Deuxième jour : La crise écologique : entre le social et l'environnemental

9h00- 11h00' : Enseignement 3/ Les racines de la crise écologique

11h00'-11h15' : Pause –café

11h 15'-13h 15' : Enseignement 4 / La perception africaine des manifestations de la crise écologique

13h15'- 14h00' : Repas

14h00'-14h30' : promenade individuelle dans la nature (avec consignes d'observation pour un compte-rendu verbal)

14h30'-15h30' : Travail en atelier (discussion en groupe sur les questions relatives aux enseignements du jour)

15h30'-16h00: Restitution des groupes et partage des observations individuelles

16h00'- 16h15' : Synthèse, distribution des documents pour la journée suivante et prière finale

Troisième jour : La pastorale de la Création

9h00- 11h00' : Enseignement 5/ Education et spiritualité écologique en milieu paroissial

11h00'-11h15' : Pause –café

11h 15'-13h 15' : Enseignement 6 / Le savoir-faire en éducation théologique relative à l'environnement

13h15'- 14h00' : Repas

14h00'-14h30' : promenade individuelle dans la nature (avec consignes d'observation pour un compte-rendu verbal)

14h30'-15h30' : Travail en atelier (discussion en groupe sur les questions relatives aux enseignements du jour)

15h30'-16h00: Restitution des groupes et partage des observations individuelles

16h00'- 16h15': Synthèse, annonces relative à l'évaluation finale (six mois après) et prière finale.

Pour choisir les participants à la formation, nous avons suivi les conseils de Madeleine Grawitz selon qui, pour éviter le « dérapage », il faut « détecter les individus possédant le maximum de possibilités »⁷⁴. Ainsi, nous avons ciblé les pasteurs étudiants, responsables des paroisses des Églises protestantes du Cameroun. Ce choix était motivé par leur possibilité de mettre en pratique la formation reçue pendant la période de notre recherche. Au total, la formation concernait 21 pasteurs venant de différentes Églises protestantes du Cameroun. Ceux-là ont été choisis parmi les pasteurs étudiants en faculté de théologie protestante et des sciences religieuses de l'Université protestante d'Afrique centrale selon les critères suivants : être responsable d'une paroisse d'une Eglise protestante au Cameroun, être volontaire à participer à la formation en éducation théologique relative à l'environnement. Ce sont ceux-là qui ont participé à la première rencontre avant le démarrage de la formation proprement dite. Lors de ladite rencontre, chaque participant a été appelé à prendre tout au plus trois minutes pour se présenter, avec un accent particulier sur son histoire personnelle, en racontant un événement marquant de sa vie en lien avec un thème de l'environnement. Il a aussi été question d'annoncer la durée, le programme de la formation ainsi que les procédures méthodologiques. Ainsi, nous avons distribué les documents relatifs à la première journée de formation qui allait avoir lieu une semaine après. Il est à souligner que notre principe méthodologique était de distribuer aux participants les documents relatifs à la journée de formation suivante pour qu'ils en aient une idée générale

L'identification des pasteurs devait nous fournir les informations sur le nom, le sexe, l'église d'origine, la situation paroissiale (rurale ou urbaine) et la région géographique au Cameroun. Ainsi, 21 pasteurs (19 hommes et 2 femmes) candidats à la formation figuraient à la fois sur la

⁷⁴ M. GRAWITZ, (2001) *Méthodes des sciences sociales*, 11^e éd., Paris, Dalloz, p. 860.

liste des étudiants de la FTPSR de l'UPAC et sur les listes des églises protestantes au Cameroun, avec la situation de 6 paroisses rurales et 15 paroisses urbaines situées dans les différentes régions du Cameroun. Ci-dessous, nous présentons le résultat de notre recensement ecclésial (Table 1) et régional (Table 2)

Table 1- Les pasteurs à former selon les Églises de provenance

Église	Nombre des pasteurs à former
Église évangélique du Cameroun (E.E.C)	06
Église évangélique luthérienne au Cameroun (E.E.L.C)	04
Église fraternelle luthérienne du Cameroun (E.F.L.C)	01
Église presbytérienne camerounaise (E.P.C)	05
Native baptist church (N.B.C)	02
Union des Églises Baptistes du Cameroun (U.E.B.C)	03
Total	21

Table 2- Répartition géographique des pasteurs à former

Région	Nombre de pasteurs
Extrême -nord	3
Centre et sud	11
Littoral	4
Est	1
Ouest	2
Total	21

4. Enseignements et objectifs spécifiques

4.1. Première journée : Education théologique relative à l'environnement

Le premier enseignement permet aux participants d'avoir des précisions sur le concept d'éducation théologique relative à l'environnement et ses implications dans la formation théologique. Il est question d'aborder les notions d'éducation relative à l'environnement, d'écologie humaine et sociale, d'écologie environnementale (de la terre et du sol) et de la sagesse écologique dans quelques traditions religieuses, avec un accent particulier sur la théologie *ubuntu* dans la tradition africaine. Il est aussi question d'amener les participants à avoir les informations sur la notion de « crise écologique » ainsi que ses manifestations ici et ailleurs.

Enseignement 1

Le concept d'éducation théologique relative à l'environnement et des concepts connexes

Le premier enseignement donne aux participants les explications du concept d'éducation théologique relative à l'environnement ainsi que de ses origines sans oublier d'autres vocables y relatifs tels qu'écologie, environnement, nature, Création, écomission, écothéologie, écospiritualité, écocitoyenneté. Il est aussi question de quelques conceptions religieuses de l'environnement ainsi que de certaines disciplines scientifiques qui entrent en interrelation dans les questions environnementales. A la fin de cet enseignement, les participants devraient être capable de :

- préciser les contours du concept « éducation théologique relative à l'environnement » et le rapport entre ce concept et des concepts connexes;
- établir des rapports entre de différentes conceptions religieuses de l'environnement et les implications desdites conceptions dans le vécu des humains;
- identifier la spécificité de la foi chrétienne envers la Création par rapport à d'autres systèmes de croyances avec un accent particulier sur l'écologie dans la spiritualité africaine.

Documents de référence :

- Sauv  L., (1997a), *Pour une  ducation relative   l'environnement*, 2   dition, Montr al, Gu rin.
- Sauv  L., (1992), * l ments d'une th orie du design p dagogique en  ducation relative   l'environnement*, Th se in dite de doctorat, Universit  du Qu bec   Montr al.
- N. OHOUO, (2007) « vision africaine de la vie avant, pendant et apr s la mort », in N. OHOUO (dir.), *Dieu et l'Homme.  l ments d'anthropologie pour chretiens et Eglises d'Afrique*, Yaound , Cl , pp.11-61 ; « Spiritualit  africaine », Ibid., pp.85-105.
- ELA J.-M, (2003) *Repenser la th ologie africaine. Le Dieu qui lib re*, Paris, Karthala.

Deuxi me enseignement / Crise  cologique : que se passe-t-il ici et ailleurs ?

Cet enseignement est essentiellement centr  sur le premier chapitre de l'encyclique *Laudato si' (qu'est ce qui se passe dans la maison commune ?)* et quelques documents relatifs   la situation du Cameroun. Il pr sente quelques donn es scientifiques en mati re d'environnement, comme outils pour  couter *le cri de la cr ation*. Les donn es pr sent es concernent surtout les mutations climatiques, la question de l'eau, la perte de la biodiversit , les impacts de la crise  cologique sur l'ensemble de la cr ation et sur les pauvres. En soulignant les divergences en ce qui concerne ces probl mes et la responsabilit  des uns et des autres, un accent particulier est mis sur les notions de « mod ration », « sobri t  » et « douceur » dans le but de transformer les styles de vie, de production et de consommation au Cameroun.

A la fin de cet enseignement, les participants devraient  tre capable de :

- d tecter des manifestations de la crise  cologique au Cameroun ;
-  tablir un rapport entre ce qui se passe au Cameroun et ce qui se passe ailleurs sur le plan environnemental ;
- identifier des cas pratiques qui marquent le manque de « sobri t  », de « douceur » et de « mod ration » dans la gestion environnementale au Cameroun, au niveau paroissial, familial et individuel.

Documents de r f rence

- Encyclique *Laudato si'* (Chapitre I)
- BASTAIRE, J (1979) *Nature menac e et responsabilit  chretienne*, Paris, Bayard .
- MINSANTE/Cameroun, (2010) *Plan strat gique national de lutte contre les maladies hydriques*, Yaound , (Archives).

- X. DURANG, (1999) *Etude sur les modes de vie et l'habitat à Yaoundé*, Yaoundé, Librairie Le GRIOT.

Questions à traiter en atelier

1. Que ce qui a été nouveau pour vous dans les enseignements de ce jour ? Quelle est votre impression du documentaire vu ?
2. Avez-vous eus des surprises dans les enseignements du jour ? Si oui, présentez-en deux et expliquez en quoi vous avez été surpris-e.
3. Vous sentez-vous capable d'expliquer aux autres le concept d'éducation théologique relative à l'environnement ?
4. Quelle différence établissez-vous entre l'écologie chrétienne et l'écologie dans les religions africaines ?
5. Quelle est votre appréciation de la place des notions de « sobriété » de « modération » et de « douceur » dans la production et la consommation au sein de votre paroisse ? Avez-vous des idées pour faire mieux ? Si oui, lesquelles ?

4.2. Deuxième journée : la crise écologique : entre le social et l'environnemental

La deuxième journée porte sur des questions environnementales et leurs implications dans le vécu des humains. Les enseignements dispensés sont centrés en premier lieu sur « les racines de la crise écologique », « l'évangile de la création » et l'« écologie intégrale », trois thèmes développés par le pape François dans l'encyclique *Laudato si'*. En deuxième lieu, l'accent est mis sur la conception africaine des manifestations de la crise écologique. Là, sont abordés les concepts de « sacré », et de « communication cosmique ».

Troisième enseignement : Les racines de la crise écologique

Il est ici question d'expliquer « la racine humaine de la crise écologique » telle que développée dans l'encyclique *Laudato si'*. L'enseignement offre aux participants une vision globale de la responsabilité de l'être humain dans son rapport avec la Création et le lien intime entre toutes les créatures. Tout en soulignant les racines naturelles de la crise écologique et la perception africaine de ladite crise, il est aussi question de la place du péché dans la crise écologique et la

nécessité de développer la conscience d'une « communion universelle ». A la fin de cet enseignement, les participants seront capables de:

- identifier les causes de la crise écologique au Cameroun ;
- déterminer les responsabilités des acteurs dans la crise écologique au Cameroun
- établir le rapport entre la crise environnementales et les questions sociales au Cameroun ;
- détecter les problèmes environnementaux qui se posent en paroisse et établir leur conséquences sur les vies humaines ;
- identifier des éventuels apports des paroisses dans les tentatives des solutions aux problèmes environnementaux.

Documents de référence

- Encyclique *Laudato si'* (Chapitre III)
- D. BOURG, D., et ROCH, P. (2010), *Crise écologique, crise des valeurs ? Défis pour l'anthropologie et la spiritualité*, Paris, Labor et Fides.
- EUVE, F. (2012), *Crainte et tremblement, une histoire du péché*, Paris, Seuil.
- A. CARREL, (1968), *L'homme cet inconnu*, Paris, Plon, p. 41.
- RAHNER, K. (1970), *La manipulation de l'homme par l'homme. Réflexion théologique*, t.12, Paris, Mame, p.153.
- NOTOMB, D., (1969) *Un humanisme africain*, Bruxelles, Lumen Vitae.

Enseignement 4 : La perception africaine des manifestations de la crise écologique

Cet enseignement porte sur la particularité de la conception africaine des crises observées dans l'environnement. Il est question d'éveiller la conscience des participants à propos de la place du « sacré » et de la « communication naturelle » dans le vécu quotidien des africains. A la fin de cet enseignement, les participants devraient être capables de:

- expliquer le rôle de la notion du « sacré » dans le vivre ensemble des humains et des êtres non humains ;
- établir le rapport entre « l'écologie intégrale » et la perception africaine du monde ;
- identifier les éléments de la culture africaine qui peuvent contribuer à la promotion de l' « écologie intégrale » au niveau paroissial.

Documents de référence

- *Encyclique Laudato si'*, chapitre IV
- Desmond Tutu Mike Nicol, (2007) *Croire ubuntu inspiration et parole de*, Acropole.
- Desmond TUTU, (2000) *Il n'y a pas d'avenir sans pardon. Comment se réconcilier après l'Apartheid ?* Albin Michel,
- Michael Jesse Battle (auteur), (2009) *Réconciliation: The Ubuntu Theologie of Desmond Tutu*, Pilgrim Press.
- Bès, G., M. Durano et A. Rokvam Nørgaard, (2014), *Nos limites : pour une écologie intégrale*, Paris, Le Centurion, 110 p.

Questions à traiter en atelier

1. Qu'est-ce qui est nouveau pour vous dans les enseignements du jour ?
2. Qui sont les acteurs de la crise écologique au Cameroun ?
3. Peut-on dire qu'il y a un lien entre la crise écologique et la crise sociale au Cameroun ?
4. Comment jugez-vous l'attitude des Églises protestantes du Cameroun dans la crise écologique ?
5. Peut-on trouver les éléments de la culture africaine qui puissent contribuer à la promotion de l'écologie intégrale dans nos paroisses ?
6. Vous sentez-vous capable de contribuer à la réduction de la crise écologique dans votre paroisse ? Si oui, donnez 2 cas concrets qui justifient votre réponse.

4.3. Troisième journée : La pastorale de la Création

Il n'est pas fréquent que les Églises enseignent sur les questions environnementales surtout par les récits bibliques, les légendes des saints, les prières eucharistiques et les déclarations ecclésiales. Les enseignements de la troisième journée de formation visent à aider les pasteurs participants, à pouvoir organiser des activités qui éveillent la conscience des communautés pour un engagement résolu. Ils sont tirés des documents de référence tels que :

- Encyclique *Laudato si'* (Chapitre V)
- N. Lévesque, (2014) *Prendre soin de la Création. Un guide pastoral pour passer à l'action*. Novalis.

- MENARD, B, o.m.i. (2008) *Ce monde...immense et beau – Guide engagement pour l'intégrité de la Création*. Québec, Centre Victor-Lelièvre.
- Forum jésuite pour la foi sociale et la justice. *Sur la sauvegarde de la maison commune Outil de dialogue pour Laudato Si'*, 2016.
- BASTAIRE,J., (2004a,) *Pour une écologie chrétienne*, Paris, Les éditions du Cerf.
- BRENNER, A., (2010), *Manuel d'éthique de l'environnement, de la théorie à la pratique*, Fribourg, Academic Press.

Enseignement 5. Education et spiritualité écologique en milieu paroissial

Le cinquième enseignement aborde la question de ce que nous pouvons et devons faire au niveau global et local. Il est question de lire et de comprendre le cinquième chapitre de l'encyclique *Laudato si'* avant d'expliquer le concept de « pastorale de la création » ainsi que ses axes et « les étapes d'un virage vert en paroisse » proposés par le réseau des Eglises vertes du Canada.

A la fin de cet enseignement les participants devraient être capable de :

- Analyser les pistes pratiques proposées dans l'encyclique *Laudato si'* et leur faisabilité au Cameroun ;
- détecter et classer des problèmes selon les cinq axes de la pastorale de la création au sein de leurs paroisses ;
- Identifier des mesures pratiques pour résoudre les problèmes écologiques selon leurs différents axes ;
- Identifier les opportunités et les moyens disponibles pour la mise sur pied des virages verts au sein de leurs paroisses.

Enseignement 6 : Le savoir-faire en éducation théologique relative à l'environnement

L'éducation théologique relative à l'environnement va au-delà des discours. Le sixième enseignement permet aux participants de partager le savoir-faire en lien avec les questions écologiques qui se posent au Cameroun. A la fin de cet enseignement, les participants devraient être capables de :

- Cibler un axe et l'utiliser dans le but de résoudre un problème environnemental qui se pose en paroisse ;

- Partager un savoir-faire dans le cadre d'une pratique qui contribue à la résolution d'un problème environnemental au Cameroun ;
- Elaborer un plan de conscientisation sur un problème environnemental précis à résoudre en paroisse.

Questions à traiter en atelier

1. Qu'est-ce qui vous a frappé dans les enseignements que nous venez de suivre ?
1. Y a-t-il de problème environnemental qui vous vient en esprit dans chacune des axes de la pastorale de la Création au sein de votre paroisse ?
2. Pensez-vous à une pratique que vous pourriez proposer à la communauté pour résoudre un problème environnemental précis ?
3. Que pensez-vous faire personnellement pour contribuer à la concrétisation des axes de la pastorale de la Création ?
4. Qu'allez-vous faire pour promouvoir un virage vert de votre paroisse ?

Questions de synthèse à traiter dans les ateliers

1. Avez-vous des connaissances nouvelles rencontrées dans les enseignements de cette formation ? Si oui, précisez-en une et expliquez votre réponse.
2. Trouvez-vous des points de rencontre des différentes religions en matière environnemental ?
3. Y a-t-il de ressemblances entre des affirmations du pape François et les déclarations du COE relatifs à la sauvegarde de la Création ?
4. Pensez-vous qu'il soit possible pour les Églises du Cameroun d'appliquer les convictions du pape François et des déclarations du COE relatives à la gestion de la « maison commune »? Si oui, comment ?
5. Comment pourriez-vous contribuer à diffuser les idées développées dans l'encyclique *Laudato si'* et les textes du COE relatifs à la sauvegarde de la création en milieu paroissial camerounais ?
6. Comment pourriez-vous différencier votre paroisse d'avant à celle d'après cette formation ? Donnez deux faits concrets à observer à cet effet.

5. Évaluation de la formation

A chaque étape de la formation, nous devons contrôler l'efficacité des actions dans le but d'évaluer la réussite des participants.

5.1. Approches, outils et méthodes d'évaluation

Selon le paradigme positiviste que nous avons choisi dans ce travail, l'évaluation est centrée sur l'établissement de relations causales entre l'action d'enseignement et son produit. Il s'agit pour nous de mesurer de manière objective les connaissances et les comportements acquis grâce à nos enseignements et de les mettre en relation avec un modèle de référence établi par des experts⁷⁵. Il était donc question pour nous de nous intéresser aux résultats de notre formation en ce qui concerne la compréhension, la détection, l'analyse et la résolution des problèmes écologiques en milieu paroissial par les participants. Sous ce point, nous présentons quelques outils utilisés dans cette étude.

5.1.1. Le questionnaire

Il s'agit de répondre à une série de questions portant sur le contenu, les sentiments, et les expériences des participants à la formation. Notre questionnaire comportait des questions ouvertes, invitant à une réponse large et développée. Certaines de ces questions permettaient aux participants d'observer, de noter et d'apprécier ce qui se passe ou encore, de se prononcer sur le résultat de la formation. Le questionnaire comportait aussi des questions fermées, où une série de réponses était proposée à la réflexion des participants. Pour détecter des changements de comportements des participants à la formation, nous avons utilisé le triple questionnaire (avant, immédiatement après, six mois après la formation). Les résultats permettront d'améliorer les formations subséquentes.

⁷⁵ LIARAKOU, G. et FLOGAITIS, E. (2000). « Quelle évaluation pour quelle éducation relative à l'environnement ? » in *Regards- Recherche- Réflexion*, 3(2), 13-29

5.1.2. Les observations sur le terrain

Il s'agissait d'effectuer une descente dans les paroisses dirigées par les pasteurs ayant participé à la formation. Au-delà de leurs déclarations à travers le questionnaire, il nous revenait de vérifier les retombés concrets de notre formation en milieu paroissial.

6. Déroulement de la formation

6.1. Questionnaire préformation

Pour obtenir des informations sur les orientations de différentes pratiques pastorales et la place qu'y occupe l'aspect écologique, un questionnaire préformation a été distribué. Trois catégories des questions constituaient l'ossature de notre questionnaire. La première portait sur les variables caractéristiques individuelles des pasteurs candidats à la formation. Ces données devaient nous permettre de vérifier la diversité du panel de pasteurs participant à la formation et de réaliser au besoin certains croisements entre leurs réponses et certains éléments de leur profil. La deuxième catégorie portait sur les connaissances des pasteurs sur les questions écologiques et l'intégration de celles-ci dans les discours et les pratiques pastorales. La troisième rubrique concernait les attentes des pasteurs à travers la formation.

6.2. Présentation de la situation préformation

Les questions posées et les réponses obtenues sont représentées dans le tableau ci-dessous.

Cochez une valeur en fonction de votre appréciation: (-- = pas du tout ; - = pas vraiment ; + = en partie ; ++ = tout à fait)

Table 3-Connaissance et estimation des participants avant la formation

Critères d'évaluation (les chiffres rapportés dans les tableaux correspondent au nombre de réponses)	--	-	+	++
Pensez-vous comprendre le concept d' « écologie » ?		7	11	3
Vous estimez-vous capable d'expliquer le concept « éducation théologique relative à l'environnement » ?	6	10	5	

Pour vous, y a-t-il des problèmes écologiques au Cameroun ?				21
Vous estimez-vous capables de détecter un problème écologique dans votre paroisse ?		6	13	2
Vous estimez-vous capable d'aborder un problème écologique dans votre paroisse ?		12	9	
Avez-vous des réalisations concrètes qui témoignent de votre implication dans la résolution des problèmes écologiques ?	3	16	2	
Avez-vous des réalisations concrètes qui témoignent de l'implication de votre paroisse dans la résolution des problèmes écologiques ?	4	14	3	
Avez-vous des difficultés à vous impliques dans les questions écologiques en paroisse ? Si oui, notez-en une à la fin de ce questionnaire.				21

En ce qui concerne les problèmes écologiques au Cameroun et la capacité de chaque participant à les aborder, tous affirment « tout à fait » qu'il existe les problèmes écologiques au Cameroun. Néanmoins, il est à constater que cette affirmation ne va pas de pair avec l'implication des pasteurs dans les questions écologiques. De ce tableau, il est à remarquer que certains pasteurs inscrits à la formation déclarent qu'ils ont des difficultés à s'impliquer personnellement et à impliquer leurs paroisses dans la résolution des problèmes écologiques. Certains encore affirment qu'ils ne s'impliquent « pas du tout » sur les plans personnel et paroissial dans la résolution des problèmes écologiques.

CHAPITRE 4 : L'ÉVALUATION DE LA FORMATION REÇUE

L'évaluation de la formation des pasteurs en éducation théologique relative à l'environnement s'est déroulée en trois temps essentiels : avant la formation, immédiatement après la formation et six mois après la formation. Avant la formation, les participants ont répondu à une série de

questions relatives à leur connaissance sur les concepts «écologie» et d'«éducation théologique relative à l'environnement». L'essentiel ne se limita pas à la compréhension des concepts, les participants devaient se prononcer sur leur implication dans la résolution des problèmes écologiques sur le plan individuel et paroissial avant de noter les difficultés qu'ils rencontrent dans la résolution desdits problèmes. Immédiatement après la formation, une évaluation globale a été faite dans le but de savoir si la formation avait été bénéfique pour les participants. Cette évaluation devait nous permettre d'obtenir le niveau d'appréciation ainsi que le degré de satisfaction des pasteurs en formation par rapport à la formation. En suivant les principes de Kirkpatrick⁷⁶ en ce qui concerne l'évaluation des formations, les points essentiels à évaluer étaient les suivants :

- les connaissances nouvelles
- l'amélioration des compétences écologiques dans la pastorale
- la capacité à détecter un problème écologique dans sa paroisse, l'analyser et en envisager des solutions.

Six mois après la formation, il a été question d'évaluer le degré de transfert des acquis sur le terrain. C'est l'analyse des réponses obtenues à chaque étape qui devait nous permettre d'apprécier les impacts de notre formation dans les pratiques pastorales.

1. Evaluation globale à la fin de la formation

A travers un questionnaire distribué aux participants, cette partie de l'évaluation concernait la forme et le fond de la formation. La forme renvoyait surtout au déroulement alors que le fond concernait le contenu relativement au questionnaire du départ. Les résultats de la forme étant en annexe de ce document, nous présentons sous ce point ceux liés au fond.

⁷⁶ KIRKPATRICK J.D. (2006), *Evaluating Training Programs : The Four Levels*, Berrett-Koehler, 3rd édition

Cochez une valeur en fonction de votre appréciation: (-- = pas du tout, - = pas vraiment, + = en partie, ++ = tout à fait)

Table 4- Enrichissement personnel et valorisation de la formation

Questions posées (les chiffres rapportés dans ce tableau correspondent au nombre de réponses)	--	-	+	++
Pensez-vous comprendre le concept « écologie »			13	8
Vous estimez-vous capable d'expliquer le concept d'éducation théologique relative à l'environnement ?				21
Vous estimez-vous capables de détecter un problème écologique dans votre paroisse ?		4	17	
Vous estimez-vous capable d'aborder un problème écologique dans votre paroisse ?		4	15	2
Avez-vous une idée de ce que vous pourrez faire pour appliquer cette formation en paroisse ?		1	13	7
Pensez-vous être en mesure d'engager votre paroisse dans la promotion de l'écologie intégrale ?		3	11	7

Dans ce tableau, il est à constater une évolution à tous les points de la formation. Le tableau ci-dessous présente une comparaison de deux situations : la situation d'avant la formation est

représentée par la lettre A alors que la situation immédiate après la formation est représentée par la lettre B.

Cochez une valeur en fonction de votre appréciation: (-- = pas du tout ; - = pas vraiment ; += en partie ; ++= tout à fait)

Table 5- Comparaison de la situation préformation et situation après la formation

Critères d'évaluation (les chiffres rapportés dans les tableaux correspondent au nombre de réponses)	--	--	-	-	+	+	++	++
	A	B	A	B	A	B	A	B
Pensez-vous comprendre le concept d'écologie ?			7		11	13	3	8
Vous estimez-vous capable d'expliquer le concept éducation théologique relative à l'environnement ?	6		10		5			21
Pour vous, y a-t-il va-t-il des problèmes écologiques au Cameroun ?							21	21
Vous estimez-vous capable de détecter un problème écologique dans votre paroisse ?			6	4	13	7	2	
Vous estimez-vous capable d'aborder un problème écologique dans votre paroisse ?			12	4	9	5		2
Avez-vous des réalisations concrètes qui témoignent de votre implication dans la résolution des problèmes écologiques ?	3		16	1	2	3		7
Avez-vous des réalisations concrètes qui témoignent de l'implication de	4		14	3	3	1		7

vosre paroisse dans la résolution des problèmes écologiques ?								
Avez-vous des difficultés à vous impliquer dans les questions écologiques en paroisse ? Si oui, notez en une à la fin de ce questionnaire.							21	

À la fin de la formation, ce tableau comparatif nous permet de constater une évolution en ce qui concerne le fond de la formation. Par exemple, contrairement à 6 participants qui ne se jugeaient « pas vraiment » capables de détecter un problème écologique en paroisse, la case de cette catégorie est vide après la formation. Quant à l'implication personnelle, de 3 « pas du tout » et 16 « pas vraiment », les deux cases sont vides après la formation. Au départ, aucun participant ne s'est considéré personnellement « tout-à-fait » impliqué. Juste à la fin de la formation, la case de cette catégorie présente 7 participants. L'évolution est remarquable aussi dans le cadre de la capacité des participants à impliquer la paroisse. De 4 « pas vraiment » et de 14 « pas du tout », les deux cases sont vides à la fin de la formation. De 3 « en partie » du départ, la case en présente 11.

À partir de ces quelques exemples, on voit que les participants reconnaissent les apports de la formation dans la connaissance et dans la capacité des pasteurs en lien avec l'éducation théologique relative à l'environnement en contexte camerounais. Ce constat se justifie aussi par quelques déclarations des participants, justes après la formation. Voici des exemples qui résument la teneur des commentaires :

- « Après la formation, je suis d'avis que mon niveau de connaissance en éducation théologique relative à l'environnement est bon. Je suis content d'avoir suivi cette formation. »
- « Moi, j'ai vraiment apprécié toute la formation, parce que, justement, ça m'a permis de comprendre jusqu'où l'Église peut s'investir dans la sauvegarde de la création. J'ai trouvé ça vraiment intéressant. Je n'avais jamais pensé à ça. »

- « Sérieusement, je pense que tout le monde devrait suivre cette formation. J'ai trouvé ça super-intéressant. [...] C'était mon premier contact avec le concept d'éducation théologique relative à l'environnement. »
- « La formation m'a vraiment plu. J'ai aimé le concept de la théologie ubuntu christocentrée. »
- « Ce que j'ai trouvé utile [dans la formation], c'a été la manière dont les gens se sont accommodés avec certains gestes écologiques. »
- « Quant à la formation sur l'éducation théologique relative à l'environnement, j'ai vraiment aimé. C'est probablement la formation la plus utile que j'ai suivie. Savoir que chaque religion a ses propres principes écologiques qui permettent d'être plus ouvert, de ne pas juger, et d'éviter de prendre les autres à la gorge simplement parce qu'ils sont différents. »
- « À la séance d'orientation pratique, c'est pendant la discussion sur l'écologie comme outil du dialogue interreligieux que j'ai eu une révélation. Dans le monde, nous sommes régis par des règles écologiques. Ici, c'est plus une question de relations. »

Discussion des résultats rubrique par rubrique

Phase A = situation avant la formation ; Phase B = Situation immédiate après la formation

Table 6- Pensez-vous comprendre le concept d'écologie

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A		7 (33%)	11 (52%)	3 (14%)
Phase B			13 (62%)	8 (38%)

Tous les candidats à la formation pensaient comprendre le concept d' « écologie » bien que cette compréhension ne fût pas évaluée au même degré : 7 parmi eux soit 33%, pensaient « pas vraiment » le comprendre; 11 soit 52% pensaient le comprendre « partiellement », alors que 3

soit 14% pensaient « tout à fait » le comprendre. Ces données de la phase A (avant la formation) sont plausibles puisque les pasteurs en formation ont tous fréquenté l'école primaire et secondaire, ce qui signifie qu'ils ont eu à suivre un cours des sciences de la vie et de la terre, programmé à différents niveaux d'enseignement au Cameroun. Ce tableau permet de constater l'évolution des pasteurs en ce qui concerne la compréhension du concept d'écologie dans la phase B (immédiatement après la formation). Ladite compréhension a évolué de 52% à 62% « partiellement », soit une évolution de 10%; et de 14% à 38% « tout à fait », soit une évolution de 24%, ce qui démontre que la formation a eu une influence positive sur les connaissances des pasteurs formés.

Table 7- vous-estimez-vous capables d'expliquer le concept d'éducation théologique relative à l'environnement?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A	6 (28%)	10 (51%)	5 (24%)	
Phase B				21 (100%)

Quant au concept d' « éducation relative à l'environnement », avant la formation (phase A), 6 participants soit 29%, ne pensaient « pas du tout » pouvoir l'expliquer. Par contre, 10 soit 48% ne pensaient « pas vraiment » pouvoir l'expliquer, alors que 5 soit 24% pensaient pouvoir l'expliquer « partiellement ». Il est à constater qu'avant la formation, aucun participant ne pensait pouvoir expliquer « tout-à-fait » le concept d'éducation théologique relative à l'environnement. Après la formation (phase B), sa compréhension a évolué de 29% « pas du tout » de 33% « pas vraiment » de 24% « partiellement » à 100% « tout à fait ».

Table 8- Vous estimez-vous capables de détecter un problème écologique en paroisse ?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A		6 (28%)	13 (62%)	2 (10%)
Phase B			17 (81%)	4 (19%)

En ce qui concerne la capacité des participants à détecter un problème écologique en paroisse, avant la formation, 6 participants soit 29% ne s'estimaient « pas vraiment » capables de détecter

un problème écologique dans leurs paroisses; 13 soit 62% s'estimaient capables de le faire « partiellement » alors que 2 soit 6% s'estimaient « tout à fait » capables de le faire. Ces données ne permettent pas de comprendre comment les participants affirment à 100% qu'il y a « tout à fait » des problèmes écologiques au Cameroun et que seuls les 6% s'estiment « tout à fait » capables de les détecter dans leurs paroisses. Cela pourrait être lié au fait que les experts parlent des problèmes écologiques à l'échelle nationale sans souligner les cas à l'échelle locale.

Après la formation (phase B), la capacité de détecter un problème écologique en paroisse a évolué : de 62% « partiellement » et de 10% « tout à fait » avec 28% « pas vraiment », les participants ont passé à 81% « partiellement » et à 19% « parfaitement » avec absence de « pas vraiment ».

Table 9- Vous estimez-vous capable d'aborder un problème écologique en paroisse?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A	4 (19%)	11 (52%)	6 (28%)	
Phase B			12 (57%)	9 (43%)

Quant à la capacité d'aborder un problème écologique en paroisse, les participants sont passés de 19% « pas du tout », 52% « pas vraiment », 28% « partiellement » (phase A) à 57% « partiellement » et à 43% « tout à fait » avec absence de « pas du tout » et de « pas vraiment » (phase B). De ces données, il ressort que la capacité des pasteurs a augmenté en ce qui concerne la détection et l'analyse des problèmes écologiques qui se posent en paroisse. La capacité de détecter un problème écologique a évolué à 19% « partiellement » et 9% « tout à fait » alors que la capacité d'analyser un problème écologique a évolué à 29% « partiellement » et à 43% « tout à fait » avec absence de « pas du tout » et de « pas vraiment ». De cela, il est à constater que la formation sur l'éducation théologique relative à l'environnement a outillé les pasteurs pour non seulement détecter mais aussi analyser des problèmes écologiques qui se posent en paroisse. C'est même cette réalité que nous observons à travers les questions relatives à des engagements projetés.

Table 10- Avez-vous des réalisations concrètes qui témoignent de votre implication dans la résolution des problèmes écologiques?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A	3 (14%)	16 (76%)	2 (10%)	
Phase B		3 (14%)	11 (52%)	7 (34%)

Lié au contenu de la formation et renvoyant à des réalisations concrètes, l'engagement personnel a évolué de 14% « pas du tout », de 76% « pas vraiment » de 10% « partiellement » (phase A) à 14% « pas vraiment », à 52% « partiellement » et à 34% « tout à fait » (phase B).

Table 11- Avez-vous des réalisations qui témoignent de l'implication paroissiale dans la résolution des problèmes écologiques?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A	4 (19%)	14 (67%)	3 (14%)	
Phase B		3 (14%)	11 (52%)	7 (34%)

Quant à des réalisations paroissiales témoignant de l'engagement collectif, l'évolution s'évalue de 19% « pas du tout », 67% « pas vraiment », 14% « partiellement » sans aucun « tout à fait » (phase A) à 14% « pas vraiment », 52% « partiellement » et à 34% « tout à fait » (phase B).

De ces données il ressort que la formation a eu des impacts dans la compréhension et l'engagement personnel et collectif des pasteurs protestants. Au vu de ces chiffres, l'apport de la formation pastorale en éducation théologique relative à l'environnement ne fait guère de doute. Les connaissances des pasteurs bénéficiaires de la formation se sont améliorées et leurs pratiques ont été améliorées sur les plans individuel et communautaire. Nous en ferons état sous le point suivant.

2. Évaluation six mois plus tard

Description méthodologique

Six mois après la formation, nous sommes allés rencontrer les pasteurs ayant participé à notre formation. Cette étape a été effectuée durant le mois de novembre 2017 et a consisté en rendez-vous individuels avec ces pasteurs. Nous voulions évaluer le degré de rétention et de transfert de l'apprentissage dans la pratique. Tout en veillant à ce que tous ceux qui avaient participé à l'évaluation immédiatement après la formation participent aussi à l'enquête post-expérimentale (six mois après la formation), deux outils furent utilisés: un questionnaire et des observations des réalisations concrètes. Ainsi, notre évaluation concerne le degré de transfert des acquis de la formation sur le terrain. Il s'agit de savoir si les pasteurs ont pu mettre en pratique individuellement et collectivement la formation suivie.

Données du questionnaire relatif à l'efficacité de la formation

Le questionnaire soumis aux pasteurs ayant participé à la formation comportait trois rubriques: la rubrique d'identification, celle portant sur la transformation des acquis en habitudes et celle concernant les difficultés et les suggestions. Pour analyser les données provenant du questionnaire, nous avons tenu compte des éléments constitutifs des objectifs de la formation:

1. détection et analyse d'un problème écologique au niveau paroissial ;
2. réalisation concrète témoignant l'implication individuelle et paroissiale dans les questions écologiques.

La combinaison de ces éléments a permis de mesurer l'effectivité de l'apprentissage en éducation théologique relative à l'environnement, à partir de ses effets chez les pasteurs à deux moments différents: tout de suite après la formation puis six mois après la formation. Dans les deux cas, le pasteur devait cocher une valeur en fonction de son appréciation : d'abord relativement à l'intégration des questions écologiques dans ses discours et pratiques pastorales relativement à la formation reçue ; ensuite, sur le succès de son engagement pris à la fin de la formation. Enfin, le pasteur était appelé à préciser des réalisations concrètes permettant de juger l'intégration de l'écologie intégrale dans ses pratiques pastorales en milieu paroissial. D'une part, une augmentation des résultats entre les deux évaluations (juste après la formation et six

mois plus tard) signifiait l'acquisition d'un apprentissage et son maintien. D'autre part, une augmentation des résultats entre l'implication et la réalisation sur le terrain ont été interprétés comme un indicateur de rétention et de transfert de l'apprentissage en éducation théologique relative à l'environnement.

Observation des résultats de la formation sur le terrain

En plus de la mesure du rendement de la formation à partir des données du questionnaire, les données de l'observation ont été recueillies. Aux fins d'évaluation de la cohérence et, par conséquent, de l'utilité des diverses mesures des effets de la formation, nous avons effectué une analyse des corrélations croisées.

Présentation des données et interprétation des résultats

Table 12- Les pasteurs formés participant à l'évaluation après six mois

Église Évangélique du Cameroun (E.E.C)	04
Église Évangélique Luthérienne au Cameroun (E.E.L.C)	03
Église Fraternelle Luthérienne du Cameroun (E.F.L.C)	01
Église Presbytérienne Camerounaise (E.P.C)	05
Native Baptist Church (N.B.C)	02
Union des Églises Baptistes du Cameroun (U.E.B.C)	02
Total	17

Table 13- Répartition géographique des pasteurs à évaluer

Région	Nombre de pasteurs
Extrême -nord	1
Centre et sud	9
Littoral	4

Est	1
Ouest	2
Total	17

De ces tableaux, il est à constater que les 21 pasteurs formés n'ont pas tous participé à l'évaluation six mois après la formation. Entre-temps, 4 soit 19% avaient été affectés à d'autres fonctions hors paroisse. Bien que leur formation puisse continuer d'avoir des impacts dans leurs nouveaux lieux de travail, le fait de ne plus être responsables d'une paroisse les excluait automatiquement du groupe étudié. Ainsi, la troisième étape de notre évaluation impliquait 17 pasteurs encore responsables des paroisses.

Résultats relatifs à l'appréciation des pasteurs

Cochez une valeur en fonction de votre appréciation: (-- = pas du tout ; - = pas vraiment ; + = en partie, ++ = tout à fait). Les chiffres inscrits dans les tableaux correspondent au nombre de réponses.

Table 14- Résultats en lien avec le transfert des acquis

Questions posées	--	-	+	++
Pensez-vous avoir utilisé le contenu de la formation sur l'éducation théologique relative à l'environnement dans votre ministère pastoral ?		3	8	6
Pensez-vous avoir mis en pratique vos engagements pris après la formation sur l'écothéologie ?		3	14	
Vous estimez-vous capables de détecter un problème écologique dans votre paroisse ?			17	
Vous estimez-vous capable d'aborder un problème écologique dans votre paroisse ?			17	

Avez-vous des réalisations concrètes qui témoignent de votre engagement personnel dans les problèmes écologiques après la formation sur l'éducation théologique relative à l'environnement ?			17	
Avez-vous des réalisations concrètes permettant de constater que vous avez engagé votre paroisse dans les questions écologiques après votre formation sur l'écothéologie ?		5	12	

De ce tableau, il ressort que les 17 pasteurs ayant participé à l'évaluation après six mois pensent avoir utilisé le contenu de la formation sur l'éducation théologique relative à l'environnement dans leur ministère pastoral. 8, soit 47%, soulignent qu'ils l'ont fait « partiellement » ; 6, soit 35% disent qu'ils l'ont utilisé « tout à fait », alors que 3, soit 18%, affirment qu'ils n'ont « pas vraiment » pu le faire.

Quant à la mise en pratique des engagements pris immédiatement après la formation, 14 pasteurs, soit 82%, affirment avoir réalisé leur engagement en partie alors que 3, soit 18%, affirment qu'ils l'ont « tout à fait » réalisé. Il est à constater que personne ne croit avoir « tout à fait » mis en pratique son engagement pris juste après la formation, ce qui va de pair avec le degré de rétention qui reste lié au transfert des connaissances.

Résultats relatifs au degré de rétention et de transfert des acquis

Pour déterminer si, au sein du groupe des pasteurs formés en éducation théologique relative à l'environnement, l'apprentissage acquis pendant la formation s'était transposé et maintenu sur le terrain, nous avons comparé les pourcentages post-formation six mois après (phase C) aux pourcentages post-formation juste après (phase B) et aux pourcentages d'avant la formation (phase A). Ainsi, nous avons examiné les changements afin de voir si le degré de rétention et

de transfert d'apprentissage variait d'une phase à une autre. Les résultats de ces analyses sont résumés ci-dessous à travers les questions de l'évaluation visée.

Table 15-Vous estimez-vous capables de détecter un problème écologique en paroisse?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A		6 (28%)	13 (62%)	2 (10%)
Phase B			17 (81%)	4 (19%)
Phase C			17 (100%)	

De ce tableau, on peut constater l'apport de la formation à la capacité des pasteurs à détecter des problèmes écologiques en paroisse. Ladite capacité a évolué de 81% à 100% « partiellement », et de 28% à 0% « pas vraiment ». Par contre, les 19% qui s'estimaient « tout à fait » capables de détecter un problème écologique en paroisse (juste après la formation), ont rejoint la catégorie de ceux qui s'estiment « partiellement capables ». Ce changement pourrait s'expliquer par la complexité des problèmes écologiques sur le terrain comparativement à ce que l'on avait pu penser au préalable.

À la fin de la dernière évaluation, il est à constater que la capacité des pasteurs à comprendre et à se rendre compte de l'existence d'un problème écologique dans sa paroisse a évolué. Les pourcentages ont changé dans les trois phases d'évaluation. Les résultats indiquent que, de façon générale, les pasteurs formés en éducation théologique relative à l'environnement ont acquis un apprentissage, entre le début et la fin de la formation, en ce qui a trait à la détection d'un problème écologique au niveau paroissial. Malgré une légère différence entre la fin de la formation et l'évaluation du degré de transfert (six mois après), cet acquis s'est transposé et maintenu sur le terrain. Cette réalité implique aussi, d'une manière ou d'une autre, la capacité du pasteur d'aborder les questions écologiques. Les résultats relatifs à ces deux points sont quasi semblables.

Table 16- Vous estimez-vous capables d'aborder un problème écologique en paroisse ?

Phase	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A	4 (19%)	11 (52%)	6 (28%)	

Phase B			12 (57%)	9 (43%)
Phase C			17 (100%)	

Les réalités présentées dans ce tableau ne sont pas différentes de celles du tableau précédent. Les 43% qui s'estimaient « tout à fait » capables d'aborder un problème écologique en paroisse ont rejoint ceux qui s'estimaient « partiellement » capables de le faire, dont l'évolution s'évalue à 43%. La raison en reste peut-être ici aussi la complexité des problèmes écologiques sur le terrain. Par contre, il est à constater que par rapport à la situation avant la formation, aucun ne s'estime ni « pas du tout » ni « pas vraiment » capable d'aborder un problème écologique en paroisse.

L'engagement personnel du pasteur, juste après la formation (phase B), implique sa capacité de trouver un équilibre entre sa vie et son environnement, de chercher à s'impliquer de manière pastorale proactive, de servir de modèle d'identification et de faire preuve de leadership écologique dans sa vie personnelle. Les pourcentages pour cette phase marquent un changement remarquable. Les résultats indiquent que les pasteurs ont acquis un apprentissage, entre le début et la fin de la formation en ce qui a trait aux connaissances et aux habiletés se rapportant à l'engagement personnel et pastoral, et que cet apprentissage s'est maintenu et enrichi dans le cadre de leur travail sur le terrain.

Table 17- Avez-vous des réalisations concrètes témoignant l'implication personnelle dans les problèmes écologiques?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A (préformation)	3 (14%)	16 (76%)	2 (10%)	
Phase B (juste après)		3 (14%)	11 (52%)	7 (34%)
Phase C (six mois après)			17 (100%)	

Partant des résultats présentés dans ce tableau, nous constatons une évolution dans l'engagement personnel des pasteurs formés en écothéologie. L'évolution est évaluée à 48% « partiellement » pour ce qui est des réalisations concrètes témoignant l'engagement personnel. Par contre, il est à constater un changement au niveau de ceux qui estimaient « tout à fait » avoir des réalisations concrètes à implémenter en paroisse (dans l'évaluation à chaud). Tous ont rejoint le camp de

ceux qui ont eu des réalisations concrètes personnelles « partiellement ». Comparativement aux résultats de l'évaluation à chaud, il est à constater qu'un pasteur déclare n'avoir « pas vraiment » ni avoir « tout à fait » des réalisations concrètes témoignant de son engagement personnel dans les questions écologiques dans sa paroisse. Là aussi, la complexité desdites questions pourrait justifier ce changement de vision.

Table 18- Avez-vous des réalisations paroissiales témoignant l'engagement paroissial dans les problèmes écologiques?

Phase de l'évaluation	Pas du tout	Pas vraiment	Partiellement	Tout à fait
Phase A (préformation)	4 (19%)	14 (67%)	3 (14%)	
Phase B (juste après)		3 (14%)	11 (52%)	7 (34%)
Phase C (six mois après)		5 (30%)	12 (70%)	

Ce tableau, contrairement à celui des réalisations personnelles, présente l'augmentation de ceux qui pensent n'avoir « pas vraiment » de réalisations concrètes paroissiales à présenter. Comparativement à l'évaluation juste après la formation (phase B), ceux-là ont vu leur nombre augmenter de 14%. Sur le plan pratique, il est à souligner que la réalisation concrète de l'écologie intégrale dans les paroisses a connu des difficultés par rapport aux engagements des uns et des autres. 2 de ceux qui pensaient avoir « tout à fait » des réalisations concrètes à implémenter en paroisse (juste après la formation) ont rejoint le camp de ceux qui n'ont « pas vraiment » eu de réalisations concrètes alors que 5 ont rejoint ceux qui le croyaient « partiellement ». Par contre, 4 de ceux qui avaient promis des réalisations concrètes (partiellement) ont été mutés ailleurs.

À partir de ces tableaux, en partant des résultats de l'évaluation immédiate (phase B), de l'évaluation après six mois (phase C) et de l'observation des réalisations concrètes effectuées sur le terrain, on peut confirmer qu'il y a eu des acquis au sein du groupe durant la formation et que ces acquis ont été transférés et maintenus sur le terrain. Conformément aux objectifs de la formation, l'augmentation soutenue des observations des réalisations semble aussi indiquer que les connaissances et les habiletés acquises au cours de cette formation en éducation théologique

relative à l'environnement ont continué de s'enrichir et ont été mises en pratique pendant l'expérience de travail sur le terrain. Cette réalité implique aussi un transfert des acquis sur le terrain, surtout à travers l'analyse des capacités développées.

Les réalisations concrètes déclarées par les pasteurs et observées par nous-mêmes témoignent de la capacité du pasteur à transformer les discours en projets concrets à réaliser en paroisse selon les réalités du terrain. Quelques réalisations sont à souligner ici :

1. La célébration du « temps de la création » du 1 septembre au 4 octobre

Cette période initiée par le COE a été observée dans toutes les paroisses dirigées par les pasteurs ayant suivi la formation en éducation théologique relative à l'environnement. Les différentes activités y relatives ont été menées selon les urgences écologiques de chaque paroisse (prière, enseignements, travaux communautaires).

2. La mise sur pied d'un comité vert de la paroisse

Dans les orientations d'un « virage vert », le réseau des Églises vertes du Canada insiste sur le but principal de ce comité, celui de réduire l'empreinte écologique de la paroisse. Ce comité dresse une liste d'actions que la paroisse pourrait adopter pour être qualifiée de « paroisse verte ». Lors de notre descente sur le terrain, nous avons constaté que tous les pasteurs qui avaient suivi la formation en éducation théologique relative à l'environnement ont mis sur pied un comité vert. Ce sont ces comités qui ont permis de lancer certains projets et d'en projeter d'autres selon les besoins locaux. Dans le cadre du présent travail, nous ne nous mentionnons que les initiatives déjà engagées dans certaines paroisses :

- Page verte : annonces relatives aux activités paroissiales en lien avec l'écologie;
- Recyclage du papier des bureaux;
- Recyclage des pneus usés et des bouteilles de plastique;
- Gestion des eaux de pluie et de surface;
- Installation de bacs à ordures à la paroisse;
- Réduction des superficies gazonnées au profit de plantes condimentaires ou médicinales;

- Organisation de prières et d'enseignements dans le cadre des journées en lien avec l'écologie.

Les résultats indiquent qu'un apprentissage a bien eu lieu par rapport à la capacité correspondante à la réalisation concrète de l'écologie intégrale, mais que cet apprentissage a été moindre par rapport à d'autres capacités. Les affectations ont contribué, en partie, à la diminution des pourcentages entre la fin de la formation (phase B) et l'expérience de concrétisation sur le terrain. Cela veut dire que, malgré cette légère diminution, un apprentissage a bel et bien été acquis entre le début et la fin de la formation, en ce qui a trait à la concrétisation des acquis de la formation, et les résultats concernant le pourcentage de transfert y sont, en outre, demeurés supérieurs à ceux obtenus au départ. Cela témoigne de la rétention et du transfert de l'apprentissage acquis pendant la formation.

Nous pouvons constater que, finalement, les pasteurs formés en éducation théologique relative à l'environnement assument librement leurs engagements. C'est même cette réalité que nous laisse découvrir le lien entre le transfert des acquis et le rendement sur le terrain.

En plus des informations issues des questionnaires adressés aux pasteurs bénéficiaires de la formation, l'observation des réalisations nous a permis de constater l'engagement écologique des paroisses dirigées par les pasteurs ayant participé à la formation.

L'avant-dernière question posée aux pasteurs était celle de savoir s'ils avaient eu des difficultés à mettre en pratique les acquis de la formation. Les réponses ont ensuite été examinées en détail pour cerner les éléments à considérer pendant l'élaboration du programme à intégrer dans la formation théologique. Il était alors demandé aux pasteurs de nommer trois difficultés rencontrées en commençant par la plus importante. Nous présentons dans le tableau ci-dessous les difficultés mentionnées selon leur ordre de scores.

Table 19- Identifiez trois difficultés rencontrées dans l'application de la formation en commençant par la plus importante

Manque de temps	5	12
Manque de matériel didactique	9	8
Pas d'intérêt de la part des collègues non formés	2	15

Le comité vert de la paroisse non formé	0	17
Évaluer les impacts de la formation au sein des familles	11	6
Manque de ressources (soutiens extérieurs)	4	13
Pas de savoir-faire dans la conception et gestion des projets	7	10

Comme le montre ce tableau, les difficultés notées sont d'une grande importance dans la préparation du programme de formation, surtout en ce qui concerne la pratique de la pastorale de la Création. Ces obstacles font découvrir les besoins des pasteurs en termes de formation continue. La dernière question concernait les avantages constatés par les pasteurs en lien avec le transfert des acquis en paroisse. Chacun devait mentionner un avantage. Nous condensons ici des réponses et le nombre de participants qui les mentionnent:

1. Intéresser les paroissiens aux questions écologiques est aussi un moyen d'atteindre les non chrétiens et de les conscientiser (6);
2. Il est possible de créer un lien entre la culture et l'Évangile via la catéchèse écologique (3);
3. Les projets en éducation théologique relative à l'environnement peuvent aider à créer de l'emploi (1) ;
4. Une fois que l'on parvient à lier la situation biblique à la réalité du terrain, les paroissiens sont motivés à intervenir pour résoudre les problèmes écologiques évoqués (1) ;
5. En éducation théologique relative à l'environnement, les expériences en milieu naturel sont très importantes (1) ;
6. Pour former des citoyens responsables, il faut s'y prendre tôt (1) ;
7. L'éducation théologique relative à l'environnement transcende le dogmatisme et le prosélytisme (1) ;

3. Contraintes et limites de l'évaluation

Au cours de l'évaluation, notamment la collecte des données de cette dernière phase, nous avons rencontré des contraintes et difficultés pour pouvoir valider les données recueillies. Au départ, nous avons envisagé des entretiens avec les paroissiens pour vérifier les impacts qu'auraient eus les enseignements des pasteurs. Après l'analyse des données, nous nous sommes rendu compte que ce n'était pas réaliste, pour les raisons suivantes:

- Il fallait du temps pour nous rendre dans les ménages des fidèles pour les entretiens et les observations, ce qui allait dépasser la période prévue avec les implications financières y relatives. Ainsi, nous avons jugé utile de focaliser l'évaluation sur les pasteurs bénéficiaires de notre formation.
- La période de collecte des données: les données ont été collectées pendant la saison sèche (juin-juillet), soit la période où l'on ne risque pas d'être dérangé par des dégâts liés à la pluie abondante. Le fait de collecter les données pendant cette saison de grandes perturbations aurait pu faire sous-estimer l'engagement écologique des paroisses: par exemple, celles où on avait pris l'engagement de planter les arbres autour des temples ou d'organiser le jardin des plantes médicinales.
- L'accessibilité et le repérage des zones: bien que l'enquête ait été conduite pendant la saison sèche, certaines zones restaient difficilement accessibles (manque de routes).
- La disponibilité et l'accessibilité des données: dans certaines paroisses, nous avons noté l'absence de registres paroissiaux qui auraient pu nous aider à vérifier les thèmes des prédications et les activités paroissiales relatives à l'écologie intégrale. Cela rend difficile l'estimation de certaines réponses des pasteurs à propos de ce qu'ils ont fait de la formation. Pour combler ces lacunes, nous nous sommes alors contenté des affiches portant sur les activités paroissiales et des réalisations concrètes issues du partage des savoir-faire pendant les activités organisées par le pasteur.

Après six mois d'expérimentation de la formation des pasteurs en éducation théologique relative à l'environnement, il n'est plus à douter que les acquis de la formation ont été transformés en discours et pratiques favorisant l'écologie intégrale.

Les résultats de l'évaluation ont montré la fiabilité de la formation malgré les limites et les difficultés mentionnées. Le rapport entre la formation et les réalisations sur le terrain a été la mesure principale choisie et utilisée pour évaluer le lien entre le niveau de transfert des connaissances et le rendement de la formation sur le terrain.

L'analyse de la corrélation entre les résultats de l'évaluation de la formation juste à la fin (phase B) et six mois après (phase C) a démontré un lien positif entre les deux et par là, un degré de transfert des acquis qui valide la nécessité de la formation en éducation théologique relative à l'environnement dans le programme des centres de formation pastorale.

L'analyse corrélationnelle a permis de souligner les aptitudes des pasteurs à intégrer les questions écologiques dans leurs discours et à initier des pratiques écologiques en milieu paroissial. Il se peut néanmoins que l'importance des capacités constatées chez les pasteurs soit propre aux caractéristiques particulières des participants à la formation (lieux de formation, formations autres que théologiques, voyages dans le monde, etc.). Il serait bon d'explorer davantage le rôle et l'importance de ces éléments dans l'amélioration de la formation en écologie intégrale sur le terrain. Ces éléments seraient fort utiles pour comprendre le degré d'implication personnelle et les facteurs de succès des projets écologiques au niveau paroissial.

Nous sommes à même de constater que la formation a eu des impacts dans les discours et les pratiques des pasteurs. Ces impacts restent aussi visibles à travers les réalisations et les projets en cours au niveau des paroisses. Toutefois, le fait que les pasteurs ont découvert plus tard leurs limites à faire face à des problèmes écologiques en milieu paroissial, il est à constater que la formation, quoiqu'utile, demeure tout de même limitée. Cela justifierait l'implantation d'une éducation théologique relative à l'environnement dans le cadre de la formation initiale des pasteurs. Cette formation devrait être praxéologique, c.à.d. habiliter les étudiants à observer leur pratique, la problématiser, l'analyser et intervenir. Ainsi, dans cette perspective, il serait pertinent que cette formation soit faite en quelques étapes étalées sur toute la durée de la formation.

CHAPITRE 5: PROSPECTIVES : VERS UN CURRICULUM DE FORMATION INITIALE EN

ÉDUCATION THEOLOGIQUE RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT À LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE

La nécessité d'une éducation relative à l'environnement a été reconnue par la communauté internationale depuis le sommet de la terre de Stockholm en 1972. Suite à cette reconnaissance à caractère international, les gouvernements ont élaboré des textes et des stratégies qui contribuent à la promotion de ladite éducation. Ainsi le gouvernement camerounais, à travers l'article 6 du loi N° 96/12 du 5 aout 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement, assigne à toute institution publique ou privée, le devoir de sensibiliser les populations aux problèmes environnementaux. Toutefois, comme le signale A. Giordan, « une simple information ne suffit pas. Il faut en effet, transformer les approches, les attitudes et les comportements humains et acquérir de nouvelles connaissances.»⁷⁷ A côté des gouvernements, cette conscience a été aussi manifestée par des autorités religieuses qui, à maintes reprises, à travers des déclarations interconfessionnelles et interreligieuses ont exprimé leur devoir et leur engagement à sauvegarder la Création. La volonté exprimée ici, est celle d'amener des différentes communautés de foi à prendre conscience des problèmes environnementaux et à les comprendre. De cette volonté, il ressort la responsabilité des centres de formation pastorale de donner une préparation adéquate aux pasteurs en leur qualité de leaders dont les discours et les pratiques jouent un rôle important dans le changement de comportement des collectivités et des individus. Autrement dit, une prise en compte sérieuse de l'environnement dans le cadre des Eglises ne peut se faire que grâce à une formation y relative des pasteurs. Les résultats de notre recherche sur l'éducation théologique relative à l'environnement au Cameroun ont prouvé cette réalité qui reste à formaliser à travers un cours à étaler sur trois années de licence en se référant aux documents de base utilisés pendant la formation:

⁷⁷ GIORDAN, A. et coll., (1978) *Vers une éducation relative à l'environnement* –Recherche pilote INRP-UNESCO, publication INRP, Ministère de l'environnement, Paris, p.12

1. Plan de cours-cadre du cours « Introduction à l'éducation théologique relative à l'environnement » /Cours de licence 1

1.1. Brève description du cours

Ce cours réservé aux étudiant-e-s de la première année de licence en théologie va dans le sens des enseignements de la première journée de la formation des pasteurs sur l'éducation théologique relative à l'environnement. Toutefois, il comporte plus de détails en rapport avec les suggestions des pasteurs lors de l'évaluation de ladite journée. Dans sa structuration, il est d'abord question de comprendre l'éducation relative à l'environnement et son évolution depuis le Club de Rome en 1966 et surtout la Charte de Belgrade en 1975. Ensuite, suit l'analyse des questions écologiques dans les discours à autorité religieuse. Enfin, ce cours donne à l'étudiant les éléments méthodologiques pour reconnaître un problème écologique à échelle globale et/ou locale, et à mobiliser les populations autour des questions écologiques.

Objectifs du cours :

Ce cours permet aux étudiants de se familiariser avec la notion d'éducation théologique relative à l'environnement en tant que discipline théologique. Il est donc la base de tout ce que les étudiants auront à rencontrer durant les années postérieures en cette discipline. Ainsi, sur le plan pédagogique, à la fin de ce cours, les étudiants seront capables de:

- définir le concept « éducation théologique relative à l'environnement » et ses sous-disciplines;
- présenter les fondements de l'éducation théologique relative à l'environnement comme discipline théologique ;
- établir le rapport entre l'éducation théologique relative à l'environnement et les autres disciplines théologiques ainsi que celles non théologiques ;
- analyser les différentes théories et méthodes utilisées en éducation théologique relative à l'environnement ;
- détecter des manifestations de la crise écologique sur le plan local et global ;
- identifier des cas pratiques des vertus chrétiennes qui manquent au sein des communautés dans la gestion environnementale sur le plan global et local.

Approche méthodologique :

- Cours magistral dispensé en classe. L'enseignant titulaire du cours pourra éventuellement faire appel aux enseignants de certains domaines pour l'approfondissement des réalités environnementales;
- Lecture des écrits (livres, articles et conférences) sur l'éducation relative à l'environnement et les textes à caractères religieux relatifs à des questions environnementales ;
- Descentes, observations et analyse des réalités du terrain.

Évaluation :

- Travaux d'observation et d'analyse à teneur praxéologique /30pts
- Présentation d'un exposé individuel sur un thème évoqué dans un des écrits traités en classe/ 20pts
- Examen individuel sur table/ 50pts

Plan-cadre du cours « Crise écologique: entre le social et l'environnemental » (Licence 2)

Description du cours

Ce cours destiné aux étudiants de la deuxième année de licence en théologie va dans le même sens que les enseignements de la deuxième journée de la formation des pasteurs sur l'éducation théologique relative à l'environnement. Il comporte toutefois plus de détails qui permettent aux étudiants d'approfondir les thèmes et les sous-thèmes y relatifs. En effet, l'aggravation de la crise écologique connaît des interprétations différentes selon les domaines d'intervention. De ces combats est née la conscience du lien étroit existant entre l'écologie humaine et celle environnementale. En plus des écrits à caractère religieux surtout l'encyclique *Laudato si'* au sujet de l'écologie intégrale, le cours permet aux étudiants d'analyser à fond la conception

africaine des manifestations de la crise écologique et de la notion d'*ubuntu*. A la fin de ce cours, les étudiants seront capables de :

- déterminer les acteurs et leur responsabilité dans la crise écologique ;
- détecter les problèmes environnementaux qui se posent dans leurs différentes régions de provenance des étudiants et établir leurs conséquences sur les vies humaines ;
- identifier des éventuels apports des Églises dans les tentatives des solutions aux problèmes environnementaux.
- expliquer le rôle de la notion du « sacré » dans le vivre ensemble des humains et des êtres non humains ;
- établir le rapport entre « l'écologie intégrale » et la perception africaine du monde ;
- identifier les éléments de la culture africaine qui peuvent contribuer à la promotion de l'« écologie intégrale » au niveau paroissial.

Approche méthodologique :

- Cours magistral
- Lecture et analyse des écrits relatifs au thème de l'année ;
- Exposés en groupe sur les thèmes en lien avec les écrits analysés en classe ;
- Visites et analyse des sites en lien avec la crise écologique au Cameroun.

Évaluation :

- Travaux d'observation et d'analyse à teneur praxéologique /30pts
- Exposé sur un thème abordé en classe / 20pts
- Examen de synthèse individuelle / 50pts

Plan-cadre du cours « La pastorale de la Création » (Licence 3)

Le contenu des deux premières années (licence 1 et licence 2) permet aux étudiants de constater qu'il y a une urgence pour l'Église de participer à la résolution des problèmes écologiques actuels. Ainsi, le cours de la troisième année de licence (qui va dans le sens de la troisième journée de la formation des pasteurs sur l'éducation théologique relative à l'environnement), se

préoccupe de la recherche des solutions pratiques à caractère pastoral, qui pourraient contribuer à l'atténuation de la situation. Il est question de :

- associer l'action pastorale au développement de projets d'action environnementale, visant la résolution de problèmes écologiques ;
- concevoir et mettre en œuvre des projets d'éducation théologique relative à l'environnement en contexte africain;
- intégrer une approche d'action pastorale de façon à aider les paroissiens à développer les gestes et les comportements écologiques dans leurs cadres de vie.

Objectifs :

Ce cours vise à développer chez les étudiants, une pastorale de la Création leur permettant d'intervenir dans les milieux d'éducation formelle et non formelle: famille, école, paroisse. Cette pastorale concerne à la fois les aspects spirituels, communicationnels et pratiques. A la fin de ce cours les étudiants seront capables de:

- détecter un problème écologique qui se pose dans leurs son milieux de vie ;
- cerner les conséquences d'un problème écologique concret sur les humains et les non humains ;
- concevoir des moyens précis de prévention et/ou de résolution d'un problème écologique précis;
- organiser et conduire la communauté à éradiquer des problèmes écologiques au sein des familles et en paroisse ;
- évaluer une activité écologique menée.

Approche méthodologique :

- Cours magistral
- Lecture des écrits relatifs (livres, articles et conférences) sur l'éducation relative à l'environnement et les aspects pédagogiques y relatifs ;
- Visite, observation et analyse des sites en lien avec les questions écologiques.

Évaluation :

- Exposé en groupe sur thème abordé en classe /20pts
- Présentation d'un exposé individuel sur un cas observé sur le terrain/ 30pts
- Examen individuel sur table /50

CONCLUSION

La situation environnementale au Cameroun constitue une urgence pour les Églises, celle de prendre conscience de leur responsabilité écologique tant sur le plan global que local. Dans le cadre de ce travail sur l'éducation théologique relative à l'environnement pour une contribution des Églises protestantes à la sauvegarde de la Création au Cameroun, Les méthodes utilisées nous ont permis de percevoir l'importance d'intégrer l'éducation théologique relative à l'environnement dans la formation des pasteurs. Autrement dit, suite à notre étude, nous constatons que la formation des pasteurs en éducation théologique relative à l'environnement, a des impacts directs sur les discours et les pratiques des pasteurs dans leurs paroisses. Cela veut dire que, lorsqu'ils sont formés en éducatons théologique relative à l'environnement, les pasteurs deviennent capables de détecter et d'analyser des problèmes écologiques qui se posent dans leur ministère pastoral avant de s'impliquer dans la recherche des solutions y relatives.

Malgré les résultats positifs constatés à partir de l'évaluation de la formation des pasteurs protestants en éducation théologique relative à l'environnement, ce travail implique, dans la continuité des recherches, les différentes pistes d'amélioration qui seraient intéressantes d'appuyer dans les perspectives futures propres à cette discipline nouvelle.

Premièrement, nous pouvons insister sur le fait que nous sommes face à une situation de crise environnementale au Cameroun, où la formation pastorale a besoin de bases nouvelles portant à la fois sur les savoirs, savoir-faire et vouloir-agir. Ainsi, donner place à un apprentissage basé sur l'expérience pour mieux appréhender la Création et finalement mieux la respecter, est essentiel et doit faire partie des missions que s'attribuent les centres de formation pastorale. Ici se dégage la nécessité, pour les centres de formation théologique, d'intégrer les questions écologiques dans leurs programmes d'enseignement.

Deuxièmement, les activités du Centre de Recherche Intégrée en Education Relative à l'Environnement de l'Université protestante d'Afrique centrale devraient pousser davantage à l'élaboration, des projets à réaliser sur le terrain, traduisant la reconnaissance de la pleine existence de l'éducation théologique relative à l'environnement. Dans le cadre de faciliter ladite

reconnaissance, les conférences et les séminaires pourront faciliter l'appropriation et la reconnaissance de cette nouvelle discipline auprès des enseignants.

Finalement, nous devons inciter davantage à la reconnaissance, à la valorisation des projets mis en place dans les paroisses, tant au niveau interne par une meilleure visibilité, qu'au niveau externe, en organisant des événements qui reconnaissent les actions, les avancées et les résultats obtenus et qui assurent une pérennité des projets.

Au niveau des perspectives de l'éducation théologique relative à l'environnement dans la formation des pasteurs, aucun doute ne doit subsister quant à sa place et son rôle, aussi bien au niveau pédagogique qu'au niveau des valeurs qu'elle véhicule pour l'Église et pour la société en général. Plusieurs éléments nous poussent à penser qu'il faut persister et s'encourager à continuer dans cette direction.

Finalement, notre travail a permis de faire ressortir qu'il existe des intérêts variés à engager les pasteurs dans les questions environnementales. Nous pouvons insister sur une motivation croissante des pasteurs à s'impliquer et à impliquer leurs paroisses dans des projets écologiques. L'amélioration du cadre de vie est également favorable au développement de l'éducation théologique relative à l'environnement dans la formation pastorale, de par la cohérence qui s'installe entre les discours et les actes accomplis tant au niveau individuel que paroissial.

L'éducation théologique relative à l'environnement n'est pas seulement un moyen pour améliorer notre apprentissage, elle est aussi une fin, car elle tente d'améliorer progressivement la relation qui nous lie à notre cadre de vie. Ainsi nous concluons notre travail en disant que l'éducation théologique relative à l'environnement concerne notre relation à ce qui nous entoure et à ce que nous entourons dans cette « maison commune » et à son Créateur. Elle nous permet de découvrir notre identité dépendante puisque « tout est lié ». C'est cette découverte qui nous implique dans une approche coopérative et créative en vue de contribuer à la promotion de la vie partagée.

BIBLIOGRAPHIE

- BASTAIRE, J (1979) *Nature menacée et responsabilité chrétienne*, Paris, Bayard.
- BASTAIRE, J., (2004) *Pour une écologie chrétienne*, Paris, Les éditions du Cerf.
- BRENNER, A., (2010), *Manuel d'éthique de l'environnement, de la théorie à la pratique*, Fribourg, Academic Press.
- BUTTOUD. G, (1989), *Les produits forestiers dans l'économie africaine*.
- COE, (2016) *Ecotheology, Climate justice and food security. Theological education and Christian leadership development*, Globethics.net, WWW.Globethics.net publications.
- COST, R. (1994), *Dieu et l'écologie: environnement, theologie, spiritualité*, Éd.
- COSTE, R., (1989), *paix, justice gérance de la création*, Paris, Nouvelle cité.
- DONEGANI, I. (1985) « Théologies de la libération. Documents et débats », Paris, Le Cerf.
- DURANG, X., (1999) *Etude Étude sur les modes de vie et l'habitat à Yaoundé*, Yaoundé, Librairie Le GRIOT.
- EBELING, G. (1970) *L'essence de la foi chrétienne*, Paris.
- ELA J.-M, (2003) *Repenser la theologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala.
- ELA, J.-M. (1980), *Le cri de l'homme africain*, Paris, Harmattan.
- ELA, J.-M. (1985), *Ma foi d'Africain*, Paris, Karthala.
- ELA, J.-M. (2003), *Repenser la theologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala.
- ELA, J.-M. (1985), *Ma foi d'Africain*, Paris, Karthala.
- ELA, J.- M. (2003), *Repenser la theologie africaine. Le Dieu qui libère*, Paris, Karthala.
- EUVÉ, F., *Christianisme et Nature*, Ed. de l'Atelier.
- FAURE, J. (1978), *Histoire des missions et Églises protestantes en Afrique Occidentale, des origines à 1884*, Clé, Yaoundé.
- Forum jésuite pour la foi sociale et la justice. *Sur la sauvegarde de la maison commune Outil de dialogue pour Laudato Si'.*

- WHETE, G., (2000), *Problématique générale de l'assainissement des eaux usées urbaines à Yaoundé*, Luxembourg, Fondation Universitaire Luxembourgeoise.
- GIORDAN, A. et coll., (1978) *Vers une éducation relative à l'environnement – Recherche pilote INRP-UNESCO*, publication INRP, Ministère de l'environnement, Paris.
- GRAWITZ, M. (2001) *Méthodes des sciences sociales*, 11^e éd., Paris, Dalloz.
- GRUMEAUX, F. et P. MATAGNE (dir.), (2009), *Le développement durable sous le regard des sciences et de l'histoire*, vol.1, Paris, L'Harmattan.
- HARDY, J., (1999), *Municipalité et qualité de l'aire intérieure*, Paris, Municipalité.
- HOEGGER, M. (2011) *Les dix ans de la charte œcuménique européenne*, www.dialogueoecumenique.eerv.ch.
- KAMTO (M.) (1996), *Droit de l'environnement en Afrique*, Paris, Edicef/AUPELF.
- KAMTO, M.,(2001) « *La mise en œuvre et le suivi du Droit International de l'Environnement* », Rapport introductif général, in PRIEUR (M.) (dir.) *La mise en œuvre national du droit international de l'environnement dans les pays francophones*, Acte des troisièmes journées scientifiques du Réseau « Droit de l'environnement », AUF, Yaoundé.
- KIRKPATRICK J.D. (2006), *Evaluating Training Programs : The Four Levels*, Berrett-Koehler., 3rd édition
- KOULAGNA, J. (2003) *Le christianisme dans l'histoire de l'Afrique*, Institut Luthérien de Théologie, Meiganga.
- LANDRON, O., (2008) *Le catholicisme vert. Histoire des relations entre l'Eglise et la nature au XXème siècle*, Cerf, Paris.
- LÉVESQUE, N. (2014) *Prendre soin de la Création. Un guide pastoral pour passer à l'action*. Novalis.
- LIARAKOU, G. et FLOGAITIS, E. (2000). « *Quelle évaluation pour quelle éducation relative à l'environnement ?*» in *Regards- Recherche- Réflexion.*, 3(2), 13-29
- LOPEZ, G. et G. FILIZZOLA, (1995), *Victimes et victimologie*, 1^{er} éd., Paris, PUF.
- LORENT, A. (2013) *Le Management des structures de l'Eglise, vers un sens pastoral de la gestion*, Lumen Vitae, UCAC.

- YARDENI, M. (1985), *Le refuge protestant*, Paris, PUF.
- MASSI GAMS, D. (1994) « *L'évolution complexe de l'Évangile en rapport avec la culture dans l'histoire de l'Église en Afrique, cas du Cameroun au 20^{ème} siècle* », Pré-Thèse Diplôme d'Études Approfondies (D.E.T.A.), UPACF.T.P., Yaoundé.
- MATTHEW. F., *Original blessing*. Santa Fe, N.M.: Bear
- MENARD, B, o.m.i. (2008) *Ce monde...immense et beau – Guide engagement pour l'intégrité de la Création*, Centre Victor-Lelièvre, Québec.
- MESSINA J.-P. et SLAGEREN, J. (2005), *Histoire du christianisme au Cameroun dès origines à nos jours*, Karthala.
- MINKOA SHE, V. (A.), (1999) *Droits de l'homme et droit pénal au Cameroun*, Economia, Paris, Economia, Coll. « La Vie du Droit en Afrique ».
- MINSANTE/Cameroun, (2010) *Plan stratégique national de lutte contre les maladies hydriques*, Yaoundé.
- MOLTMAN, J., *God in Creation, Descartes and the Mechanistic Body*, Fortress Press
- MOLTSMANN, J., (1983), *Théologie de l'espérance - études sur les fondements et les conséquences d'une eschatologie chrétienne*, Cerf, 1983 (4e éd).
- MONZA J.-P. (1996), *L'Atlas pour la conservation des forêts tropicales d'Afrique*, Paris.
- MOUCTAR BAH, T. "L'insurrection Gbaya, 1928-1930" in *AFRIKA ZAMANI*.
- MVENG, E. (dir), (1987) *Spiritualité et libération en Afrique*, Paris, Le Harmattan. .
- NDONGO, Y-F-O.A-J. EBENE et J. TEGNEROWICZ, (2010) *Religion, Capital social et réduction de la pauvreté au Cameroun: Le cas de la ville de Yaoundé*, Yaoundé, Presse UCAC.
- NGIRINSHUTI, M., (2014) *Catéchèse écologique au sein des Églises protestantes dans la ville de Yaoundé*, (inédit) FTPSR, UPAC.
- NGNIKAM, E., (2002), *Evaluation environnementale et économique de système de gestion des déchets solides municipaux : analyse du cas de Yaoundé au Cameroun*, thèse de Doctorat/ INSA de Lyon, Lyon, (inédit).
- NICOL, M., (2007), *Croire ubuntu : inspirations et paroles de Desmond Tutu*, Acropole.

- NJOMGANG, C. (2009), *Economie des ressources naturelles de l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- OHOUO (dir.), (2007) *Dieu et l'Homme. Eléments d'anthropologie pour chrétiens et Eglises d'Afrique*, Clé, Yaoundé.
- OLSON, J. (1972) *Histoire de l'Église, Vingt siècles et six continents*, Clé, Yaoundé.
- OMS/UNICEF, (2011), *Rapport 2010 sur la pollution de l'air intérieur en Afrique*, Genève.
- PETTANG, C., (1998) *Diagnostic de l'habitat urbain au Cameroun*. Québec, PUL. ;
- PRIEUR, M. et S. DOUMBE-BILLE (dir.), (1998), *Recueil francophone des traités et textes internationaux en droit de l'environnement*, Bruxelles, Brylant/AUPELF-UREF.
- RUETHER, R.R. (1993), *Gaia et God an Ecofeminist Theology of Earth Healing*.
- SALLY, M. *The body of God: An ecological theology*: Fortress Press.
- SAUVE, L. et al, (2001), *L'éducation relative à l'environnement – École et communauté: une dynamique constructive*, Montréal, Hurtubise.
- SAUVE, L., (1997), *Pour une éducation relative à l'environnement*, Montréal, Guérin.
- SAUVE, L., (2002), « L'éducation relative à l'environnement : possibilités et contraintes », in *Connexion*, Vol. XXV11, no 1/2.
- SIEGWALT, G., (1965), *Nature et histoire. Leur réalité et leur vérité*, Leiden, Brill.
- SIEGWALT, G., *Dogmatique pour la catholicité évangélique (DCE)*, I/1.
- TARDIF, J. (1998), « Une évaluation authentique ». In : J. Tardif *Intégrer les nouvelles technologies de l'information. Quel cadre pédagogique ?* Paris : ESF Editeur.
- TARDIF, J., (1992), *Pour un enseignement stratégique. L'apport de la psychologie cognitive*. Montréal (QC) : Editions Logiques ;
- TINLAND, F. (1977), *La différence anthropologique. Essai sur les rapports de la nature et de l'artifice*, Paris, Aubier- Montaigne.
- TUTU, D., (2000) *Il n'y a pas d'avenir sans pardon. Comment se réconcilier après l'Apartheid ?* Albin Michel,
- UNESCO-PNUE, (1976) « La Charte de Belgrade, Colloque international sur l'éducation relative à l'environnement, Belgrade du 13-22 octobre 1975 ».

- UNESCO-PNUE, (1977), *Conférence internationale intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement*, Tbilissi du 14-26 octobre 1977, Paris.
- VAILLANCOURT, L. « La théologie écologique de Gérard Siegwalt ». (2010), *Laval théologique et philosophique* 66, n° 2.
- DURANG, X., (1999) *Etude sur les modes de vie et l'habitat à Yaoundé*, Yaoundé, Librairie Le GRIOT.
- Commentaire aux Galates, *Œuvres*, tome XV, Genève : Labor et Fides.
- BISCHOFF, E., Qu'est-ce que le paludisme ?
Free.fr.[http://www.ebischoff.free.fr /Palu/Palu2html](http://www.ebischoff.free.fr/Palu/Palu2html).
- *Rapport de la Banque Mondiale 2016*, <http://www.banquemondiale.org>.
- <http://www.un.org/esa/agenda21/natlinfo/countr/cameroon/inst.html>

EVALUATION JOURNALIERE

Évaluation de la première journée:

Tous les participants, lors de cette journée, étaient persuadés que cette formation aurait un impact positif sur leurs pratiques pastorales : 2 participants, soit 12% « un peu », 9 soit 42% « assez » et 10 soit 46% « beaucoup ». Tous ont estimé qu'elle leur avait permis d'améliorer leurs connaissances en matière d'écologie à travers le contenu des points traités. L'appréciation était plus importante sur la partie « philosophie de la nature » où le pourcentage atteignait 21% et sur « l'écologie extra biblique » où le pourcentage s'élevait à 79%.

Les points forts de cette journée de formation: pour la première journée, 21 participants soit 100%, ont noté des points forts, parmi eux: 8 soit 38 %, ont trouvé le contenu assez clair, 9 soit 43%, ont trouvé le contenu précis, trois personnes, soit 14%, ont trouvé que le contenu leur a apporté de nouvelles connaissances sur la démarche à suivre pour intégrer les questions écologiques dans les discours et les pratiques pastorales. 10 participants, soit 46%, ont apprécié que les communications aient été illustrées avec des exemples multiples. 8 participants, soit 38%, ont apprécié la partie concernant l'écologie dans la religion traditionnelle africaine, alors que 3 soit 14%, ont trouvé que la formation permettait de comprendre ce qu'on attend d'une pastorale écologique.

Les points faibles de cette journée de formation: sur 21 participants, 5 soit 24% ne se sont pas prononcés sur les points faibles de la journée. Par contre, 6 soit 76%, ont soulevé des points faibles, parmi eux: 5 participants, soit 24%, ont trouvé les communications longues, tandis que 11 soit 52%, ont trouvé la journée dense avec beaucoup de théories.

Commentaires et suggestions: 6 participants, soit 29%, avaient des commentaires ou des suggestions. 3 participants, soit 14 %, ont trouvé la formation très bien faite. 2 participants, soit 10%, ont suggéré qu'on évoque, dans la formation, la conception et la gestion des projets en lien avec l'écologie et, enfin, 1 participant, soit 5%, a demandé qu'on mette à sa disposition la liste et les contacts des organisations à caractère confessionnel qui œuvrent dans la promotion de l'écologie.

Évaluation de la deuxième journée:

Tous les participants présents à cette journée ont affirmé que cette formation allait leur permettre de bien mener leur travail de recherche, 5 parmi eux, soit 23%, « un peu », 6 soit 27% « assez », et 10 soit 50%, « beaucoup ». Elles ont estimé qu'elle leur avait permis d'améliorer leurs connaissances surtout pour la partie « écologie dans les grandes religions ».

Les points forts de cette journée de formation. Tous les participants de la deuxième journée soit 100 % ont noté des points forts : pour 6 soit 29%, les communications ont été claires, pour 5 soit 24%), les enseignements leur ont permis la découverte et la familiarisation avec le terme « écologie intégrale ». 10 soit 48%, ont apprécié le partage du savoir-faire.

Les points faibles de la deuxième journée: A la fin de cette journée, 10 participants, soit 47% n'ont rien signalé comme point faible de la journée. Par contre, 11 soit 53% ont soulevé des points faibles : 8 soit 38% ont trouvé les communications denses, 3 soit 14 %, ont soulevé des problèmes d'ordre religieux : pour ceux-là, la formation aurait été beaucoup plus bénéfique si elle s'adressait aux adeptes de différentes religions.

Commentaires et suggestions : 2 participants, soit 9%, ont eu des commentaires ou suggestions. Il s'agissait de 2 ayant demandé la participation des adeptes des différentes religions.

Évaluation de la troisième journée

Tous les participants présents à cette journée étaient persuadés que cette formation aurait des impacts sur leur ministère. Ainsi, 14 soit 68%, affirment que ladite formation sera « importante », alors que 7 soit 32% pensent qu'elle sera « très importante » sur le terrain.

Les points forts de cette journée de formation : tous les 21 participants de la troisième journée soit 100%, ont noté des points forts : 4 soit 19%, ont dit que les communications leur ont apporté des connaissances utiles; 3 soit 14 % ont trouvé les communications claires; 6 soit 29% ont trouvé le savoir-faire pratique et interactif. Quant aux points faibles, les 21 participants soit 100%, ont soulevé des points faibles: pour 7 soit 33 %, les communications étaient assez denses; pour 6 soit 29%, les communications étaient longues; pour 8 soit 38%, la durée consacrée à la pratique était trop courte.

